Neuchâtel — No 61 (20 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 15 mars 1961

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

223me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S.A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Dans l'attente de négociations officielles «à cheval sur la frontière franco-suisse»

Sur les bruits qui courent

RÉCEMMENT, M. Mohammed Yazid qui s'intitule «ministre de l'information du gouvernement provisoire algérien» s'élevait contre la campagne de faux bruits qui, à son avis, compromettait les négociations secrètes amorcées avec les émissaires du gouvernement français. Dans sa bouche, le propos était assez singulier. Car enfin qui a rapporté jusqu'à présent de telles rumeurs? Ce ne sont pas les cercles officiels de Paris où la «règle du silence est d'or»; ce ne sont pas non plus ceux qu'on nomme les «ultras» et qui ont défini une fois pour toutes leur position; ce n'est pas enfin l'armée redevenue la «grande muette».

Mais c'est bien dans les gazettes ou les hebdomadaires progressistes des deux rives de la Méditerranée, dans la grande presse officieuse parisienne, ou internationale, ou même chez nous, qui reprend à son compte toutes les rumeurs, sans les soumettre au crible de la critique comme l'exigeraient de saines méthodes journalistiques, c'est dans les déclarations multiples de «porte-parole» plus ou moins autorisés du FLN — qu'il s'agisse de «métropolitains» amis ou de collaborateurs musulmans du «G.P.R.A.» — qu'il faut rechercher l'origine de tant de «bobards» qui, effectivement, déconcertent l'opinion. Mais M. Mohammed Yazid, dès lors, est bien malvenu de se plaindre.

Aujourd'hui, on affirme que la négociation publique, après la phase secrète et préliminaire, est imminente et qu'à la fin de la présente semaine «à cheval sur la frontière franco-suisse» (et alors nos départements fédéraux de police et politique auront aussi leur mot à dire!), les pourparlers seront engagés entre M. Joxe et Krim Belkacem qui sera relayé ensuite, paraît-il, par Ben Bella lui-même. Qu'en est-il? Confessons que personne, à cette heure, parmi les commentateurs, n'en sait rien et qu'il est préférable, pour l'honnêteté de l'information, de suivre le sage conseil donné hier par notre correspondant de Paris: accueillons avec réserve les affirmations de ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités!

Mais surtout il n'est que de lire le livre ouvert par les faits pour se rendre compte combien, à plus d'un égard, demeurent éloignées les positions en présence. Moscou et le Caire, d'après certaines dépêches, ont «ouvert le feu vert» de la négociation. Désormais, l'hypothèque qui pesait sur Ferhat Abbas est levée et celui-ci pourra se jeter dans les bras du général de Gaulle! Voire! Car si, pour prendre à titre d'exemple la question saharienne, le chef du FLN s'avisait de renoncer à son inadmissible prétention d'étendre ses compétences, ou plutôt son incompétence, sur le riche désert, il y a gros à parier que se dresseraient de nouveau contre lui toutes les oppositions révolutionnaires auxquelles il eut déjà à faire face dans son mouvement.

Or, quels indices sûrs autorisent-ils à penser que la France, pour sa part, entend renoncer à l'exploitation du pétrole et des autres ressources sahariennes? Jusqu'à présent aucun! Toutes les déclarations de Paris, au contraire, vont dans le sens contraire. Quoi qu'il arrive, le pétrole du Sahara doit continuer à s'écouler en direction de la France et de ses alliés européens ou africains. Croit-on que c'est cela que veulent Moscou et le Caire et qu'ils auraient donné le «feu vert» à Ferhat Abbas s'ils n'avaient pris sur celui-ci quelques gages solides?

Mêmes obstacles sur le terrain militaire comme dans le domaine des «garanties» à accorder aux Européens qui entendraient demeurer en Algérie, après l'évacuation de la France. On nous la bâille belle à cette heure avec une «suspension d'armes» qui ne serait pas une trêve militaire! Distinction équivoque s'il en est. Ou le FLN acceptera de renoncer à ses méthodes terroristes (encore faut-il savoir s'il est capable d'imposer ce renoncement aux rebelles de l'intérieur) et l'armée française consentira à l'armistice. Ou ce ne sera pas le cas, et il n'y a nulle raison qu'officiers et soldats métropolitains laissent se perpétuer les massacres d'innocents tel qu'il vient encore de s'en produire un à Oran. A la vérité, «le bon sens et la nature des choses» que de Gaulle se plaît à invoquer l'empêcheront de toute évidence de tomber dans pareille aberration.

En définitive, une longue route mène encore jusqu'à la paix, si le «G.P.R.A.» n'abandonne pas une fois pour toutes les conceptions nationalistes et totalitaires qu'il professe ouvertement. La vraie question à cette heure, celle dont dépend le destin de l'Occident, est de savoir s'il est capable de les abandonner.

René BRAICHET.

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 11: REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Page 13: A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Page 16: A TRAVERS LE MONDE

A TUNIS LE «G.P.R.A.» TIENT CONSEIL

Un porte-parole rebelle: la guerre se poursuit

TUNIS (UPI et AFP). — Le G.P.R.A. a tenu mardi une longue réunion de travail qui groupait tous ses membres à l'exception de M. Ben Tobbal, ministre de l'intérieur, toujours absent de la capitale, probablement victime de la grève de la compagnie «Alitalia» dont un avion devait le ramener de Rome à Tunis.

Le retardataire est attendu incessamment et le G.P.R.A. pourra commencer à siéger en séance plénière. Ses délibérations, pense-t-on généralement, devraient se terminer jeudi ou vendredi mais l'on ne sait encore si elles seront closes par une déclaration officielle.

Le G.P.R.A., estime-t-on à Tunis, se trouve maintenant dans la même situation que le gouvernement français, c'est-à-dire qu'il va avoir à examiner le résultat des contacts secrets qui se sont déroulés en Suisse, avec toutes les données du problème.

Chacune des deux parties est, en effet, en possession des éléments définissant la position du partenaire.

Des conceptions fondamentales

Cependant on s'accorde à penser à Tunis que la position prise par les Algériens, en ce qui concerne le statut politique du Sahara, la possibilité d'une trêve préalable et la cession de Mers-el-Kébir à la France, est une position irréversible et non pas purement tactique. Il s'agit de conceptions fondamentales. Le F.L.N. l'a souligné à plusieurs reprises et il y a peu de chance qu'une négociation puisse s'engager valablement, si du côté français, l'on considérait pouvoir faire revenir le partenaire algérien en deçà de sa position.

En fait, la véritable question que l'on se pose à Tunis, dans les milieux algériens, est de savoir si la position définie par les négociateurs français est, elle aussi, irréversible ou s'il s'agit d'une attitude commandée par le désir d'obtenir certaines concessions dans les négociations, en partant de données plus intransigeantes, pour accéder à des moyens termes.

(Lire la suite en 19me page)

Indemne après une chute de 320 mètres

MOSCOU (AFP). — Un ouvrier soviétique a été victime d'un accident qui aurait dû être mortel et dont il est sorti absolument indemne. Se trouvant à bord d'un hélicoptère qui transportait une équipe de géologues, l'ouvrier Guenady Opchtchepkov, voulant jeter sa cigarette par-dessus bord, fit manœuvrer la poignée de la porte de l'appareil. Celle-ci s'ouvrit tout grand et l'imprudent passager fut pris dans un tourbillon d'air et éjecté à l'extérieur. Il tomba d'une altitude de 320 mètres. Un autre hélicoptère partit immédiatement à la recherche du corps. L'équipage de l'hélicoptère aperçut un homme faisant de grands gestes. Quelle ne fut pas sa stupeur de constater, à l'atterrissage, qu'il s'agissait d'Opchtchepkov, tombé sur un monticule de neige qui lui sauva la vie.

La première séance du conseil des Etats aurait eu lieu mardi

La confédération congolaise semble devenir une réalité

ELISABETHVILLE (AFP et UPI). — Les chefs des Etats membres de la Confédération congolaise, apprend-on hier soir, ont tenu mardi matin pendant plus de deux heures, à la résidence du président Tschombé, une réunion que, dans les milieux autorisés, on considère comme la première du Conseil des Etats de la Confédération congolaise.

Le Conseil des Etats comprend le président de la Confédération, M. Joseph Kasavubu, et les chefs des Etats. La réunion s'est tenue à huis clos et aucun communiqué n'a été publié.

A l'issue de la réunion, le président Kasavubu a déclaré à la radio du Katanga: «Je suis persuadé qu'avec la même compréhension et le même esprit de fraternité qu'à Tananarive, nous allons construire notre Congo.»

(Lire la suite en 19me page)

LE COUPLE PICASSO

Nous voyons sur notre photo Picasso dont on vient d'annoncer le mariage avec Jacqueline Roques. La femme du grand peintre tient ici dans ses bras le fils du célèbre toréador Dominguin.

Roulant à 160 km/h sur une route de Californie

L'actrice Belinda Lee tuée dans un accident

La jeune comédienne, qui était âgée de 26 ans, avait longtemps défrayé la chronique romaine par sa vie aventureuse et mouvementée

BAKER (Californie) (UPI et A,F,P.). — Une voiture qui roule à 160 km/h, un pneu qui éclate et la fait déraper sur 300 mètres puis percuter dans un fossé, telle a été la mort aussi banale que spectaculaire d'une jeune femme de 26 ans qui fut l'une des reines de la «dolce vita» romaine.

L'accident s'est produit lundi sur la route de Californie, à une quinzaine de kilomètres de Baker, à plus de 190 km à l'est de Los Angelès.

Belinda Lee a été éjectée et projetée à une vingtaine de mètres de la voiture. Elle devait succomber pendant son transport à l'hôpital de Barstow.

(Lire la suite en 19me page)

L'archevêque Makarios à Londres

Il participera à la fin de la conférence du Commonwealth

LONDRES (AFP et Reuter). — L'archevêque Makarios, président de la République de Chypre, est arrivé à Londres par avion hier après-midi pour participer à la fin de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

A son escale à Athènes, il a été interrogé par les représentants de la presse sur la politique d'apartheid de l'Union sud-africaine. «Non seulement nous désapprouvons, mais aussi condamnons la politique de discrimination raciale appliquée par l'actuel gouvernement sud-africain, a-t-il notamment répondu. Cela ne signifie pas que l'Union sud-africaine doive quitter le Commonwealth».

Mgr Makarios a d'autre part déclaré que Chypre avait été amené à s'associer au Commonwealth, dans l'intérêt même du peuple cypriote. «Notre adhésion au Commonwealth n'implique pas nécessairement que nous adhérions à un bloc, nous suivrons une politique indépendante, et nous lutterons, avec ou sans le Commonwealth, pour les principes et idéaux auxquels nous croyons».

Une réédition qui intéressera les historiens

Les étapes de l'impérialisme romain

par Jérôme Carcopino

Le volume de Jérôme Carcopino, de l'Académie française, qui porte ce titre, est la réédition d'une œuvre parue il y a vingt-cinq ans et épuisée depuis longtemps. Il méritait certes d'être publié de nouveau tant il contient de renseignements intéressants.

Dans un premier chapitre, il montre la responsabilité d'Hannibal dans la déclaration de la seconde Guerre Punique, puis prouve que c'est l'avidité des généraux qui poussèrent à la conquête de l'Orient, confirmant ainsi la thèse de Holleaux dans son volume «Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques».

En un troisième chapitre, M. Carcopino montre comment la conquête de la Roumanie permit à Trajan, très économe au début de son règne, de se permettre, grâce à l'«or des Daces», des dépenses immenses, car la Roumanie possède des richesses minières considérables. C'est cet enrichissement qui permit l'érection de la Colonne qui porte le nom de l'empereur et que l'on peut encore admirer à Rome.

Le chapitre quatre démontre que c'est bien à la royauté que visait César. Le cinquième étudie la fameuse inscription découverte à Lyon et qui contient un discours de l'empereur Claude au Sénat, accordant aux Gaulois le droit de faire partie du Sénat. Il compare ce discours au résumé qu'en donne Tacite et qui n'est qu'un «exercice de déclamation», tandis que ce que dit l'empereur «n'est point une œuvre d'art, mais en ce discours, qui fut un acte, se révèlent les secrets d'un homme d'Etat et le caractère d'un homme. Sans mérite littéraire, le texte de Lyon est inestimable en ce qu'il garde les couleurs et le mouvement de la vie.» Toute cette page de l'auteur est à relire et à méditer.

Georges MÉAUTIS.

(Lire la suite en 4me page)

Pour attirer l'attention du gouvernement sur le déclassement de la fonction publique

Les fonctionnaires français ont fait grève mardi

LE MOUVEMENT A ÉTÉ SUIVI DANS TOUT LE PAYS

PARIS (AFP). — Quinze mille fonctionnaires, principalement employés municipaux et agents de services publics et de santé, ont participé mardi matin, à Paris, à la manifestation décidée par les organisations syndicales, pour attirer l'attention du gouvernement sur le déclassement de la fonction publique.

Cette manifestation, qui s'est déroulée sans incident, et qui a pris la forme d'un défilé des protestataires de la place de l'Hôtel-de-Ville au ministère des finances, constitue le côté spectaculaire de la grève de vingt-quatre heures, décidée par les fonctionnaires de l'Etat et qui touche plus d'un million de personnes.

Cette grève traduit un malaise général. Les fonctionnaires français estiment, en effet, que leur pouvoir d'achat a subi un recul sensible depuis juin 1957 (entre 1,5 % et 4 %) et que ce recul a encore accentué leur retard par rapport aux ouvriers et employés du secteur nationalisé (chemins de fer, régie Renault, etc.), et, plus encore, du secteur privé.

L'objectif du mouvement, ainsi que l'ont souligné les syndicats, est l'obtention d'un plan de redressement et de reclassement de la fonction publique et aussi des mesures immédiates en faveur des agents, dont le traitement est le plus modeste.

Pas de distribution postale

Première conséquence de la grève: il n'y a pas eu de distribution de courrier hier matin. Les premières informations reçues de différentes régions font apparaître que l'ordre d'arrêt de travail a été généralement très suivi dans les postes et télécommunications.

(Lire la suite en 19me page)

L'aide des Etats-Unis à l'Amérique latine

Fidel Castro critique le plan Kennedy

Il le qualifie de «plaisanterie monumentale»

LA HAVANE (AFP). — «L'alliance pour le progrès de l'Amérique latine» proposée par le président est «une plaisanterie monumentale» qui n'a d'autre objet que «d'acheter la conscience américaine pour quelques millions», a notamment déclaré lundi soir à la Havane, M. Fidel Castro.

«A qui fera-t-on croire, s'est écrié le premier ministre, que les avares assoiffés d'or et les millionnaires yankees se préoccupent des progrès de l'Amérique.» Le président Kennedy, a poursuivi M. Fidel Castro, nous offre «une aumône de 500 millions de dollars» pour construire des écoles, des routes et des maisons, mais il ne nous propose rien pour notre développement industriel.

(Lire la suite en 19me page)

Castro est impitoyable: il fait fusiller même ses anciens compagnons de maquis, qu'il accuse d'activités contre-révolutionnaires. En dépit de cela, la foule docile manifeste son attachement au régime Castro.

Un gigantesque gâteau de fromage

SARREBOURG (UPI). — Si vous avez de l'appétit, il y a possibilité de pique-niquer à peu de frais sur la route nationale française 4, entre Phalsbourg et Saverne.

En effet, un camion d'une laiterie de Hampont, en Moselle, chargé de crème et de fromages, s'est retourné dans un virage. Toute la cargaison, estimée à 2 millions d'anciens francs, s'est répandue dans le fossé, formant un énorme gâteau de fromage à la crème, irrécupérable.

Le procès de Yassiada piétine

LE VERDICT NE SERA PAS RENDU AVANT TROIS MOIS

De notre correspondant d'Athènes:

Istamboul. — Ce n'est pas le moment d'épiloguer sur la révolution turque. On est encore en pleine période d'évolution.

A part la conjoncture économique et les hauts et les bas de la situation politique, il y a encore la tension entretenue par le procès devant la Haute Cour de justice de Yassiada des responsables du régime déchu. On a trouvé que les débats devant cette haute juridiction traînaient trop.

C'est pourquoi il a été décidé d'abréger et, par ailleurs, de renvoyer devant une juridiction ordinaire certaines causes qui, par leur caractère, paraissent être de la compétence des cours pénales.

On pourra ainsi alléger le fardeau des juges de Yassiada et aller plus vite.

La besogne, avec la publicité faite autour de certaines inculpations, paraît avoir porté. Il s'agissait avant tout de discréditer, de ravaler auprès des masses paysannes les dirigeants qui ont occupé le pouvoir pendant la décennie 1950-1960.

Des petits à-côtés

Plusieurs chefs d'accusation ont été menés de front contre les personnages en instance devant la cour suprême de Yassiada; mais on insista surtout sur les petits à-côtés de la vie privée des inculpés. D'où l'étalage de dessous féminins, d'adultères, de scènes d'alcôve, de lettres d'amour d'un érotisme puant la lubricité, et encore bien des bassesses, savamment dosées et lancées...

Le procès piétine

Les débats à Yassiada vont au ralenti. Faute de preuves irrécusables pour certains délits dont les anciens dirigeants ont été inculpés et à la suite de certains manquements de procédure, on piétine dans une mare stagnante. L'opinion publique évolue. Bien des adversaires du régime déchu ont fini par trouver que les inculpés ne sont pas aussi noirs qu'on veut les présenter et que des passions partisanes ont commencé à se faire jour à Yassiada.

Pour connaître les sentences à prononcer par la Haute Cour de justice, il faudra attendre encore trois mois, sinon davantage.

On continue à se demander si des condamnations à mort seront prononcées par les grands juges de Yassiada contre quelques-uns des principaux accusés responsables des infortunes turques.

André ALEXANDRIS.

(Lire la suite en 4me page)

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel de construire un magasin de vente à la rue de la Dime, sur l'article 705 du cadastre (au nord bâtiment 9, rue de la Dime).

Les plans sont déposés à la Police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 29 mars 1961.

Police des constructions.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

JEUDI 16 MARS 1961, dès 14 heures

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel :

1 armoire ancienne, 1 pendule neuchâteloise, 1 entourage de divan, 1 collection de coquillages, 2 fauteuils poufs, 1 table Louis XVI, armoires, commodes, chaises, tables, canapés, 1 buffet de cuisine, 1 établi, 1 lot de livres, bibelots, duvets, tableaux de : L. de Meuron, Bouvier, Theynet, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal :
ZIMMERMANN.

Grandes enchères publiques de bétail et de matériel agricole

Pour cause de cessation de culture, M. Ulysse Amez-Droz, agriculteur à Savagnier, fera vendre par voie d'enchères publiques volontaires, à son domicile :

1. Mercredi 22 mars 1961, dès 9 h, matériel :

6 chars à pont, dont 2 à pneus (1 de 4 tonnes) ; 1 fort char de forêt ; 1 tracteur Bucher D. 1800, 10 CV, avec barre de coupe à 3 points et prise de force, avec toit ; 1 tonneau à purin 1200 l ; 1 épandeuse à herbe ; 1 faucheuse Aebi à 2 chevaux sur pneus, bain d'huile ; 1 faneuse Aebi ; 1 râteau à cheval Aebi ; 1 lieuse Fahr, coupe 150 cm et diviseur ; 1 meule à aiguiser les couteaux, bain d'huile ; 1 charrue Ott No 1 ; 1 piocheuse sur roues ; 1 semoir Aebi 9 socs ; 1 semoir à engrais Stalder avec brasseur ; 1 cultivateur ; 2 herses dont une en fer ; 1 arrache-pommes de terre Aebi ; 1 rouleau en fer Aebi ; 1 semoir à petites graines ; 1 semoir à betteraves ; 1 buttoir combiné ; 1 herse-étrille ; une herse à prairie ; 1 moulin à marteaux Soder ; 1 char à lait avec cage ; 1 nourrisseur pour petits porcs ; 1 balance 300 kg ; 1 broyeur à pommes de terre ; 1 coupe-racines ; 1 coupe-paille ; 1 hache-paille Stalder ; 1 banc de charpentier ; 1 moteur Aebi 5 CV ; 1 pompe à purin Aebi ; 1 scie à ruban ; 2 traîneaux ; 1 glisse à fumier ; 1 grande bâche neuve 4 × 5 m ; 1 grande bâche usagée ; échelles ; colliers pour chevaux ; couvertures de laine et imperméables ; palonniers ; chaînes ; 1 cric ; 1 brouette à herbe ; 1 brouette à purin ; 2 clôtures électriques Lanker et accessoires ; 1 chaudière électrique Therma ; 1 bérot combiné ; cage et treillis à poussins ; 1 clapier ; 1 bassin galvanisé double ; 1 chaudière portative galvanisée avec chaudron ; 1 seille à choucroute en grès ; 1 vélo de dame ; 1 vélo d'homme ; cloches et clochettes ; bidons à lait ; fourches ; râteaux ; 1 char à pont à pneus ; 1 petit char à pont léger ; 1 voiture ; 1 faucheuse, 1 piocheuse mécanique ; 1 buttoir ; 1 hache-paille ; 1 concasseur et quantité d'objets dont le détail est supprimé.

1 machine à laver et 1 essoreuse électrique « Miele ».

Toutes les machines sont en parfait état.

1 lot graines d'esparcette ; foin et paille.

2. Jeudi 23 mars 1961, dès 13 h 15, bétail :

10 vaches fraîches et portantes
3 génisses de 1 à 2 ans
1 génisse et 1 bœuf de 15 mois
1 élève de 3 mois. MM.

Bétail indemne de tuberculose et de bang, vacciné contre la fièvre aphteuse. En grande partie bétail avec MM.

1 jument de 8 ans
1 pouliche de 3 ans
quelques porcs de 4 mois.

PAIEMENT COMPTANT.

Cernier, le 8 mars 1961.

Le greffier du tribunal,
A. DUVANEL.

IMMEUBLES

Parc à lièvres

Société de chasseurs cherche à acheter ou à louer

5 à 10 hectares de terrain

même inculte ou très en pente.

Eventuellement quel propriétaire laisserait clôturer ses terres ?

Faire offres à Eugène Matile, rue Breguet 4, Neuchâtel. Tél. (038) 5 54 47.

A vendre en plein centre de la Chaux-de-Fonds

immeuble d'ancienne construction

de moyenne grandeur. Belles possibilités de transformation pour ateliers, bureaux, appartements. Offres sous chiffres S. U. 1094 au bureau de la Feuille d'avis.

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona
NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre

Maison

entièrement rénovée, 2 appartements de 3 et 7 pièces, 5 garages, ateliers de 300 m², à CORMONDRÈCHE

Maison

ancienne, 4 logements, terrain de 900 m², possibilité de bâtir du locatif, à CORCELLES.

A vendre dans quartier ouest de la ville

IMMEUBLE

de 3 appartements, locaux et dégagement. Bâtiment en très bon état. Solide construction de 1910. Prix de vente Fr. 190,000.—.

Adresser offres écrites à 153-139 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Cornaux

terrain de vigne

exposé au soleil, eau potable et électricité sur place, à 10 minutes du village ; voie d'accès. 3703 m2. — Pour tous renseignements, téléphoner au 7 51 79.

On cherche à acheter

300 à 600 m² de terrain

avec grève, au bord des lacs de Neuchâtel, Bienne ou Morat. — Adresser offres écrites à T. U. 1079 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à Neuchâtel ou dans la région

immeuble

de 3 à 6 logements, en bon état. — Adresser offres écrites à E.S. 877, au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre moderne, indépendante, confort, avec pension. Tél. 5 88 55.

A louer chambre moderne à deux lits. — Demander l'adresse du No 1096 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre à monsieur. — Demander l'adresse du No 1086 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer à demoiselle, rue de l'Hôpital 17, 3me étage.

A louer à jeune fille ou dame, dans villa, quartier de l'Evole, belle chambre à un lit, part à la salle de bains ; vue sur le lac. — Tél. 5 57 66 ou 5 12 93.

A louer près de la gare, à jeune homme, jolie chambre meublée. - Tél. 5 98 57.

Chambre indépendante à louer aux Saars. — Tél. 5 25 16.

A LOUER

Côte-d'Azur

Maison de vacances près de Cannes, libre du 24 avril au 10 mai. Conditions intéressantes.

Adresser offres écrites à R. P. 1034 au bureau de la Feuille d'avis.

CONCISE

A louer pour le 1er avril

appartement

de 2 pièces, cabinet de toilette, dépendances, eau chaude, 85 fr. par mois. — Tél. (024) 4 52 61.

A louer au Landeron un

appartement de 2 chambres

cuisine et cave à dame seule. — S'adresser: Ville 42, le Landeron, tél. 7 97 87.

LOCAL

de 60 m², bien éclairé, avec vestiaire et toilettes, situé avenue de la Gare. — S'adresser à Technogramme S.A., rue du Bassin 1, tél. 5 21 90.

BEVAIX

Appartement de 2 pièces, tout confort, libre tout de suite. — Adresser offres écrites à B. D. 1089 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour le 24 juillet,

atelier de 50 m²

à 5 minutes de la gare de Neuchâtel, avec bureau, réduit, cave ; conviendrait pour mécanique ou horlogerie, etc. Loyer Fr. 88.—. Adresser offres écrites à D. F. 1087 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer au centre de la ville, comme bureaux,

locaux

rénovés dans bâtiment commercial. Conviendraient également comme cabinet médical. Téléphoner au 5 73 30.

PENSIONS

On cherche pour futur élève de l'école de mécanique

CHAMBRE ET PENSION

dans famille cultivée habitant si possible près de l'école. Téléphoner entre 12 h et 14 h au 5 37 49 qui renseignera.

Famille garderait en pension un enfant en bas âge. — Demander l'adresse du No 1091 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, à demoiselle, belle chambre avec pension. Rue du Bassin 14, 3me à gauche.

A louer au centre, jolie chambre avec bonne pension. Tél. 5 61 91.

DEM. A LOUER

100 francs de récompense

à qui me procurera appartement de 3-4 pièces avec confort, à Neuchâtel ou aux environs, pour date à convenir. — Adresser offres écrites à 153 - 134 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche pour le 1er mai

studio meublé

avec bains, au haut de la ville, Côte, etc. — Adresser offres écrites à 153 - 133 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

1 ½ à 2 ½ pièces

meublées ou non, en ville ou aux environs. — Adresser offres écrites à 153 - 135 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple sans enfant cherche appartement de

3 pièces

au rez-de-chaussée, avec confort. — Région Saint-Blaise, Hauterive, Corcelles, Peseux. — Offres sous chiffres J. L. 1080 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à louer

un appartement de 4 pièces

mi-confort, à la Coudre ou à Monruz.

Adresser offres écrites à R. T. 1095 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une pièce indépendante, sans confort, même mansardée, dans le centre de la ville, pour fin mars. — Faire offres sous chiffres 153-137 au bureau de la Feuille d'avis.

Logement

3 chambres, avec ou sans confort, est désiré par couple d'un certain âge, solvable, pour le 24 juin ou avant, dans le réseau des trams. — Faire offres sous chiffres A. S. 63.606 N., aux Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

On cherche pour le 3 avril,

chambre meublée

tranquille. Prix 50 à 80 fr. — Adresser offres écrites à N. 0. 1063 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

cherche chambre indépendante avec confort pour le 1er avril, si possible au centre. — Adresser offres écrites à A. C. 1090 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche

studio meublé

éventuellement 2 pièces, au centre. — Adresser offres écrites à 143 - 132 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à louer, soit du 16 juillet au 5 août 1961, soit du 23 juillet au 13 août 1961, un

CHALET

sur les bords du lac de Neuchâtel

Adresser offres écrites à G. I. 1083 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple tranquille, solvable, sans enfant, cherche appartement de

2 pièces

avec demi-confort ou confort, pour le 24 juin ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres D. D. 1054 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Mouvement de la Jeunesse suisse romande cherche, pour sa colonie des Diablerets,

MONITRICES

et FEMME DE MÉNAGE

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres au M.J.S.R., 35, Villereuse, Genève. Tél. 35 48 98.

Bureau de la ville engagerait habile

sténodactylographe

ayant des notions de comptabilité.

Adresser offres écrites à F. F. 1056 au bureau de la Feuille d'avis.

Dactylo-facturiste

désireuse de se perfectionner dans la langue allemande, trouverait emploi bien rétribué pour facturation, correspondance et travaux de contrôle. Entrée 1er mai ou à convenir.

Faire offres avec photo et copies de certificats sous chiffres 21004 à Publicitas, Olten.

BULL

Nous cherchons, pour notre bureau de Zurich,

une secrétaire qualifiée

de langue maternelle française avec bonnes connaissances d'allemand.
Nous offrons une activité intéressante et bien rémunérée, des conditions de travail agréables, semaine de 5 jours et fonds de prévoyance.
Prière d'adresser les offres détaillées avec photo à la direction de la

Société de machines à cartes perforées BULL S. A.,
Lagerstrasse 47, ZURICH.
(Tél. (051) 23 67 60)

BULL

SOCAL FINA

CHERCHE pour sa nouvelle station-service à NEUCHATEL, route des Falaises,

UN COUPLE

actif et désireux d'acquérir une situation indépendante. Les candidats disposant de pratique dans ce genre d'exploitation auront la préférence.

Adresser les offres écrites, avec curriculum vitae, photographies, références et certificats d'activité antérieure à

SOCAL S. A.
Département du personnel, Case Saint-François, Lausanne 1.

SCHULTHESS

Nous cherchons pour notre bureau de vente, date à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

NOUS DEMANDONS : personne de langue maternelle française, avec connaissance parfaite de l'allemand, capable de travailler seule et aimant le contact avec la clientèle.

NOUS OFFRONS : place stable et bien rétribuée, ambiance de travail agréable, travaux intéressants et variés.

Faire offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire, photographie et date d'entrée.

SCHULTHESS

9, RUE DES ÉPANCHEURS
NEUCHATEL

Se présenter sur demande seulement.

VOUS

présentez bien, vous vous exprimez avec facilité, et la volonté est une de vos qualités ! Utilisez vos ressources naturelles, VOUS, Madame, VOUS, Monsieur, en exposant à chaque maîtresse de maison ses intérêts les plus élémentaires. Pas de marchandise. Rétribution assurée chaque semaine. Possibilité de gain très intéressante. Consultez-nous par simple carte postale, sous chiffres AS 7125 G, Annonces Suisses S.A., Genève.

CISAC S. A., Cressier (NE) cherche

serrurier en bâtiment

qualifié pour entretien du parc machines et installations et pour nouvelles constructions. Connaissance du tournage désirée. Travail intéressant. Discrétion assurée. — Faire offres écrites.

On demande pour date à convenir

sommelière

connaissant les deux services. Bon gain. — Faire offres au **restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.**

On cherche **JEUNE HOMME**

pour aider au magasin et faire les courses. Place agréable, bons traitements et bon salaire. Possibilité d'apprendre la langue allemande.

Faire offres à E. Pauli, boulangerie-pâtisserie, Hauptstrasse 17, Nidau-Bienne. Tél. (032) 2 36 47.

Ambassade scandinave à Berne cherche

secrétaire

pour correspondance et travaux de bureau. Doit posséder à fond les langues française et allemande ainsi que la sténographie. Semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, certificats, photo et références sous chiffres P 10186 Y à Publicitas, Berne.

Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel cherche dame ou demoiselle pour

TRAVAIL FACILE

pouvant être exécuté à domicile.

Faire offres écrites au musée, place Numa-Droz 3.

MAITRE CHARLES BONHOTE
AVOCAT ET NOTAIRE A PESEUX
cherche une

EMPLOYÉE

et une

APPRENTIE

Entrée après Pâques ou date à convenir. Adresser offres écrites à l'Etude Grand-Rue 3, à Peseux.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

remonteuses de finissages et de mécanismes

sur grandes pièces

Places stables et bien rétribuées, semaine de 5 jours.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres à **Looping S. A.,** manufacture de réveils, Corcelles (NE). Tél. 8 16 03.

La Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod

cherche

deux serruriers

avec de bonnes connaissances professionnelles, si possible quelques années d'expérience, pour tous travaux de constructions et réparations.
Places stables et bien rétribuées.
Horaire hebdomadaire de travail: 45 heures en 5 jours.
Se présenter au bureau du personnel, le matin de 10 h à midi.

On demande pour

tout de suite

personne disponible toute la journée pour travaux de mise à jour de fichiers. Connaissance de la dactylographie nécessaire.

Se présenter au Bureau d'Adresses et de Publicité, place de la Gare 6, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

employé supérieur

en qualité de responsable de son bureau de fabrication. Nous cherchons personne hautement qualifiée, connaissant à fond les problèmes de planning et d'acheminement, ayant de l'esprit d'initiative pour réorganiser et moderniser ce département.

Faire offres sous chiffres J. K. 1066, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au bureau de la Feuille d'avis. Discrétion assurée.

Lire la suite des annonces classées en dixième page

Playtex LIVING

le soutien-gorge qui respire avec vous et réalise vos désirs les plus secrets! De coupe anatomique parfaite, il sied comme une seconde peau et confère à votre buste une féminité ensorcelante!

13 tailles différentes — Fr. 24.50

AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

POUR MESSIEURS...

Grand choix à partir de **Fr 29,80**

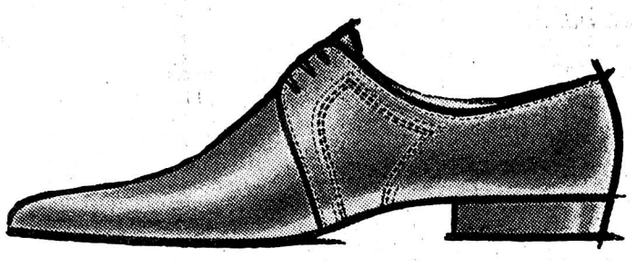

Fr 34,80 cuir noir
semelle de cuir

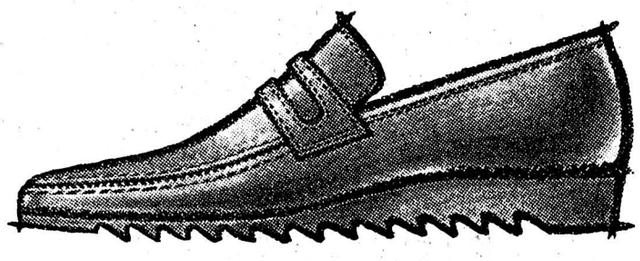

Fr 39,80 Newcalf brun togo
semelle caoutchouc

J. Kurth S.A.
Seyon 3 - **NEUCHÂTEL**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

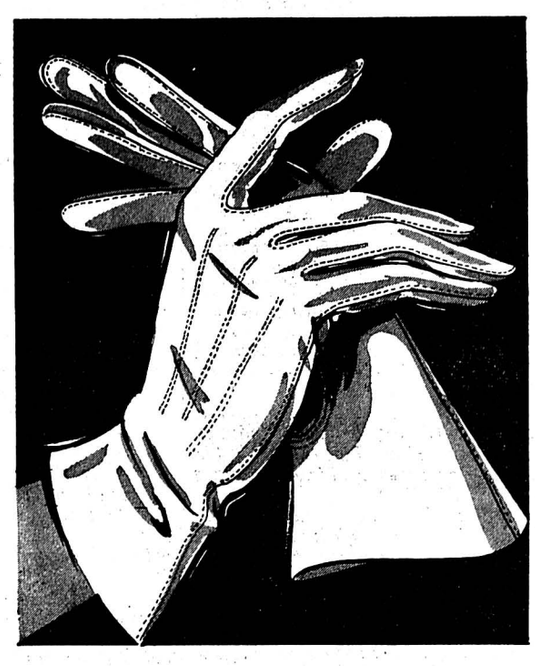

Magnifique gant de peau
classique et élégant,
avec nervures
Teintes mode, seulement

10.90

armourins
neuchâtel

TRÈS JOLIE LINGERIE... *à prix magiques*

COMBINAISON
en nylon mi-opaque, forme croisée, bas avec entre-deux et plissé. Blanc - citron - lilas.
Un prix réclame
6.90

JUPON
en moltoprène entièrement recouvert et doublé de tulle, orné de dentelle froncée. Blanc.
9.80

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

COMBINAISON
en perlon, façon soutien-gorge, en riche dentelle et entre-deux froncé, bas avec dentelle et ouverture de côté. Très jolie exécution. Se fait en blanc, lilas ou citron
10.90

Toutes les spécialités pour votre chien

Luthy
Terreaux 3, Neuchâtel
Tél. 5 29 91

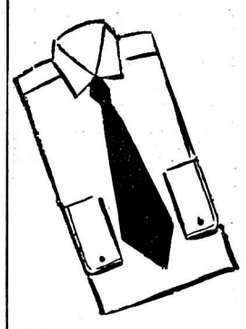

GUYE PRÊTRE
chemiserie

A vendre
7 ruches DB
peuplées, avec matériel, extracteur, en bloc. — Tél. (038) 8 19 77.

A vendre
1 remorque pour auto
attelage pour « VW » (pare-chocs), 300 fr. — Case postale 750, Neuchâtel 1.

Radiateur électrique
à partir de 24.90

chez
CLAUDE DUCOMMUN
Electricité
Orangerie 4

Automobilistes!

un nouvel avantage* ALTSTADT:

* La **règle des deux cents francs,** pratiquée seulement par l'ALTSTADT, vous fera réaliser de substantielles économies (malgré le tarif uniforme obligatoire!)

L'ALTSTADT prend en effet à sa charge les dommages R.C. jusqu'à Fr. 200.— par sinistre sans toucher au rabais d'attention.

La fréquence de ces petits sinistres est telle que l'assuré a au moins une chance sur deux, de profiter de cette règle.

Autres avantages de la police ALTSTADT Autoplan: p. ex. remboursement en espèces de la prime non absorbée en cas de vente du véhicule ou de résiliation par l'assuré à la suite d'un sinistre, payement trimestriel de la prime, etc...

Rendez-nous visite ou téléphonez-nous, cela ne vous engage à rien et nous vous conseillerons avec plaisir.

La police ALTSTADT est le certificat de l'automobiliste consciencieux

A l'ALTSTADT Société Anonyme d'Assurances
9, rue des Epancheurs, Neuchâtel
Prière de me soumettre
vos propositions sans engagement!

Nom ..... Prénom .....
Marque de voit. ..... Type ..... CV .....
Année de constr. ..... Sans accid. depuis .....
Rue ..... ℓ .....
Lieu ..... (en majuscules s.v.p.) FN 2

Renseignez-vous auprès de nos bureaux de vente, de nos nombreux collaborateurs, de votre agent automobile ou de votre garagiste!

Bureau de service ALTSTADT,
9, rue des Epancheurs
Neuchâtel - Tél. (038) 5 94 27

61.2.1f

Avec ALTSTADT en bonnes mains

ALTSTADT
Société Anonyme d'Assurances
Direction pour la Suisse romande: Genève, Rue du Temple 3, Tél. 022/320505

Articles et documents

Les étapes de l'impérialisme romain

par JÉRÔME CARCOPINO

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le chapitre, à mon sens, le plus intéressant, est celui qui expose « ce que Rome et l'empire romain doivent à la Gaule ». En fait, c'est une conférence prononcée le 7 mars 1932 devant l'Université d'Oxford et répétée cinq mois après devant l'Association Guillaume Budé. 1932, relevons cette date. C'était le moment où le fascisme triomphait et il était piquant de relever l'immense dette que l'Italie romaine devait aux Gaulois : les armes tout d'abord, pilum, javelots, glaive, puis une moissonneuse, décrite par Pline l'Ancien, la bière, cervesa, d'où vient le nom d'une coiffure que certains étudiants, les Zofingiens entre autres, portent dans les grandes occasions : cerevis ; et il est bien caractéristique que l'on ait trouvé dans la Lozère un débris de pot portant l'inscription « Vivent les buveurs de bière ». Enfin, n'oublions pas que les braies, qui devinrent nos pantalons, sont d'origine gauloise.

Mais l'influence littéraire est encore plus importante que tout cela.

Les Gaulois occupèrent la plaine du Pô, imprégnèrent cette terre, et les influences ataviques sont d'une extrême importance. Qu'il me soit permis, à ce sujet, de narrer un souvenir personnel. C'était au temps où les fêtes de lutte se célébraient encore sur la colline du Crêt. Un des lutteurs avait un visage qui me frappa. « Cette figure, cette tête, je l'ai déjà rencontrée. Mais où ? » Soudain, le souvenir me revint : c'était l'image même de la statue du Gaulois mourant, un des chefs-d'œuvre du Musée du Capitole.

Ainsi, ce Neuchâtelois avait gardé le type celte dans toute sa pureté. Rien d'étonnant, dès lors, que les écrivains du nord de l'Italie aient gardé l'empreinte atavique de la race dont ils descendaient, qu'il s'agisse de Virgile comme de Catulle.

L'histoire : «une acquisition pour toujours»

Thucydide l'a affirmé : l'histoire, telle qu'il la conçoit, peut être un « ctèma es aei », une « acquisition pour toujours », car les mêmes événements ou des événements semblables se reproduiront « tant que la nature de l'homme demeurera semblable ». Aussi comprend-on que M. Carcopino, à plusieurs reprises, puisse rapprocher d'événements modernes certains faits de l'his-

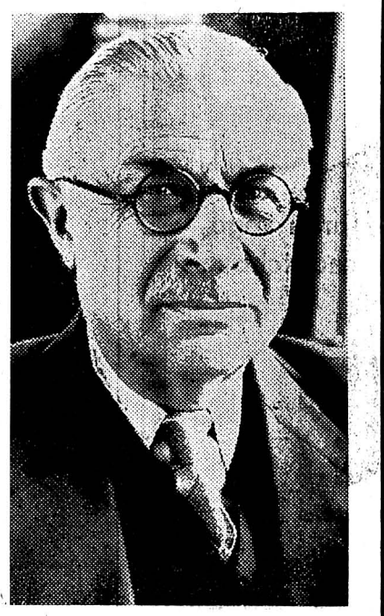

Jérôme Carcopino

toire romaine et ce n'est pas un des moindres charmes de son volume.

Il m'a été possible de vérifier, moi aussi, l'exactitude de l'affirmation de Thucydide.

Il ne me paraît pas exact, en effet, de dire avec M. Carcopino que l'impérialisme est une « création de la Rome antique ». Athènes aussi a voulu la domination universelle et ce désir est bien antérieur à la décision de transporter sur l'Acropole le Trésor de la Ligue de Délos. Il existait déjà en 462, au moment des attaques d'Ephialte contre l'Aréopage et c'est lui qui poussa Eschyle à quitter Athènes et à se rendre en Sicile. Voilà ce qui me permit d'intituler le discours que je prononçai comme recteur de l'Université le 9 octobre 1939 « Thucydide et l'impérialisme athénien » C'était au début de la guerre, la censure veillait. Cependant, grâce au procédé de l'« allusionisme » et en me basant sur les principes affirmés par Thucydide, il me fut possible d'annoncer à l'avance la défaite finale d'Hitler.

Georges MÉAUTIS.

Echos de la colonie suisse de Bruxelles

De notre correspondant de Bruxelles :

La Chambre de commerce suisse pour la Belgique et le Luxembourg a tenu sa 63me assemblée générale annuelle à fin février, dans les locaux de la Maison suisse à Bruxelles. Une soixantaine de membres avaient répondu à la convocation du conseil d'administration. On notait la présence de MM. Robert Maurice, ambassadeur de Suisse, P. Wurth, conseiller d'ambassade, P. Monney, premier secrétaire d'ambassade et Ch. Meyer, consul général de Suisse à Anvers.

Présidée par M. A. Ed. Ziegler, l'assemblée a entendu les rapports présidentiel d'abord, puis ceux du secrétaire de la Chambre, du trésorier et des vérificateurs de comptes, rapports qui ont été acceptés sans discussion. Le bureau du conseil a été renouvelé en confirmant M. Ziegler à la présidence et en appelant M. Reymond, à la 1re vice-présidence.

L'allocution du président avait comme thème les possibilités que peut offrir la Belgique aux industriels suisses envisageant une extension de leurs fabrications dans les territoires de la Communauté économique européenne. Il a fait remarquer que les prévisions d'avenir en Europe sont bonnes à moyenne échéance. La Belgique, a-t-il ajouté, donne de nombreux avantages, notamment en personnel technique et en cadres. Si un précompte prévu par la « loi unique » de 10 % peut être appliqué en Belgique, la Suisse connaît une formule de précompte atteignant 27 %. M. Montandon, à son tour, a brossé un tableau des échanges commerciaux belgo-suisses pendant l'année 1960. Ces échanges ont marqué, dans les deux sens, un notable progrès sur l'année 1959. L'Union économique - belgo - luxembourgeoise se place, pour l'exercice écoulé, au sixième rang des fournisseurs de la Suisse avec 424 millions de francs suisses d'exportations et au septième rang des clients de notre pays avec 287 millions de francs suisses d'importations. Ce résultat est très satisfaisant malgré le malaise économique qu'on observe dans certaines sphères belges.

M. Robert Maurice, ambassadeur de Suisse — que l'assemblée avait acclamé comme président d'honneur de la Chambre de commerce, — a pris la parole, en fin de séance. Il a présenté un intéressant exposé sur l'aide aux pays sous-développés. Il estime que l'Occident devrait réviser entièrement ses conceptions à cet égard. Le monde marxiste applique un système de développement qui convient mieux aux conditions sociales des pays en voie de développement. Il est, en effet, tentant pour le Tiers-monde d'adopter des formules présentées par les pays communistes. Le monde libre, de son côté, doit faire un grand effort pour contrebalancer cette influence dans l'élaboration de programmes efficaces. Le choix que feront les pays du Tiers-monde déterminera l'avenir des tendances du monde libre et de celles des pays communistes. Une coopération économique sur une base rentable et l'apport aux peuples sous-développés, non seulement de techniciens et de capitaux, mais aussi des moyens de les sortir de leur condition primaire, leur permettrait de s'intégrer dans une économie de marché, dont ils seraient les premiers bénéficiaires.

L'assemblée générale avait été précédée d'un déjeuner amical très animé.

LE PREMIER MARS A BRUXELLES

Lors de la célébration du centenaire de la République neuchâteloise, un groupement des Neuchâtelois résidant en Belgique avait été créé dans la capitale belge en 1948. Ceux des fondateurs de ce groupement qui restent encore sur la brèche ont fêté, avec leurs amis confédérés, le 113me anniversaire de notre République. Un souper avec un menu essentiellement de notre pays avait réuni une cinquantaine de convives.

Les participants à cette fête ont eu le plaisir d'assister à la projection d'un film en couleurs de la Fête des vendanges de Neuchâtel qui a été accueilli par de chaleureux applaudissements. M. Porret a fait un laïus en parler neuchâtelois et M. Gindraux, président du groupement, a évoqué quelques souvenirs émouvants de notre passé. Une franche atmosphère a mis tout le monde de bonne humeur, d'autant plus que Ouin-Ouin, notre Neuchâtelois No 1, nous en a raconté de bien bonnes! La gaieté était dans tous les cœurs au souvenir de notre patrie lointaine.

Charles-A. PORRET.

Le procès de Yassiada piétine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les exécutions capitales, en Turquie, ont lieu par pendaison, en place publique, et le corps reste au gibet du lever au coucher du soleil. Pour les autres, pour ceux qui auront à subir une peine afflictive et infamante, ou qui seront condamnés à la relégation, dans l'un et l'autre cas supérieure à dix années, ils seront détenus en deux lieux historiques, si l'on veut, mais où les conditions de détention font pâlir même l'Enfer du Dante.

Les uns iront subir leur peine au fort de Sinope ; les autres seront détenus au fort d'Alaïyé.

Sinope, cette antique ville du Pont (mer Noire), peut se vanter d'avoir donné le jour au fameux cynique Diogène. Son fort, elle le doit à Mithridate VII, qui régna sur le royaume du Pont de 123 à 63 av. J.-C. Il s'agit plutôt d'une forteresse comprenant de vastes dépendances, le tout enceint d'une muraille de deux mille mètres de circonférence et d'une hauteur de quinze mètres.

Fameux aussi ce Mathridate le Grand dit Eupator, l'ennemi irréconciliable de Rome qui, comme le Raspoutine de nos jours — de crainte d'être empoisonné par des membres de sa famille — s'était accoutumé si bien aux plantes vénéneuses pour s'immuniser contre leurs effets qu'il pouvait avaler des doses massives des plus violents poisons connus alors.

Une discipline de fer

Les détenus de la prison de Sinope, des condamnés de droit commun, la plupart des criminels, sont plus de sept cents. A leur incarcération, ils sont pendant huit mois isolés dans des cellules de 2,5 mètres cubes. Après ce stage préparatoire, ils sont versés dans la salle commune. La discipline est féroce. Au moindre manquement c'est le cachot, et pour les fautes plus graves il y a des oubliettes plongées dans une obscurité totale. Nombreux sont ceux qui, après un séjour prolongé dans les ténèbres de ces geôles, ont perdu la vue au brusque contact de la lumière du jour.

L'insalubrité est totale dans cette vieille forteresse qui a également servi de lieu de déportation des adversaires politiques du Sultan Rouge.

Une autre partie des condamnés de Yassiada qui auront à purger une peine de détention de plus de dix ans iront à Alaïyé, une autre forteresse antique sur le littoral méridional de l'Asie Mineure qui a été élevée par des pirates grecs et cyrénéens vers l'an 200 av. J.-C. pour leur servir de repaire. Les conditions de vie n'y sont pas meilleures.

André ALEXANDRIS.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Palace : 15 h et 20 h 30, Un Soir sur la plage.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Vénus au vison.
Rex : 15 h et 20 h 30, La Revanche de Frankenstein.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Dragée haute.
Bio : 14 h 30 et 20 h 30, Ne tirez pas sur le bandit.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Drame dans un miroir.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) : Dr Kreis, Seyon - Trésor

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition

AU FIL DES ONDES

Quatre amis

Le 1er mars, Pierre Mollet nous a agréablement confié pour quelles raisons musicales (à l'état pur) et sentimentales, il aime et aimera toujours les « Comedian Harmonists » aujourd'hui laissés de côté au profit souvent de filandreuses musiquettes, Charles Trenet, Alfred Cortot et Debussy. Notre ancien concitoyen apporta et fit entendre des disques, aujourd'hui introuvables, des chanteurs allemands, de ceux également du « fou chantant » toute première manière, et en de fort bons commentaires nous dit ce que tout admirateur de Claude de France sait en son cœur, à savoir que « La Mer » de Debussy est l'un des chefs-d'œuvre de la musique contemporaine.

Rendons à César...

Le 2 mars, nous avons entendu dialoguer de fort charmante manière Bernard Gavoty, critique musical au « Figaro », et Pierre Mollet, baryton, à Radio-Lausanne. Ces deux musiciens rendirent un bel et vibrant hommage au grand critique musical que fut Emile Vuillermoz. Dans une langue élégante et à un rythme fort plaisant pour l'auditeur, cette courte causerie « In Memoriam » fut sans doute appréciée. Or, le programme des émissions portait le seul nom d'Henri Jaton, organisateur, probablement de cette fructueuse rencontre, mais pas même le nom des deux interlocuteurs.

Juste hommage

M. Max Petitpierre a donné sa démission de conseiller fédéral le 7 mars. La radio, par la bouche de Georges Duplain, informa le vaste public des sans-filistes de cette nouvelle. Notre confrère de Berne traça un tableau riche en couleurs de la carrière fructueuse de notre éminent concitoyen. Ce dernier a travaillé plus de quinze ans dans un ministère chargé de responsabilités variées et a acquis, loin à la ronde — on le rappelle ici — un renom de haute qualité et d'un format assez exceptionnel dans nos annales helvétiques.

Reconnaissance

Nous exprimons notre gratitude d'auditeurs sportifs aux speakers Lelio Rigassi et Eric Walter qui, tout au long (qui nous parut court) des championnats du monde de hockey sur glace ont rendu vivants, présents, agréables à suivre, les matches de Genève et de Lausanne. Nous n'avons pas à parler des reportages en télévision, mais nous nous estimons heureux des retransmissions de nos reporters : leur métier, la sûreté de leur coup d'œil, la vivacité plaisante de leurs commentaires ont fort satisfait leurs milliers d'auditeurs sans-filistes. Félicitons notre concitoyen Olivieri qui arbitra le grand match entre le Canada et l'URSS le 12 mars, travail qui ne fut pas de tout repos.

Le français

« On n'aura jamais fini de parler pour », disait un auditeur devant le soussigné. Donc, encore un mot à son propos. La romancière Malet-Joris, auteur du livre « L'Empire céleste », qui reçut le prix Femina, s'entretenant le 11 mars de Mme de Sévigné, dit : « Beaucoup de personnages «conséquents» ont déjà parlé d'elle. » En effet. Mais sans doute ces personnages étaient-ils importants, pour parler en bon français. Des cas comme celui-ci ne justifient pas nos erreurs, à nous autres, mais ils les excusent.

Une heure captivante

Elle peut être recommandée aux auditeurs qu'intéressent de courts et bons aperçus concernant les lettres, les arts, la musique, les voyages. C'est l'émission « La terre est ronde », thèmes et musiques à l'ordre du jour, et que dirige Jo Excoffier le samedi après-midi, sur Radio-Lausanne. Des personnalités remarquables et au loin remarquées s'entretiennent alors de sujets bien choisis. Les gens cultivés en tirent plaisir, profit et agréables connaissances du monde. (De 14 à 15 h.)

Grandeurs immortelles

Au soir du 12 mars et après les ronflants applaudissements des amis enthousiasmés des joueurs canadiens, nous avons goûté les sereines beautés du concerto brandebourgeois No 4 de J.-S. Bach ; ses interprètes excellents: Fenyvès, violon, Pépin et Roy, flûtistes, Doris Rossiaud au clavecin, y mirent une verve et une probité artistiques du meilleur aloi ; cette page avait été dirigée par Ataulfo Argenta, peu de temps avant sa mort.

LE PÈRE SOREIL.

Et à part cela...

● le 7 mars, l'orchestre de Beromunster, sous la direction de J.-M. Auberson, et jouant à Bâle, nous plut beaucoup, ainsi que son soliste, le bon baryton Gérard Souzay; ce dernier chanta six monologues du Jedermann de Frank Martin, entre autres, et l'orchestre donna une belle interprétation de la Mer, de Debussy ;

● Ernest Ansermet et l'O.R. eurent un vif succès, le 8 mars, au cours du concert au Victoria-Hall; le brillant baryton Fischer-Dieskau chanta des extraits de « la Tempête » du même Frank Martin ;

● sur Radio-Paris, à partir du 9 mars, vous prenez plaisir à l'émission du « petit guide pratique de l'auto-stoppeur » et de « l'auto-stoppé » également; ceci se passe en leçons, à 19 h. 50, presque tous les soirs ;

● des mélodies d'E. Jaques-Dalcroze, un peu affadies par les ans, mais bien chantées, furent exécutées le 11 mars, par différents chœurs vaudois ;

● le 12 mars, à Beromunster, nous entendîmes, le matin, un concert à la mémoire d'Edmond Appia, et en particulier la belle symphonie de Paul Dukas, dirigée par le regretté défunt, il y a peu de temps ;

● l'orchestre de l'Association Pasdeloup, avec Yehudi Menuhin, donna un magnifique concert, le 12 mars avec, en particulier, des œuvres de Bach et de Brahms. Le P. S.

PETITE CHRONIQUE DE LA T. V.

Ouvrez l'œil et le bon...

A LA VEILLE DU PROCÈS EICHMANN

Au mois d'avril s'ouvrira en Israël le procès d'Eichmann, qui va tenir en haleine le public du monde entier. La TV suisse envoie une équipe en Israël, formée de MM. Bimpage, opérateur, et Barrat, réalisateur, qui durant une dizaine de jours préparera une émission qui sera présentée à la TV à la veille du procès.

La question des émissions d'information au cours du procès n'est pas encore réglée sur le plan international. Une société avait obtenu les droits exclusifs de la transmission des débats, mais une décision définitive ne semble pas encore prise.

CITÉS ROMANDES A L'HEURE DE LEUR CLOCHER

Après Boudry et la Sarraz, Estavayer, Saint-Gingolph (Suisse et France), ainsi que Delémont recevront la visite du car de la TV romande pour présenter aux téléspectateurs les questions aussi multiples qu'intéressantes qui se posent à ces cités.

246 ÉMISSIONS DOCUMENTAIRES A LA TV ROMANDE EN 1960

En 1960, la TV romande a réalisé 246 émissions documentaires : Sentiers du monde, émissions scientifiques et industrielles, continents sans visa, caméras autour du monde, feu vert, magazine féminin, terres sous d'autres cieux, cours d'anglais, etc.

LA COLLABORATION ENTRE LA TV BELGE ET LA TV ROMANDE

Depuis plusieurs mois, les échanges d'émissions entre la TV belge d'expression française et la TV romande sont nombreux. C'est ainsi que plusieurs « dramatiques » réalisés en Suisse ont passé sur les émetteurs wallons et vice versa.

Mais les échanges vont encore s'intensifier pour le plus grand profit des téléspectateurs des deux pays. Récemment, M. René Schenker, directeur adjoint de la TV suisse et chef du programme romand, s'est rendu à Bruxelles, où il a eu des entretiens avec les dirigeants de la TV belge.

Ainsi, des émissions de variétés seront réalisées en coproduction par les deux télévisions. Il y aura des échanges de reportages entre l'émission romande « Continents sans visa » et l'émission belge parallèle intitulée « Neuf millions ». La RTB et la SSR enverront des équipes mixtes à l'étranger qui réaliseront des reportages originaux pour les deux magazines. Des « dramatiques » continueront d'être échangés et de courts métrages touristiques tournés récemment en Suisse serviront d'« interludes » sur les ondes hertziennes belges.

MOTS CROISÉS

Problème No 477

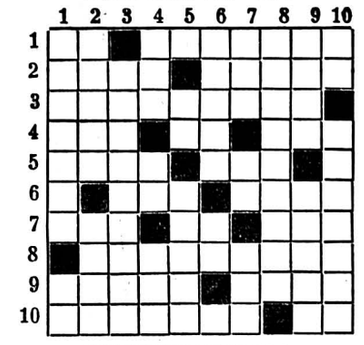

HORIZONTALEMENT

1. Préfixe. — Ils sont faits minutieusement.
2. Est employé pour faire de grands tours. — Donne l'apparence d'un phénomène.
3. Rejetons.
4. Ce que fait la fortune aux audacieux. — Accord du passé. — Reste de vase.
5. L'asile le plus sûr est celui d'une mère. — Fut mère sans prendre de voile.
6. Salue le départ d'un importun. — Incendiaire.
7. On en tire de nombreux instruments. — Eclaireur d'Afrique. — Porte du grain.
8. Qui surviennent au cours d'une affaire.
9. Pas timides. — Emportés.
10. Qui n'est pas douteux. — Pronom.

VERTICALEMENT

1. Un autre nom des abats. — Particule.
2. Fait la couverture. — Plusieurs batailles ont eu lieu sur ses bords.
3. Façon de laver la tête.
4. Il faut être calme pour le rester. — Lettre grecque. — Démonstratif..
5. D'une locution adverbiale. — Rasa.
6. Synonyme de grêle. — Préfixe.
7. Préfixe. — Abréviation cinématographique. — Porta les habits des deux sexes.
8. Un son de cloche.
9. Se trouve dans un état. — Qui ne sont pas réformés.
10. Pronom. — Epuise.

Solution du No 476

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	■	E	V	E	N	T	A	I	L
2	E	C	R	U	■	E	R	I	N	E
3	B	A	R	■	E	V	I	T	E	S
4	E	M	E	U	T	E	S	■	S	T
5	■	P	U	N	A	■	T	A	■	E
6	R	■	R	I	■	C	E	N	S	■
7	A	T	■	V	O	I	S	I	N	E
8	L	O	D	E	V	E	■	M	O	N
9	E	P	I	R	E	■	B	E	B	E
10	R	O	U	S	S	E	U	R	■	E

RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, en ouvrant l'œil. 7.15, informations. 7.20, sourions à la vie. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, au carillon de midi, avec, à 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, chant.

16 h, feuilleton. 16.20, musique légère. 16.40, l'heure des enfants. 17.40, nos classiques, émission musicale. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, fantaisie. 18.45, la Suisse au micro. 19 h, actualités nationales. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, fermé à clé. 20 h, questionnez, on vous répondra. 20.20, ce soir, au programme du concert symphonique : Christoph-Willibald Gluck, W.-A. Mozart, Arthur Honegger, Boris Blacher. 20.30, les concerts de Radio-Genève, avec l'Orchestre de la Suisse romande, direction : Jean Meylan, soliste : Ruth Geiger, pianiste. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 22.55, en flânant...

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, musique récréative. 20 h, charme et poésie, de Léo Ferré. 20.20, jazz sur le toit de l'Europe. 21.05, passeport pour l'inconnu: «Le Chercheur d'ondes», adaptation par M. Thomé du roman de N. Roger. 22.15, micro-magazine du soir. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, Orchestre récréatif. 6.50, quelques propos. 7 h, informations. 7.05, les trois minutes pour l'agriculture. 7.10, danses populaires espagnoles. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, sonate, de Bach. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.25, imprévu. 13.35, sonate, de P. Hindemith. 13.50, musique de chambre de P. Hindemith. 14 h, pour madame.

16 h, musique populaire du Jura. 16.30, promenade printanière. 17 h, des enfants apprennent à chanter. 17.30, pour les enfants. 18 h, musique récréative moderne. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, Stan Kenton Show. 21.30, entretien. 22.15, informations. 22.20, concert à la Cathédrale de Berne.

TÉLÉVISION ROMANDE

17 h, pour vous les jeunes. 19.30, je parle anglais. 20 h, téléjournal. 20.15, «P'tit Lou», une série écrite spécialement pour la TV, par S. Chevalier. 20.45, New-York, canal 11. 21.10, nos caméras autour du monde. 21.25, Eurovision : Paris, match international de football France - Belgique. 22.20, dernières informations. 22.25, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, session des Chambres fédérales. 20.20, émission avec le Dr G. Töndury, professeur d'anatomie. 21 h, concert par l'Orchestre philharmonique de Londres. 21.45, match de football France - Belgique. 22.20, téléjournal.

Rayures

Les tissus rayés dominent actuellement la mode masculine. Les nouveautés de printemps et d'été nous sont parvenues d'Angleterre et d'Ecosse et nous tenons à votre disposition une collection plus riche que jamais signée des meilleures maisons. Vous apprécierez le plaisir de choisir.

FINE MESURE PKZ

Fine mesure... à votre mesure.
Neuchâtel, tél. 5 15 68

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.

VIA 1

Nouveau **Indispensable à votre automate!**

Maintenant mieux dégrossir dans l'automate

VIA, le produit à dégrossir idéal pour les automates, a été conçu en étroite collaboration avec les ménagères. Ce sont également des ménagères qui ont mis VIA des centaines de fois à l'essai. Voici ce qu'elles en disent: VIA est imbattable pour dégrossir le linge blanc et de couleur – imbattable pour le prélavage et le lavage des habits de travail!

VIA est extrêmement actif: il extrait à fond, dans l'eau froide déjà, la saleté et le gras de n'importe quel tissu et rend votre linge absolument propre.

Via est concentré, par conséquent très économique à l'emploi. Vous serez agréablement surprise de voir combien longtemps dure un paquet.

VIA est **riche en phosphate,** grâce auquel vous ne décèlerez pas la moindre **trace de dépôts calcaires** dans votre automate, quel que soit le degré de dureté de l'eau (eau calcaire).

C'est pour cette raison que VIA rend votre linge moelleux et souple.

VIA mousse modérément: le tissu peut ainsi circuler librement à travers le linge sans provoquer un excès de mousse qui déborde de la machine.

Son avantage primordial: VIA a été adapté exactement à RADION. Il permet aux propriétés de RADION de se déployer intégralement. C'est pourquoi la nouvelle méthode de lavage VIA/RADION donne un résultat encore jamais égalé.

VIA est encore plus avantageux dans le grand paquet économique.

Un produit de la savonnerie Sunlight

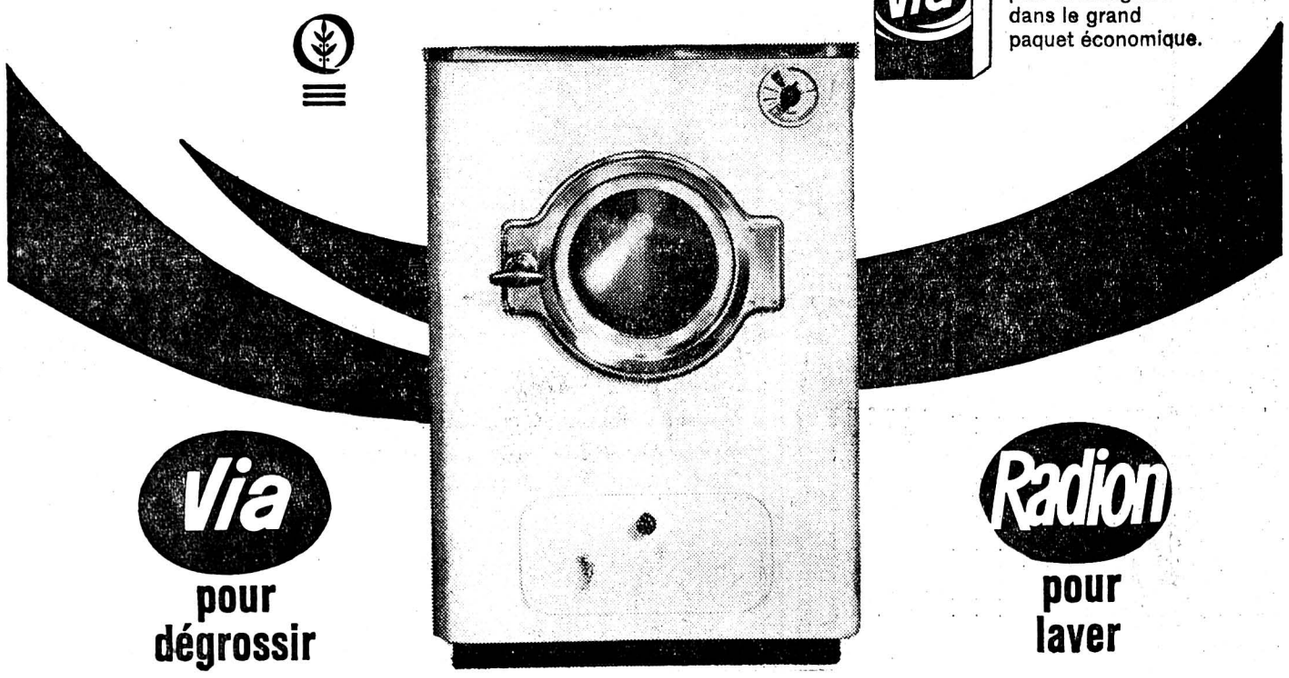

Via pour dégrossir

Radion pour laver

La Boule Hoover plane *

– et vous suit, pas à pas, partout où ménage à faire il y a!

* L'aspirateur Boule Hoover plane sur un coussin d'air. Jamais vous n'aurez à le porter, ou à le traîner derrière vous.

Aucun endroit de votre appartement ne lui est interdit, tout est accessible, car son tuyau Hooverflex s'étire jusqu'au double de sa longueur.

Aucun problème de nettoyage ne lui est impossible: tapis, carrelages, tissus, bibliothèques.

Son sac à poussière — en papier filtre — est particulièrement grand, hygiénique et facile à remplacer.

nouveau gratuit Les accessoires sont toujours sous la main et bien rangés dans les poches du charmant tablier compartimenté, qui est gracieusement offert avec chaque Boule Hoover.

La Boule Hoover — l'aspirateur idéal — coûte, avec tous les accessoires, seulement Fr. **330.–**

Demandez à votre dépositaire Hoover une démonstration sans engagement de la Boule Hoover!

NEUCHATEL: Aux Armourins S.A.; Perrot & Cie S.A., 14, rue du Bassin; Elexa S.A., 24 a, rue du Seyon; C. Ducommun, 4, rue de l'Orangerie. — LE LANDERON: A. Perrot, électricité. — SAINT-BLAISE: A. Fluckiger, électricité. — PESEUX: Quincaillerie de la Côte S.A.; G. Rossier, électricité, Grand-Rue 39. — CERNIER: A. Rochat, quincaillerie.

HOOVER - la Boule magique - HOOVER

61.7.1.4 f

Rôti de bœuf
extra-tendre
à la
BOUCHERIE GUTMANN
Premier-Mars

A remettre dans localité industrielle du Jura neuchâtelois
petit commerce
de bon rapport. Conviendrait particulièrement à jeune couple.
Adresser offres écrites à 153-138 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
belle chambre à coucher et studio
en frêne blanc. Très avantageux. — Mme Meuwly, Grand-Rue 15, Fribourg. Tél. (037) 2 59 94.

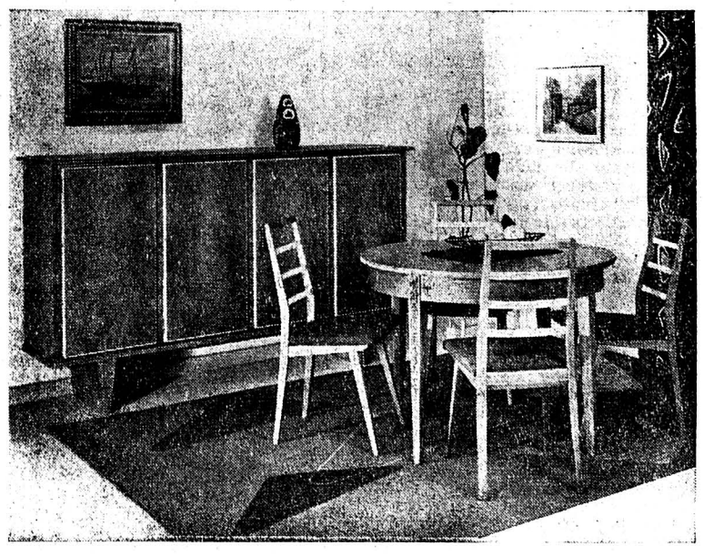

Encore une création Rossetti...

Cette jolie salle à manger moderne est un modèle particulièrement avantageux. Elle comprend 1 vaisselier à quatre portes, entièrement noyer, 1 table ronde de 110 cm et quatre chaises rembourrées très confortables. Prix: Fr. 1680.—. Facilités de paiement.

Visitez maintenant la grande exposition de notre fabrique à Boudry. Présentation de plus de 100 mobiliers. Demandez notre documentation gratuite au moyen du BON ci-dessous.

Rossetti

BON

Expédier sous enveloppe affranchie à 5 c.
Nom et prénom .....
Rue .....
Localité .....
Genre de meubles .....

MERCREDI - SPORTS

RÉSUMONS

Le champion du monde de boxe des poids lourds, Floyd Patterson, a conservé son bien. Sa troisième rencontre contre Johansson a confirmé les pronostics. Pourtant, le Suédois opposa une résistance farouche. Il expédia même son adversaire au tapis, dans la première partie. Le combat prit fin au sixième round, lorsque Johansson s'écroula pour le compte. La carrière du boxeur suédois est-elle terminée ? Ce n'est pas impossible qu'il vienne habiter dans sa villa des bords du lac Léman.

Les organisateurs des championnats du monde de hockey sur glace viennent de publier un réjouissant bilan financier. Le succès fut complet, et le bénéfice non négligeable. Genève et Lausanne ont réalisé d'excellentes affaires et porté le renom de notre pays au-delà des frontières.

Rappan inspectait hier soir nos footballeurs. Notre équipe nationale rencontrait, à Lausanne, une sélection vaudoise, tandis que les « espoirs » luttaient contre une formation de juniors italiens. Nous rendons compte de ces deux parties en page 19.

Les membres du comité d'organisation des championnats du monde de football de 1962, vont entreprendre un beau voyage. Ils séjourneront quelques semaines au Chili, afin d'inspecter les stades. Lorsqu'on sait que les villes qui abriteront les matches sont distantes, parfois, de plus de trois mille kilomètres, on comprend que toutes les dispositions seront mises en œuvre, afin que la compétition ne subisse pas d'ennuis. Les gens de la presse auront l'occasion d'essayer les liaisons Amérique-Europe. Une expérience intéressante, en raison des distances énormes. On ne néglige rien pour que ces joutes mondiales bénéficient des conditions les plus parfaites. Le football passionne des millions de fervents. Il n'est que logique que les championnats du monde soient une apothéose.

Cl.

Il y eut de violents échanges l'autre nuit à Miami au cours du championnat du monde de boxe toutes catégories

Johansson ne s'est pas relevé au sixième round

L'autre nuit, à Miami, le champion du monde des poids lourds, le Noir américain Floyd Patterson, a conservé son titre en battant le Suédois Ingemar Johansson par k. o. au 6me round.

Cette troisième rencontre est la seule qui ait donné raison aux experts. Il fallut toutefois attendre la sixième reprise pour que se confirme leurs prédictions. Le combat était indécis jusque-là et Johansson avait largement fait jeu égal avec le tenant du titre.

Furieux échanges

L'action fut extrêmement rapide dès le premier coup de gong. Après de furieux échanges, Johansson, qui avait sa position (boxe à droite) de ses deux précédents combats, parvenait à deux reprises, coup sur coup, à placer sa droite et le champion du monde allait à terre, se relevant à cinq pour le premier knock-down, puis à trois pour le second. La règle de la commission de Miami Beach obligeant un compte de « huit » pour chaque knock down le sauva peut-être. Il récupéra suffisamment pour toucher à son tour le Suédois d'une droite au visage alors que le champion du monde, couvert, attendait pour lancer sa droite. Johansson se releva à deux. Les deux rounds suivants furent aussi enthousiasmants pour la foule qui remplissait le Convention Hall. Au lieu d'une domination du favori, c'était l'autre boxeur qui faisait jeu égal.

Dramatique final

Le troisième round fut disputé sur un rythme toujours aussi intense. Les knock-downs du premier round n'avaient eu aucun effet sur la tactique des deux boxeurs. Tour à tour, ils accusent des coups mais alors que Patterson faisait preuve d'une meilleure technique et d'une plus grande diversité, Johansson ne touchait qu'au visage d'abord par ses « contres » du gauche qui préparaient le chemin à sa droite fulgurante.

Johansson est légèrement coupé à l'arcade sourcilière droite. Mais sa blessure ne le gêhera pas. Il baisse pied au quatrième round que le champion du monde remporte facilement, donnant trois coups précis contre un souvent mal ajusté du Suédois. L'action ne se ralentit vraiment qu'au cinquième round qui fut nul. La fin dramatique arriva dans la reprise suivante, 2' 45" après le début du round.

Quelle recette !

Contrairement au match précédent où Johansson resta à terre pendant plusieurs minutes, il donna l'impression aussitôt après le combat de n'avoir vraiment souffert que d'un étourdissement passager. Un de ses soigneurs déclarait : « Johansson était parfaitement conscient à trois mais son gant, sur lequel il se reposait, a glissé sur le tapis. L'arbitre en a profité ».Du ring, Johansson regagna son coin lui-même et alors que le résultat n'était pas encore officiellement annoncé par le speaker, il s'entretenait déjà avec les reporters de la radiodiffusion suédoise.

C'est probablement la dernière rencontre des deux hommes car le contrat ne prévoit pas de match revanche. Il semble que Floyd Patterson aura comme prochain adversaire pour le titre mondial son frère de couleur Sonny Liston.

Finalement, le chiffre exact des spectateurs présents à cette rencontre est de quinze mille et la recette se monte à deux millions de francs suisses. D'autre part, voici le décompte de l'arbitre et des juges à l'issue du cinquième round :

Arbitre Billy Regan : 48 points pour Patterson et 47 pour Johansson ; juge Carl Gardner : 48 et 48 ; juge Carl Jacobson : 49 et 47.

Johansson a offert une belle résistance à Patterson et faillit même créer une surprise. Son entraînement contre le Finlandais Pekka Kokkoken (notre photo) ne fut pas aussi mauvais qu'on le crut.

Le dernier acte des championnats du monde : la poignée de mains des capitaines. Le Russe Sologubov est plus souriant que le Canadien Hockley.

Le comité d'organisation des championnats du monde se rendra en tournée d'inspection au Chili

Le match Chili - Allemagne permettra d'étudier le fonctionnement des communications

Le comité d'organisation du championnat du monde de la F.I.F.A. va se rendre cette semaine au Chili afin de prendre contact avec les responsables locaux de cette compétition et d'inspecter tous les stades entrant en ligne de compte pour le déroulement des rencontres.

Distances considérables

Le président Ernest Thommen a établi, en collaboration avec le secrétaire général Helmut Käser, un plan de voyage détaillé. Après un premier échange de vues avec les dirigeants chiliens à Santiago du Chili, un déplacement en commun à Valparaiso, avec visite à Vina del Mar, est prévu. Le 21 mars, les membres de la commission d'inspection se diviseront en trois groupes en raison des distances très grandes séparant certaines villes de la capitale : Arica (situé à 2300 kilomètres de Santiago), Antofagasta (1380 kilomètres), la Serena (475 kilomètres), Conception, Talca et Rancagua étant plus rapprochées.

Essai de transmission

Selon les responsables chiliens, le stade de Santiago peut contenir 100,000 spectateurs, ceux de Valparaiso et Vina del Mar 35,000, enfin ceux d'Arica et Rancagua 25,000.

Les journées du 24 au 26 mars seront consacrées aux séances du comité général de l'organisation, à Santiago, puis l'exposition de maquettes d'affiches et, en dernier lieu, à la visite du match international Chili - Allemagne (26 mars à Santiago). Ce match permettra aux agences internationales de presse d'éprouver le fonctionnement des liaisons directes avec l'Europe et l'Amérique du Sud.

Le championnat de football de IIIme ligue

Déclin des favoris

Les favoris sont-ils déjà à bout de souffle ? On pourrait le croire, car tant Xamax IIa, l'intouchable jusqu'ici, que Serrières, qui suivait la trace, ont été contraints au match nul. Voici les résultats : Groupe I : Serrières-Buttes 3-3 ; Auvernier-Xamax IIa 1-1 ; Couvet-Boudry Ia 2-1 ; Blue Star-Saint-Blaise 0-0 ; Audax - Colombier II 5-2. Groupe II : Courtelary-Xamax IIb 6-3 ; La Chaux-de-Fonds II-Fontainemelon II 2-0.

Auvernier paraît décidé à poursuivre sa marche ascendante. Il ne souffrit d'aucun complexe contre Xamax IIa. Ce match nul permet aux « Perchettes » de se rapprocher de Boudry Ia. Serrières rencontra une résistance inattendue contre Buttes. Pourtant les hommes de Rebetez menaient par 3-0 à un quart d'heure de la fin ! La lanterne rouge produit actuellement un gros effort pour se sortir d'affaire. Un point, ce n'est pas le Pérou, mais cela suffit parfois à redonner le moral. Couvet, après son succès contre les Boudrysans, ne se trouve plus qu'à quatre longueurs du premier. Rien n'est perdu pour les joueurs du Val-de-Travers. Blue Star et Saint-Blaise se valent. Il n'est pas étonnant qu'ils voisinent au classement. Audax remporte logiquement le gain contre Colombier II, qui n'est pas hors de souci.

Dans le groupe II, les réserves de la Chaux-de-Fonds conservent le sourire. La défaite de Xamax élimine un concurrent possible. La Sagne devient le seul adversaire dangereux. Or, on doute que les Chaux-de-Fonniers soient rejoints durant le second tour. Les classements se présentent comme suit :

GROUPE I	J.	G.	N.	P.	Buts p.	Buts c.	Pts
Xamax II A	12	10	2	1	50	19	22
Serrières	12	9	1	2	39	22	19
Couvet	12	8	2	2	39	13	18
Boudry I A	12	6	2	4	32	24	14
Auvernier	12	5	3	4	25	34	13
Audax	12	4	3	5	28	28	11
Blue Star	12	4	2	6	20	36	10
Saint-Blaise	11	3	2	6	30	32	8
Fleurier II	11	3	—	8	18	33	6
Colombier II	12	3	—	9	28	45	6
Buttes	12	1	1	10	19	42	3

GROUPE II	J.	G.	N.	P.	Buts p.	Buts c.	Pts
Ch.-de-Fds II.	10	8	1	1	58	14	17
La Sagne	9	6	—	3	31	33	12
Courtelary	10	6	—	4	28	26	12
Xamax II B	10	4	2	4	26	30	10
Etoile II	8	4	1	3	20	21	9
Fontainemel. II	10	4	—	6	22	25	8
Floria	8	2	1	5	15	23	5
Boudry I B	8	2	1	5	21	34	5
Sonvilier	9	1	2	6	20	35	4

Pour dimanche prochain, neuf rencontres sont inscrites au programme qui se présente comme suit : Groupe I : Xamax IIa-Serrières ; Boudry Ia-Fleurier II ; Saint-Blaise - Auvernier ; Buttes - Blue Star ; Couvet - Colombier II. Groupe II : Etoile II - La Chaux-de-Fonds II ; Sonvilier - Courtelary ; Xamax IIb - La Sagne ; Floria-Boudry Ib.

We.

Les équipes et les marqueurs

Serrières - Buttes 3-3 (2-0)

SERRIÈRES : Rothen ; Girard, Nussbaum ; Straniesi, Bauer, Perrone ; Lador, Kuffer, Gafner, Aigroz, Rebetez. Entraineur : Rebetez.

BUTTES : Domeniconi ; Daina I, Daina II ; Gœtz, Corsini, Martinez ; Percassi, Zangranda, Fahrni, Huguenin, Vuille.

Entraineur : Zangranda.

Arbitre : M. Burkhalter, de la Chaux-de-Fonds.

Buts : Gafner, Aigroz, Lador ; Zangranda (2). Autogoal.

Blue Stars - Saint-Blaise 0-0

BLUE STARS : Vogel ; Ronzi, Ray ; Guenat I, Ryter, Guenat II ; Huguenin, Kehl, Hadzivasilion, Duffey, Hurni.

Entraineur : Ronzi.

SAINT-BLAISE : Duc ; Sunier, J. Blank ; Siliprandi, Loriol, G. Blank ; Pellegrini, Paroz, J.-C. Blank, Duc II, Renaud.

Entraineur : Doudou Sandoz.

Arbitre : M. A. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds II - Fontainemelon II 2-0 (0-0)

LA CHAUX-DE-FONDS II : Perret ; Chapatte, Held ; Flütch, Bringolf, Calame ; Lepori, Reymond, Amey, Jacot, Variol.

Entraineur : Sommerlatt.

FONTAINEMELON II : Schmid ; Aymon, Riand ; Castella, Buhler, Veuve ; Moser, Crittin, Meyer, Robert, Gross.

Entraineur : Gauthey.

Arbitre : M. Laederach, de Colombier.

Courtelary - Xamax II b 6-3 (2-2)

COURTELARY : Zurcher ; Challet, Amey-Droz ; Racine, Guenin (Cochard), Studer ; Jacot, Besomi, Hugi, Corpataux, Wittwer.

Entraineur : Amez-Droz.

XAMAX II B : Racine ; Beck, Crescoli ; Facchinetti, Montanari, Favre ; Dubey, Mombelli, Vermot, Salvi, Otter.

Entraineur : Mombelli.

Arbitre : M. Martin, de Colombier.

Buts : Hugi (2), Wittwer (2), Besomi, Jacot ; Crescoli, Vermot, Mombelli.

Audax - Colombier II 5-2 (1-0)

AUDAX : Destro ; Rossato, Coussin II ; Fabbro, Novella, Porra ; Coussin I, Fumicelli, Munini, Maranzona, Persello.

Entraineur : Martinetti.

COLOMBIER II : Locatelli ; Schmidt, Bortoli ; Genné, Scheubert, Steimann ; Wenner, Dubey, Delley, Poirier, Seigneur.

Entraineur : Ritzmann.

Arbitre : M. Bart, de Saint-Imier.

Buts : Munini (3), Coussin, Fumicelli, Dubey (2) dont un sur pénalty.

Couvet - Boudry Ia 2-1 (0-0)

COUVET : Besomi ; Tosato, Sydler ; Périllard, Bolle, Antoniotti ; Pressello, Vigana, Balmelli, Luteri.

Entraineur : Münger.

BOUDRY IA : Jaquet ; Bürgi, Gilliard ; Chassot, Marti I, Meisterhans ; Locatelli, Hubée, Perret-Gentil, Marti II, Bulliard.

Entraineur : Chassot.

Arbitre : M. Pic, le Noirmont.

Buts : Balmelli (2), Meisterhans.

Qu'en pensez-vous ?

Ballon et pommes de terre

Alors qu'il était pensionnaire d'un collège, le chanteur Léo Ferré fut obligé, par ses professeurs, de pratiquer le football. Mais ce sport ne lui plaisait pas. Il occupa toutes les places, sans donner satisfaction.

Actuellement, lorsqu'on lui demande quels sont ses plus mauvais souvenirs, il parle sans hésitation des parties de football imposées lors de son séjour au lycée. Il y participait avec si peu d'enthousiasme, qu'en comparaison les corvées de pommes de terre devenaient un plaisir pour lui. Et cela dura huit ans ! On prend évidemment son plaisir où on le trouve.

MAPPEMONDE

SVERDLOVSK. — Valentine Stenina, championne du monde de patinage de vitesse, a réalisé à Sverdlovsk, à la Spartakiade d'hiver de la fédération de Russie, une nouvelle performance mondiale en totalisant 197,949 points au terme des quatre épreuves classiques. Valentine Stenina est la première femme à avoir obtenu un résultat inférieur à un total de 200 points. Elle a amélioré, en effet, de 4 points la meilleure performance mondiale, réalisée, il y a quelques jours à Irkoutzik (Sibérie) par Albina Touzova avec 201,896 points. Valentine Stenina a couvert le 1000 m en 1' 38"2 et le 3000 m en 5' 18"1.

FOOTBALL

Ce soir à la Maladière

Cantonal reçoit Bienne

Ce soir, sur le stade de la Maladière, Cantonal et Bienne joueront l'un contre l'autre. Les Neuchâtelois, à la suite de leurs derniers résultats, et les Bernois, privés de leur guide Derwall, vont ces prochains dimanches au-devant de difficultés. Il faut y remédier... rapidement. Ces deux équipes tenteront mutuellement d'y trouver une solution.

Les adversaires évolueront avec leurs meilleurs éléments du moment. Cantonal enregistrera la rentrée de Tacchella II et Raboud II. La participation de Péguiron et Bécherraz, tous deux blessés, est incertaine. Mais elle ne saurait tarder. L'entraîneur Mandry maintiendra sa confiance aux jeunes. La présence de Bolle, à l'école de recrues, est toutefois problématique.

Les responsables des équipes seront à la recherche de leur meilleure formation. Il est encore temps pour la découvrir.

La rencontre sera arbitrée par M. Meister, de Neuchâtel.

SPORTS MILITAIRES

La course commémorative le Locle - Neuchâtel

Pour la treizième fois, ce qui devrait lui porter bonheur, la course commémorative militaire le Locle - la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel se déroulera dimanche prochain.

Cette populaire épreuve devenue classique connaît son succès habituel en ce qui concerne les inscriptions, aussi bien du point de vue de la qualité que de celui de la quantité. Les concurrents sont répartis en quatre classes d'âge : I (jusqu'à 30 ans) ; II (de 30 à 40) ; III (de 40 à 50) et IV (vétérans au-dessus de 50 ans). Les coureurs des catégories I et II partent du Locle ; ceux des catégories III et IV de la Chaux-de-Fonds. Les uns et les autres sont lâchés sur le ruban de route que suivirent les révolutionnaires neuchâtelois de 1848 à 11 h 30.

Avec 2 heures 5' 19", le record de l'épreuve appartient au lieutenant Serge de Quay, qui sera au départ dimanche. L'an dernier, en mauvaise condition physique, il n'avait pu s'imposer comme il l'avait fait quatre années de suite, de 1956 à 1959. Sans aucun doute, le sympathique coureur sédunois voudra se racheter cette année et cela promet une lutte acharnée avec ses rivaux de l'an dernier, Ludwig Hobi et Fritz Kellenberger.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette course toujours suivie avec intérêt par la population neuchâteloise.

R. Bx.

JUDO Cours pour débutants dès le 24 mars à 20 h — Renseignements Tél. 5 85 10

SPORTOTO — Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1. Bâle - Granges	2	2	2	2	2	2
2. Bienne - Chiasso (coupe)	1	x	1	2	1	1
3. Chaux-de-Fonds - Young Boys	1	1	1	1	2	2
4. Fribourg - Lucerne	1	1	1	1	1	1
5. Grasshoppers - Lausanne	1	1	1	1	1	1
6. Servette - Young Fellows	1	1	1	1	1	1
7. Winterthour - Zurich	2	1	x	2	1	x
8. Bellinzone - Yverdon	1	2	x	2	1	1
9. Berne - Cantonal	1	1	1	1	1	1
10. Bruhl - Sion	2	x	2	1	x	2
11. Lugano - Aarau	1	1	1	1	1	1
12. Martigny - Urania	x	x	x	2	1	x
13. Vevey - Schaffhouse	1	1	2	x	1	2

Les organisateurs des championnats du monde de hockey sur glace ont publié leur réjouissant bilan

La ligue internationale envisage de s'abstenir aux prochains Jeux olympiques

Le championnat du monde de hockey sur glace est terminé, mais les dirigeants ne s'étaient pas tout dit.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, M. Ahearne, président européen de la ligue internationale, a déclaré que la LIHG n'avait pas encore décidé de sa participation aux Jeux olympiques d'hiver de 1964, à Innsbruck. Les dates choisies, soit du 30 janvier au 8 février, ne sont, selon lui, pas favorables. En outre, l'expérience de Squaw Valley a été décevante pour la ligue internationale de hockey sur glace qui a eu 650,000 francs de frais non remboursés par les organisateurs.

Meilleure répartition

M. Ahearne est d'avis qu'il faut revoir la répartition des bénéfices laissés par la télévision aux Jeux olympiques. Selon lui, la somme versée pour les droits de télévision devrait être partagée en tiers : un pour le comité interational olympique, un pour le pays organisateur et le dernier revenant aux fédérations sportives représentées à ces joutes.

Avant le congrès d'Athènes du Comité international olympique, les fédérations des sports d'hiver tiendront une séance spéciale au cours de laquelle elles arrêteront leur attitude vis-à-vis des organisateurs des Jeux olympiques.

Aucune modification

M. Ahearne a laissé entendre que si finalement le tournoi de hockey est mis sur pied dans le cadre des Jeux olympiques d'Innsbruck, celui-ci pourrait bien être le dernier placé sous le signe olympique.

Au sujet du mode de déroulement des prochains championnats du monde (Colorado Springs en 1962 et Stockholm en 1963), le président européen de la LIHG a confirmé qu'il ne subirait aucune modification, les équipes restant réparties en différents groupes selon leur valeur. En outre, aucune promotion automatique d'un groupe à l'autre n'est envisagée.

Quelques chiffres

Le comité d'organisation du championnat du monde a donné le bilan chiffré du tournoi :

Recettes totales : 970,000 francs, soit 450,000 francs de billets vendus à Genève (pour 81,270 spectateurs), 350,000 à Lausanne (pour 54,000 spectateurs), 120,000, part des droits de télévision et 50,000 de publicité. Le budget prévu, soit 845,000 francs risque d'être légèrement dépassé.

Les plus grands nombres de spectateurs ont été enregistrés lors des matches Canada-Tchécoslovaquie (13 mille 800 à Lausanne et Canada-URSS (13,000 à Genève).

La cinquième étape de la course cycliste Paris-Nice : Saint-Etienne - Avignon (218 kilomètres)

Groussard conserve sa place

Le Marseillais, Jean Anastasi, le dernier attaquant de la journée, a remporté, en battant Elena au sprint, la 5me étape de Paris-Nice, en réalisant l'effarante moyenne de 44 km 318 à l'heure.

Ceci constituerait un nouveau record si, dimanche dernier, dans Milan-Turin, l'Italien Walter Martin n'avait gagné à la moyenne de 45 km 329. Ainsi, les 43 km 766 du « ruban jaune » de Jacques Dupont, réalisés dans Paris-Tours en 1956 sont dépassés.

SUR LE FIL

L'étape commença par le Col de la République, au sommet duquel l'Espagnol Alomar passait premier devant Poulidor, Lefèvre et une soixantaine de coureurs. Après la descente, Privat et Schroeders démarrèrent. Ils devaient occuper le commandement durant plus de trois heures. Au 136me km, un groupe de contre-attaquants, parmi lesquels figurait Anquetil, naviguait entre les fuyards et le gros peloton qui réagissait violemment. Une crevaison de Privat, puis un passage à niveau fermé, permettaient finalement un regroupement à 25 km du but. Elena, en verve, s'élançait seul. Un homme parvenait toutefois à le rejoindre : Jean Anastasi. Ce dernier, plus frais, l'emportait nettement au sprint.

Classement de la 5me étape, Saint-Etienne-Avignon : 1. Jean Anastasi (Fr) les 218 km en 4 h 55' 08" ; 2. Elena (Fr) même temps ; 3. Benedetti (It) 4 h 55' 50" ; 4. Schoubben (Be) ; 5. Carlesi (It) ; 6. Verachtert (Be) ; 7. Cerami (Be) ; 8. Ruby (Fr) ; 9. Groussard (Fr) ; 10. Tonucci (It) puis dans le même temps 55 coureurs. Puis : 74 R. Graf (S) 4 h 59' 33" ; 76. Ruegg (S) même temps.

Classement général après la 5me étape : 1. Groussard (Fr) 20 h 17' 40" ; 2. Simpson (G-B) 20 h 18' 10" ; 3. Desmet (Be) 20 h 18' 13" ; 4. Sorgeloos (Be) 20 h 18' 14" ; 5. Anquetil (Fr) et Stablinski (Fr) 20 h 18' 26". Puis : 68. Ruegg (S) 20 h 40' 16" ; 87. R. Graf (S) 20 h 49' 34".

NOUVELLES BRÈVES

● Voici la composition de l'équipe helvétique de tennis de table pour le match international Suisse-Hollande, qui aura lieu samedi à Uster : Mario Mariotti (Bienne), Lajos Antal (Genève) et Nicolas Pewny (Genève). Remplaçant : Marcel Grimm (Berne).

● Bertie Hill, sélectionné olympique britannique d'hippisme, s'est fracturé le crâne en tombant de cheval dans sa ferme du Devon. M. Hill qui est gravement atteint, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Bristol. Agé de 33 ans, Bertie Hill a fait partie de l'épique olympique en 1952, 1956 et 1960. En 1956 à Stockholm, il avait remporté la médaille d'or par équipe.

● Le championnat interne du Vélo-Club de Colombier a débuté. Deux courses ont déjà eu lieu. En voici les résultats :

Première course, 70 km : 1. Bonjour, 1 h 56'04" ; 2. Locatelli ; 3. Chaney ; 4. Luthi ; 5. Hügli ; 6. Ebner ; 7. Canton ; 8. Botteron ; 9. Grolimond ; 10. Aloé.

Deuxième course, 85 km : 1. Ebner, 2 h 34' ; 2. Bändi ; 3. Locatelli ; 4. Loup ; 5. Aloé ; 6. Canton ; 7. Grolimond ; 8. Steiner ; 9. Hügli ; 10. Camporelli.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Tour préliminaire de la coupe du monde (match aller) : A Tel Aviv, Israël-Ethiopie 1-0 (0-0).

● Le Racingman François Heutte ayant été victime d'une indisposition alimentaire au cours de l'entraînement d'hier, Paul Sauvage (Reims) le remplacera au poste d'ailier gauche de l'équipe de France A, qui rencontre la Belgique, ce soir, à Paris.

Nos jeunes se préparent

Afin de préparer les coureurs capables de participer au Tour de France de l'avenir, le SRB déléguera quelques équipes à différentes épreuves étrangères de la première moitié de la saison. C'est ainsi que Hans Martin dirigera les six hommes suivants au Tour de Tunisie (22 mars - 3 avril) : André Echenard, Werner Rezzonico, Rolf Maurer, Roland Zoeffel, Ernst Fuchs et Erwin Lutz. Un deuxième groupe se rendra au Luxembourg et en Belgique. Comme épreuve d'entraînement avant le Tour des neuf provinces belges (28 mars - 3 avril), les sélectionnés helvétiques participeront à une course à Dommeldange, le 26 mars. Il s'agit des indépendants et amateurs suivants : Marcel Heussi, Charles Straub, Heinz Heinemann, Marcel Kohly et Alfred Dubach.

Les magnolias sont en fleurs à

Montreux

depuis le 15 mars

Rhume, bronchite, catarrhe

même les enfants apprécient

Dr. Scott's

bronchial

Pommade aux essences naturelles de 9 plantes.
Dégage les bronches, calme rapidement la toux.

Fr. 3,50

Exigez bien "Dr. Scott's Bronchial"

Dr. Scott's Bronchial par son pouvoir de pénétration percutanée et ses propriétés curatives, facilite l'expectoration et dégage les voies respiratoires.

Dr. Scott's Bronchial libère très vite les bronches, calme la toux et atténue l'oppression. Etant non gras, Dr. Scott's Bronchial ne tache pas la peau, n'obstrue pas les pores et ne salit pas les vêtements.

OICM 27039

Laboratoires Sauter SA, Genève

GRAND CHOIX
à partir de
Fr. 35.—
FAVRE
Bijouterie
Place du Marché - Tél. 5 42 38

Machines à laver
« Miele »
d'occasion, pour cuisine et buanderie. — Tanner, machines à laver, Dime 52, la Coudre. — Tél. 5 51 31.

WEEk-END
deux pièces, balcon, à enlever au port de la Maladière; conviendrait pour personne possédant terrain. Prix intéressant. — Téléphoner au (039) 3 46 49 aux heures des repas.

Oignons à fleurs et roses de Hollande
C'est le moment de les planter ! Vous aurez ainsi, du début de juin à fin novembre, des centaines de magnifiques fleurs à couper, pour Fr. 12.75 seulement. La collection-réclame No 1 comprend 50 glaïeuls à fleurs géantes en 5 variétés et couleurs splendides, 25 anémones multicolores, 25 freesia pour pleine terre agréablement parfumés, 25 Oxalis Deppei (ravissantes petites fleurs rouges), 10 Sparaxis aux jolis coloris et 6 dahlias d'ornement (3 cactus et 3 décoratifs) en 6 variétés et couleurs somptueuses, d'une floraison rarement aussi grande. En tout, 141 bulbes et oignons à fleurs hollandais de première qualité, franco domicile, pour Fr. 12.75 seulement. La collection-réclame No II comprend 12 rosiers-buissons, particulièrement beaux, en 12 variétés et couleurs différentes, à grande floraison, cultivés en Hollande, pour jardins et plates-bandes; conviennent aussi très bien pour les décorations tombales; franco domicile pour Fr. 13.50 seulement. Pour les commandes simultanées des collections I et II, Fr. 24.50 seulement. GARANTIE : l'argent est remboursé en cas de non-convenance !
Waltraven-den-Dekker, cultures d'oignons à fleurs, HILLEGOM (Pays-Bas).

HENNIEZ
avec
chèques
Silva

qui vous permettent de collectionner les belles images Silva. Mais attention : Seule l'Henniez mise en bouteille à la source par Henniez-Lithinée S.A. vous offre les points Silva!

Demandez à votre magasin la grande bouteille très avantageuse pour la consommation familiale.

Depuis 50 ans, Henniez-Lithinée S.A. a la confiance du public. C'est l'eau minérale de table la plus consommée en Suisse.

Seule source suisse ayant obtenu 8 Grands Prix avec médailles d'or.

HENNIEZ LITHINÉE S.A.

Timbres-poste
collection, achat, vente. — Case postale 880, Neuchâtel 1.

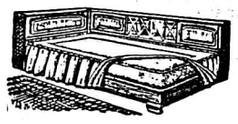

DIVANS-LITS
avec matelas à ressorts et protège-matelas
Garantie 10 ans
Fr. 175.—
TAPIS BENOIT
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69
Livraison franco

MADEMOISELLE
Charlotte Jeanneret
Lingère diplômée
Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs
Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations
Rue de l'Ecluse 62, Neuchâtel, tél. 5 59 03

A vendre belle
bague
en or avec aigue marine, 190 fr. — Demander l'adresse du No 1082 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
petits vélos
en parfait état, pour enfants de 3 à 7 ans. — A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 52 92.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Saius»
S.E.N.J.

Nouveau !

Fabr.
Ets Parcos
Zurich

DRESS
AMIDON PLASTIC
à effet durable
contient maintenant
Sterodor
puissant destructeur de microbes, de moisissures et des odeurs désagréables de transpiration.
« Sterodor » est absolument inoffensif pour l'épiderme et pour les tissus.
DRESS, apprêt souple, embellit tout... n'abîme rien.
Le grand flacon de 200 g net . . . . . Fr. 2.85
En vente
dans les drogueries, épiceries, grands magasins

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

«CE SOIR A...»

ROMAN POLICIER
par
PHILIPPE DE VOCE

3

Il souleva sa lèvre supérieure qui découvrit deux incisives en or.

Yolande fit la moue.

— Ce matin, seulement ? Que tu es peu galant !

Il émit un petit sourire.

— Je n'ai pas eu le temps autrefois d'apprendre les belles manières, il ne faut pas m'en vouloir. Ne commence pas à ergoter, viens plutôt près de moi.

Il l'enlaça et l'embrassa dans le cou. Elle se dégagea doucement en arrondissant la bouche.

— As-tu un mouchoir ? Mon rouge a bavé. Tu ressembles à...

Il hocha la tête.

— Je t'en prie, pas d'allusion.

— Oh ! je disais cela sans penser à mal.

Elle se recoiffa devant la glace suspendue dans la salle de bains, au-dessus du lavabo. Elle distinguait la longue silhouette de son ami, immobile. Il avait horreur d'attendre. De sa carrière achevée trop tôt, il avait gardé la rigueur, la précision.

— Je suis sûr, dit-il en la contemplant avec désir, que si Johnston te voyait ainsi, il tomberait amoureux de toi.

Elle secoua les épaules et fit jouer ses mains aux ongles vernis.

— Ne raconte pas de bêtises ! S'il t'entendait, il rougirait, le pauvre ; à son âge !

— Précisément à son âge... je sais ce que je dis. Il voudrait bien que... mais je suis là et il serait prudent pour lui qu'il se tienne à distance. C'est curieux, mais dès que je le vois, je ne peux m'empêcher de penser à ça...

— Quoi, ça...

— Je l'imagine te serrant dans ses bras, te... et cela me dégoûte.

Il s'animait tout seul, faisait de grands gestes avec sa canne.

— Peter, je t'en prie, laisse-le tranquille, il ne t'a rien fait. Il a bien assez de ses vieux meubles.

— Ses vieux meubles ? Il ne m'a peut-être rien fait, mais à toi... je l'ai aperçu et reconnu, l'autre jour, lorsqu'il te parlait. Il semblait n'avoir plus sa tête à lui lorsque je me suis approché et ses yeux étaient éloquents. Je t'assure que si seulement il avait esquissé un geste vers toi, je l'aurais étranglé sur place. Je me suis contenu avec peine. Il a une tête qui me déplaît... je ne sais pas très bien pourquoi.

— Bah ! Tu te fais des idées, tu es stupide. Il peut quand même m'adresser la parole sans immédiatement pour cela avoir envie que je sois à lui.

— Yolande, jure-moi que je suis le seul.

— Pourquoi toujours jurer avec toi ? Ma parole ne te suffit-elle donc pas ? Tu veux sans cesse que je te jure n'importe quoi, tout ce qui te passe par la tête, comme si cela avait de l'importance, voyons, réfléchis.

— Ce n'est pas n'importe quoi. Je veux être absolument sûr, as-tu compris ?

— Je ne te jurerai rien.

— Alors, tu me trompes ! s'écria-t-il avec colère. Et avec ce Johnston, cet antiquaire de malheur ! Quand vas-tu le voir ? Tes rentrées tardives, le soir... c'est avec lui, n'est-ce pas, que tu passes ton temps ?

— Si tu insistes, je pars.

Elle lui faisait face, les mains sur les hanches, le regard droit. Elle s'amusait ainsi de sa jalousie maladive, de ses accès de colère souvent sans raison valable.

— C'est bien, je ne dis plus rien, mais si je te retrouve en sa compagnie, gare ! Tu es prévenue, tu ne pourras pas invoquer que j'ai agi en traître.

— Chantage, jalousie ! Moi qui te croyais intelligent ! Me serais-je abusée à ce point ? Peter, tu me fais beaucoup de mal, sais-tu ?

Il se rendit compte de sa disgrâce physique et se tut subitement, abandonné à ses souvenirs, l'esprit tendu vers la jeune Européenne qu'il connut là-bas, quelque part en Afrique, alors qu'il avait vingt ans et menait une vie normale. Sorti de son rêve aussi vite qu'il y était entré, il attira Yolande contre lui mais elle se déroba à son baiser, détournant la tête avec toute la coquetterie nécessaire.

— Soyons raisonnables, Peter, viens, nous allons faire quelques courses dans le quartier car cet après-midi je dois sortir de bonne heure.

— Où vas-tu ?

Elle fit un effort pour lui répondre doucement.

— Il faut que je répète pour ce soir... je suis bien en retard.

Et comme le visage de son ami changeait d'expression, elle ajouta :

— Ah ! Non, ne recommence pas, tu sais bien que je travaille, moi ! Tu ne prétends tout de même pas me garder prisonnière toute la journée ? Je dois aller au cabaret après déjeuner, d'ailleurs, ce n'est pas la première fois, tu devrais t'y être habitué. Qu'as-tu en ce moment ? Tu es trop susceptible. Est-ce l'approche des vacances qui te rend d'une humeur aussi exécrable ?

Il accepta de mauvaise grâce les reproches et s'effaça pour la laisser sortir. Elle descendit devant lui, s'arrêtant à chaque marche pour l'attendre car sa blessure le faisait souffrir et le contraignait à une lente progression. En passant devant la loge de la concierge, ils y jetèrent un coup d'œil : Mme Félix s'affairait autour de son évier. Elle ne les entendit pas sortir. Yolande marchait à côté de Karlmann, d'un pas qui animait son corps moulé dans un tailleur pied-de-poule, d'un déhanchement agréable. Elle fit plusieurs achats et, toujours escortée du légionnaire, elle revint rue Armand-Carrel. Depuis longtemps il leur arrivait de déjeuner ensemble plusieurs fois par semaine et chez elle car il détestait les odeurs de cuisine dans son appartement. Elle s'y était résignée tout en le supportant difficilement car il devenait par trop exigeant. Tous les locataires étaient au courant de leur vie presque commune mais s'en souciaient fort peu. Le jeune couple de fonctionnaires qui habitait au troisième étage l'appartement opposé à celui de la pianiste, avait maintes fois assisté à des scènes entre eux, mais il ne s'en émouvait plus.

Dans sa cuisine, elle prépara le repas tandis que lui, confortablement installé dans un fauteuil, déplia son journal. Il prenait position, commandait, désirait être obéi et son caractère violent ne souffrait pas qu'elle lui résistât. Elle cédait pour lui faire plaisir car elle le plaignait au fond d'elle-même. Au contraire, parfois, il se montrait d'une douceur presque naïve et lui offrait des cadeaux pendant plusieurs jours consécutifs. Mais de telles périodes de bonté, si au début de leur rencontre elles étaient fréquentes, devenaient maintenant de plus en plus rares.

Elle dressa le couvert et disposa des fleurs dans un vase. Les marguerites redressèrent leur corolle avec orgueil tandis que l'asparagus étalait ses feuilles.

Ils s'assirent et le repas débuta comme de coutume, en silence. Il mangeait vite et mal, les yeux rivés sur son assiette. Soudain il devint grave. Yolande comprit qu'il allait encore se fâcher. Il posa sa fourchette et son couteau, leva la tête et la dévisagea, un sourire ironique sur ses lèvres. Elle ne bougea plus, à son tour.

— Que se passe-t-il ?

— Tu m'as dit tout à l'heure que tu allais répéter cet après-midi n'est-ce pas ?

— C'est exact.

— Je t'accompagnerai.

— Non.

— Que tu le veuilles ou non, je t'accompagnerai.

— Inutile, je suis assez grande pour me diriger seule.

— Ce qui prouve que tu ne vas pas là-bas, que tu as un rendez-vous. Je veux savoir et je saurai.

— Mais enfin, c'est la première fois que...

— Depuis l'autre jour, je me méfie...

— Encore tes soupçons ridicules !

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE
Chute dans la forêt

(c) Une ménagère de Saint-Sulpice, Mme M. Besomi, 53 ans, se promenait mardi après-midi en compagnie de ses petits enfants, dans la forêt de la Doubs. En voulant saisir une branche de bois mort, Mme Besomi a fait une chute sur le terrain glissant et s'est cassé une jambe. Une femme qui l'accompagnait s'en alla en toute hâte chercher du secours. La blessée fut transportée à l'hôpital de Fleurier par l'ambulance du Val-de-Travers.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

AU PAQUIER

Une ferme ravagée par le feu

Le feu s'est déclaré mardi soir vers 22 h 40 dans une grosse ferme située sur le territoire de la commune du Pâquier, au lieu-dit « Les Biolleyres », exploitée par son propriétaire, M. Paul Pasquier, agriculteur. Tout l'immeuble a été ravagé par les flammes. Les dégâts sont très importants, sans pouvoir être pour l'instant évalués de façon précise. La cause du sinistre est encore inconnue. Le feu a pris dans le rural. La ferme, modèle du genre, était de construction récente et embellie de sculptures sur bois. Tout a été détruit, sauf le bétail.

A LA FRONTIERE

La voiture de Jean Mayerat sera vendue aux enchères

(c) Le 17 mars au Kursaal, à Besançon, le service des domaines fera effectuer une vente aux enchères d'un matériel important et varié provenant, pour une grande partie, de saisies des douanes. C'est ainsi que, parmi les voitures proposées aux amateurs, se trouve la voiture de l'ex-président du Conseil communal d'Yverdon, Jean Mayerat, actuellement incarcéré à la prison de la Butte.

Dans cette voiture, le 13 août 1960, Jean Mayerat transportait quelques centaines d'exemplaires de l'organe du F.L.N. « El Moudjahid », édition européenne alors imprimée à Genève.

L'affaire fit trop de bruit de part et d'autre de la frontière pour que nous en rappelions les circonstances. Elle connut en France un épilogue judiciaire avec la condamnation de Mayerat à un ans de prison ; elle connut en Suisse un épilogue politique avec l'interdiction d'impression et de diffusion d'« El Moudjahid ». En voici un troisième, avec la mise en vente (sans garantie, frais en sus) au plus offrant de l'instrument du délit qui tentera sans doute quelque paisible chauffeur du dimanche apparemment étranger au genre d'idéalisme qui anima la conduite de son premier propriétaire.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE
Augmentation du nombre d'habitants

(c) Pour la première fois, à fin février, le Locle comptait 13,763 habitants. Au recensement local de décembre, on avait dénombré 13,658 habitants. L'augmentation est donc de 105.

En février, le mouvement démographique accusait 101 départs (65 Neuchâtelois ou Suisses et 36 étrangers), mais 162 arrivées (soit 116 étrangers et 46 Neuchâtelois ou Suisses).

Le Locle atteindra-t-il une fois les 14,000 habitants ?

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier. Le procureur général Colomb occupait le siège du ministère public.

R. S., jeune agriculteur de Fontaines, le soir du 26 novembre, conduisait une fourgonnette sur la route Engollon-Fontaines. Après un dépassement, il aperçut, trop tard, un piéton, jeune ouvrier de campagne en service chez un agriculteur d'Engollon, qui circulait sur la droite de la chaussée. Atteint par la voiture de S. le piéton fut projeté dans les champs où on le releva sans connaissance. Conduit à l'hôpital de Landeyeux par les soins de l'ambulance du Val-de-Ruz, il expirait quelques heures après son arrivée. S. est un conducteur prudent et correct qui n'a jamais eu d'accident, le tribunal estime, cependant, que le soir en question, étant donné la visibilité restreinte, S. aurait dû rouler à une allure plus modérée. Pour homicide par imprudence, le prévenu est condamné à 7 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 2 ans; il paiera les frais de la cause par 198 fr.

K. S., de Cernier, et P. M., de Neuchâtel, ont eu un accrochage au centre du village de Cernier, les responsabilités se partagent et le tribunal condamne K. S. à 15 fr. d'amende et 3 fr. de frais, P. M. à 30 fr. d'amende et 6 fr. de frais.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN
Commission scolaire

(c) Dans sa dernière séance, présidée par Mme Yvonne Luthy, présidente, la commission scolaire a entendu un rapport très intéressant, présenté par Mme Robert Favre-Berthoud, sur la récente séance cantonale, relative à la réforme scolaire.

Puis elle a pris toutes dispositions utiles en vue des prochains examens. Les écrits se dérouleront conformément au programme établi par le département, soit les mercredi et jeudi 29 et 30 mars prochains. Quant aux oraux, ils ont été fixés au mercredi 5 avril et la séance des promotions se déroulera le même soir.

Le tableau des vacances pour l'année en cours a été établi de la manière suivante : printemps, 7 au 18 avril ; été, 10 juillet au 16 août ; automne, 2 octobre au 18 octobre ; hiver, 26 décembre au 6 janvier 1962. Il restera trois jours, à prendre vraisemblablement en mars 1962.

M. Henri Veuve donne connaissance des résultats favorables de la soirée scolaire, dont le bénéfice intégral est versé au fonds des œuvres scolaires.

Enfin, il est signalé que quatorze enfants commenceront l'école à la rentrée.

Installation d'anciens

(c) Au cours d'un culte spécial, présidé par le pasteur Jean-Pierre Porret, les trois anciens récemment nommés au cours de l'assemblée générale ont été installés. C'est devant un auditoire compact et recueilli que MM. Victor Favre-Bulle, Rémy Jaquet et Hans Schaub ont accepté la charge à laquelle ils ont été appelés.

COFFRANE
A l'école

(c) La commission scolaire a confirmé Mlle Marie-Madeleine Bolle, institutrice de la classe enfantine, dans les fonctions qu'elle exerçait à titre provisoire depuis deux ans.

Inspection militaire

(c) Sous les ordres du commandant d'arrondissement, le colonel Marcel Roulet, l'inspection militaire s'est déroulée au collège de Coffrane, vendredi 10 mars. Le matin, quarante et un soldats des Geneveys-sur-Coffrane se présentèrent. tandis que l'après-midi, trente et une unités répondaient à l'appel.

DOMBRESSON
Assemblée de la Caisse d'épargne

(c) La Caisse d'épargne de Dombresson a tenu son assemblée annuelle jeudi dernier, sous la présidence de M. A. Bosshard. Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 9118 fr. 44 qui a permis de verser 4 % aux détenteurs de parts sociales et 1000 francs au fonds de réserve qui atteint la somme de 40,000 fr. Le capital social se monte à 204,700 fr. Les dépôts sur livrets d'épargne ont augmenté de 35,000 fr. et atteignent 1,700,950 fr. 95. Les placements hypothécaires s'élèvent à 1,908,490 fr. 20 et le bilan présente à l'actif 2 millions 831,002 fr. 94. M. Max Rommel, gérant, a été remercié du travail effectué et de l'excellente tenue des comptes qui ont été vérifiés par une fiduciaire.

NOUVELLE SUISSE

VAUD

Opposition à Chardonne au tracé de l'autoroute Lausanne-Villeneuve

(C.P.S.) Estimant que, si elle était réalisée selon son tracé actuel, l'autoroute Lausanne - Villeneuve mutilerait irrémédiablement les coteaux entre Chexbres et Vevey, les vignerons de Chardonne poursuivent leur action d'opposition à ce tracé. Le vignoble serait par ailleurs menacé de disparition progressive. Les vignerons proposent donc le tracé derrière de Mont-Pèlerin, à travers champs, pâturages et forêts relativement plats. Les travaux seraient moins coûteux et, selon eux, l'enlèvement de la neige ne devrait pas poser de problèmes.

A la suite des déclarations faites au Grand conseil vaudois relatives à la vente de parchets par des propriétaires de Chardonne, le groupement des vignerons fait remarquer que seules une ou deux ventes au prix fort ont eu lieu après les sondages de la commission cantonale d'achat. Les offres de vente qui ont été faites ensuite l'ont été de la part de spéculateurs, de fonctionnaires, d'employés et de paysans pour lesquels la vigne n'est qu'un accessoire. Plusieurs d'entre eux n'habitent d'ailleurs pas Chardonne. Certes, il y a des propriétaires de la localité qui, pour raisons d'âge notamment, cherchent à vendre leur domaine à de bonnes conditions. Mais il n'y a pas lieu, toujours selon le groupement des vignerons, de croire qu'il s'agit là d'une attitude générale.

ZURICH

Les combles d'un immeuble en feu
Les dégâts s'élèvent à 600,000 francs

ZURICH. — **Le feu s'est déclaré mardi matin dans les combles de l'immeuble commercial de l'« Electrolux A.G. » à la Badenerstrasse 589 à Zurich-Altstetten. Une superficie de 25 m sur 15 a été entièrement détruite par le sinistre. Selon les dernières estimations, les dégâts s'élèvent à 600,000 francs. Quelque 600 armoires frigorifiques de toutes grandeurs ont été la proie des flammes. Le matériel détruit représente une valeur de 450,000 francs. Personne ne travaillait aux combles quand l'incendie a éclaté, de sorte que les employés ont été avertis du sinistre par des passants. On ignore encore les causes de cet incendie.**

Communiqués

Un gagnant méritant

Une fois de plus, le sort a bien fait les choses. On apprend, en effet, que le gros lot de 75,000 fr. qui ornait le chapiteau de la tranche de la Loterie romande, tirée à la Tour-de-Trême, a été gagné par un ouvrier des bords du Léman, de condition tout à fait modeste. Ce qui fait plus plaisir encore, c'est d'apprendre que le gagnant est en possession d'une « cralée » d'enfants. Cela permet de supposer qu'il y aura eu de la joie dans la famille et qu'on va en profiter pour faire quelques achats. Les autres lots, moyens ou petits, se sont répartis dans le reste de la Romandie.

Les travaux des Chambres fédérales

La cinquième révision de l'A.V.S. devant le Conseil national

De notre correspondant de Berne :

Nous y voilà ! Hier matin, le Conseil national a ouvert le débat sur le grand projet soumis, cette session, à sa haute sagesse : la cinquième revision de la loi d'assurance vieillesse et survivants.

C'est un tournant de notre politique sociale, affirment certains. L'opinion est soutenable, car, jusqu'ici, on n'avait retouché que le détail. Cette fois, sans modifier la structure fondamentale du système, on s'apprête à en déplacer le centre de gravité. Au lieu d'accumuler les millions versés par les assurés, on va les distribuer plus largement. Du principe de la capitalisation, on passe donc, avec prudence, certes, à celui de la répartition. En fait, cela se traduira par les mesures suivantes :

D'abord, toutes les rentes seront augmentées de 28 % en moyenne ; ensuite tous les cinq ans, la première fois en 1967, le Conseil fédéral présentera aux Chambres un rapport sur l'état des rentes en relation avec les prix et les revenus du travail. Il pourra proposer alors une adaptation de ces rentes, si le besoin s'en fait sentir.

Le nouveau régime est donc tout à la fois plus généreux et plus souple. Au budget « statique » établi par les experts de 1946, on substituera peu à peu un « budget » dynamique.

Comme l'on fait observer les rapporteurs de la commission, MM. Max Weber, socialiste bernois, et Chevallaz, radical vaudois, l'entreprise est possible parce que la prospérité économique, dont on ne pouvait prévoir ni l'ampleur ni la durée en 1946, a doté l'AVS de ressources considérables. On attendait entre 250 et 300 millions par an, or en 1958, on obtint 682 millions. Et le fonds de compensation, immense masse de manœuvre pour parer aux effets d'une éventuelle dépression, atteindra bientôt sept milliards.

A la longue toutefois, l'adaptation des rentes exigera des recettes supplémentaires. Si on ne les demande pas aux assurés eux-mêmes (relèvement de la cotisation), il faudra les exiger des pouvoirs publics qui versent actuellement, et jusqu'à fin 1968, 160 millions, somme qui sera portée à 280 millions pour la décennie allant de 1968 à 1978. Mais après, si le texte en discussion est voté, la contribution de la Confédération et des cantons atteindra le quart des dépenses annuelles, ce qui représentera quatre à cinq cents millions, et même davantage.

Il y a là certains risques pour le budget fédéral, mais il faut savoir les assumer.

Notre génération — et c'est là un argument que l'on entendra plusieurs fois dans le débat — a surmonté l'obstacle pour les dépenses militaires ; pourquoi la génération suivante trébucherait-elle sur l'obstacle social ?

Des reproches et des réticences

Cet argument tiré de la comparaison entre les deux ordres de dépenses fournira d'ailleurs aux communistes, par le truchement de M. Dafflon, Genevois, l'essentiel de leur argumentation pour demander une allocation de renchérissement à tous les bénéficiaires de l'AVS à moins qu'on ne donne au projet en délibération effet rétroactif au 1er janvier 1961. A travers les propositions du Conseil fédéral, c'est d'ailleurs tout le régime capitaliste que visent les paladins du collectivisme.

Sans aller aussi loin et surtout sans s'opposer au projet, socialistes et chrétiens-sociaux sont d'accord pour déplorer que la Confédération ne fasse pas davantage pour les travailleurs âgés, les veuves et les orphelins, alors que l'argent abonde dans le pays. On veut que l'AVS soit une assurance de base, soit ! Il est entendu qu'avec une cotisation de 4 % elle ne peut offrir aux retraités une véritable pension qui les mettrait à l'abri de tout souci matériel. Mais qu'on n'empêche pas non plus l'institution de se développer d'une manière plus large et plus humaine. A vouloir se tenir à des conceptions étriquées, on favorise l'agitation politique. Pour un trop grand nombre de nos concitoyens et pour trop longtemps encore la notion d'assurance de base présente des rigueurs qu'il serait grand temps d'éliminer pour tous ceux qui ne bénéficient pas d'une assurance professionnelle ou personnelle qui complèterait les prestations de l'AVS.

A l'opposé, nous trouvons les inquiets qui se demandent comment, dès 1978, Confédération et cantons feront face aux nouvelles charges sociales. Aucun, sans doute, ne se déclare adversaire du projet, mais quelques-uns mettent en garde contre les tentations d'une facile surenchère et contre des décisions qui hypothéqueraient gravement l'avenir.

Vaines appréhensions, déclare un homme qui a suivi de très près, et dès le début, tout le développement de l'institution, M. Bratschi, socialiste bernois et président de la commission du Conseil national qui a mis au point le projet de loi présenté en 1946 par le Conseil fédéral.

On n'a pas créé l'AVS affirme M. Bratschi, pour constituer une réserve ou pour fonder une nouvelle banque, mais pour servir des rentes. Or la situation est telle aujourd'hui que l'on peut répartir une partie des réserves, et cela sans danger, jusqu'en 1978. De toute évidence, il faudra augmenter la contribution des pouvoirs publics dès cette date ; ce sera la conséquence naturelle et inéluctable d'une évolution qu'on ne pouvait prévoir au début. Il importe qu'une certaine relation s'établisse entre les ressources provenant des assurés eux-mêmes et celles que fournit la communauté, sinon l'assurance perdrait son caractère social. C'est l'augmentation du revenu national qui doit, avec le temps, permettre aux caisses publiques d'apporter à l'AVS un appoint sensiblement plus élevé que ce n'est le cas actuellement. La solution du problème est donc inscrite dans les faits et dans leur développement. Qu'on ne s'alarme donc pas hors de propos.

Sur cette optimiste perspective, les députés s'en furent goûter les plaisirs de la table.

Au début de la séance, le Conseil national reprenait, pour la cinquième fois le débat sur la convention No 100, établie par l'Organisation internationale du travail et qui entend établir que la femme a droit à la même rémunération que l'homme pour un travail égal. Quatre fois, le Conseil national a décidé que la Suisse devait ratifier cette convention, cinq fois le Conseil des Etats a pris une décision contraire et, la dernière fois, à titre définitif.

A son tour, le Conseil national a persévéré et comme sa décision est, elle aussi définitive, il ne reste plus qu'à engager la procédure de conciliation prévue par la loi sur les rapports entre les deux Chambres.

Comment on conciliera le « oui » définitif des uns et le « non » tout aussi définitif des autres, c'est ce que nous nous demandons avec curiosité.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE. — La première séance de la seconde semaine de la session a commencé par l'assermentation d'un nouveau membre : M. K. Baechtold, radical de Schaffhouse, qui succède à M. K. Schoch, élu au Tribunal fédéral.

M. Guntern, conservateur chrétien-social du Valais, développe un postulat sur le mode d'élection de la commission paritaire du personnel fédéral.

M. Bourgknecht, conseiller fédéral, déclare que le Conseil fédéral est prêt à étudier le postulat.

A propos des futurs pourparlers franco-F.L.N.

Haute-Savoie, Genève, Lausanne ?

Les téléphones de nos correspondants

On n'a pas encore à Genève — du moins pas officiellement — de précisions sur le lieu où pourraient se dérouler, d'ici à quelques jours, les négociations franco-algériennes. Divers châteaux de Haute-Savoie ou de l'Ain, assez proches de la frontière suisse, semblent avoir été envisagés. Celui de Ripaille, près de Thonon, appartenant à la vieille famille genevoise des Necker, a été cité. On a parlé aussi d'Yvoire, de Nermier, de Beauregard et de Ferney-Voltaire. Mais à notre connaissance, rien n'est décidé.

On tient pour probable que les délégués du G.P.R.A. préfèreront résider sur territoire suisse afin d'être plus libres de leurs mouvements et de pouvoir notamment établir plus facilement des télécommunications. On n'a pas parlé seulement de Genève, mais aussi de Lausanne, où les hôtels offrent de meilleures possibilités d'accueil que ceux du bout du lac qui, en cette période où s'ouvre le Salon international de l'automobile, sont surchargés.

A. R.

× × ×

Hier matin, le journal « La Suisse » a annoncé, avec des réserves que les représentants du G.P.R.A. et les parlementaires français pourraient se rencontrer à Lausanne ; la capitale vaudoise, précise ce même journal, aurait été préférée à Genève pour différentes raisons. On peut présumer que « La Suisse » tient ses informations d'une personne très proche du « gouvernement provisoire algérien en exil ».

Pour l'instant, rien ne permet de prétendre que la réunion n'aura pas lieu à Lausanne ; cela paraît toutefois assez invraisemblable. D'une part, les milieux officiels suisses se refusent à toute confirmation. D'autre part, il serait étonnant que la France accepte de négocier hors de son territoire. En le faisant, elle reconnaîtrait implicitement au F.L.N. un rang de puissance étrangère. Le G.P.R.A., en revanche, serait très favorable à une réunion sur le territoire suisse, mais il serait étonnant qu'il exerce de fortes pressions sur le gouvernement Debré pour que les conversations se déroulent hors de France. Si les négociations se déroulent à Evian ou Thonon, comme le prévoient la plupart des journaux français, les délégués du F.L.N. logeraient alors probablement à Lausanne ou à Genève, et non sur le sol français.

G. N.

Ce matin : deux affaires devant la Chambre d'accusation

Demande d'un mandat de dépôt contre une ex-amie de Pierre d'Espine

D'un correspondant de Genève :

Deux affaires seront évoquées ce matin devant la Chambre d'accusation, au Palais de justice de Genève.

L'une est en rapport, sinon avec le crime du Grand-Saconnex, du moins avec le père du petit Nicolas d'Espine. Il s'agit de dommages à la propriété et de menaces écrites, dont s'est rendue coupable une Parisienne de 31 ans, qui fut l'amie de M. Pierre d'Espine. Depuis lors, il y avait eu rupture des liens sentimentaux, puis chicane pour une question d'argent. Ultérieurement, M. d'Espine avait été importuné par cette personne. Surtout depuis que, à fin 1959, elle avait été victime d'un grave accident de voiture à Orly, à la suite duquel, après un mois passé dans le coma, la jeune femme fut atteinte de crises périodiques d'amnésie et d'autres troubles mentaux.

Il semble acquis que le soir où le petit Nicolas fut assassiné, cette femme se trouvait à Genève. Toutefois, elle s'est récusée avec horreur quand elle a senti, ces jours derniers, qu'on se demandait si elle pouvait y être pour quelque chose et elle a opposé à ce soupçon des dénégations très catégoriques.

Le juge d'instruction Dunand demande à la Chambre d'accusation de prononcer envers cette Française, actuellement détenue à la clinique psychiatrique de Bel-Air, un mandat de dépôt. Cette mesure, relativement grave, ne saurait se justifier par des bris — même répétés — de hublots et de judas, dans l'immeuble commercial où se trouvait le bureau d'affaire de M. d'Espine. C'est en raison de l'inculpation, moins vénielle, de menaces par lettre que le magistrat informateur demande que la détention de la prévenue soit maintenue.

On a de la peine, pour l'instant, étant donné l'état psychique de cette femme, de se rendre compte si elle a pu se rendre coupable d'acte criminel ou si elle s'est bornée à importuner son ancien ami.

Les trois auteurs de l'attentat perpétré contre le consulat d'Espagne ne sont plus au secret

D'un correspondant de Genève :

Lors de la même audience publique, comparaîtront trois des jeunes gens qui ont reconnu avoir perpétré, à fin février, un attentat contre le consulat général d'Espagne à Genève.

L'enquête, à ce propos, a fait de bons progrès, si bien que le juge d'instruction Dussaix a déjà pu relaxer José-Berthe S. Cette mère de famille, âgée de 26 ans, a ainsi pu rejoindre ses deux enfants en bas âge, placés en pouponnière durant sa détention. Le rôle de cette jeune Française semble avoir été celui d'une comparse. Elle était l'amie d'un des anarchistes et, par conséquent, au courant de leurs projets.

D'autre part, depuis lundi, les trois principaux prévenus ne sont plus au secret. Leurs aveux ont facilité la constitution rapide du dossier pénal. L'étudiant Jean-Jacques L. est bien l'instigateur du coup de main. Ses convictions, opposées à toute forme de gouvernement, quel qu'il soit, l'avaient incité, au lendemain de sa manifestation contre le régime régnant en Espagne, à préparer une autre agression qui aurait été dirigée contre la représentation consulaire d'un pays de l'Est. Son arrestation a empêché la perpétration de ce projet. Par la suite, J.-J. L. avait l'intention de quitter son pays et de se rendre au Mexique. A cet effet, il disposait d'un passeport marocain que lui avait procuré un ami, « anarchiste de la vieille garde ». L'étudiant avait soigneusement collé sa propre photo sur ce document authentique.

On pense que les juges décerneront des mandats de dépôt contre Jean-Jacques L., de même que contre ses amis et complices, Alain L., conducteur typographe, d'origine française et Cl. F., libraire, ressortissant du canton de Neuchâtel. L'ardeur de ces deux derniers semble s'être sensiblement tempérée durant les premiers jours qu'ils viennent de passer à Saint-Antoine, sans aucun contact avec l'extérieur.

Enfin, le plus jeune de la bande, Claude C., qui aura tantôt 18 ans, est encore un mineur au sens où l'entend la justice genevoise. Aussi c'est le président de la Chambre pénale de l'enfance qui traite le cas de ce tout jeune homme dont l'idéalisme généreux est certainement désintéressé. Mais il faudra que cet adolescent se rende compte de la grave portée des actes de violence auxquels il a participé.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	13 mars	14 mars
3 ½ % Féd. 1945, déc.	103.—	104.—
3 ¼ % Féd. 1946, avril	103.10	103.10
3 % Féd. 1949, . . .	101.50 d	101.50 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	98.90	98.90
3 % Féd. 1955, juin	101.50	101.50
3 % C.F.F. 1938 . .	101.25	101.25

ACTIONS		
Union Bques Suisses	4010.—	4010.—
Société Banque Suisse	3080.—	3060.—
Crédit Suisse	3090.—	3070.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	2090.—	2090.—
Electro-Watt	2650.—	2650.—
Interhandel	5175.—	5185.—
Motor Columbus . . .	2170.—	2180.—
Indelec	1435.—	1430.—
Italo-Suisse	1058.—	1050.—
Réassurances Zurich .	3450.—	3500.—
Winterthour Accid. .	1390.—	1375.—
Zurich Assurances . .	6790.—	6800.—
Saurer	1785.—	1710.—
Aluminium	5700.—	5750.—
Bally	1995.—	1995.—
Brown Boveri	3850.—	3850.—
Fischer	2250.—	2200.—
Lonza	3065.—	3070.—
Nestlé porteur	3430.—	3410.—
Nestlé nom.	2120.—	2110.—
Sulzer	4325.—	4290.—
Aluminium Montréal	149.50	149.50
American Tel. & Tel.	492.—	495.50
Baltimore	149.—	150.50
Canadian Pacific . . .	96.50	97.50
Du Pont de Nemours	899.—	900.—
Eastman Kodak . . .	499.—	497 —
General Electric . . .	291.50	296.— ex
General Motors . . .	190.50	191.—
International Nickel .	284.50	285.50
Kennecott	360.—	360.—
Montgomery Ward . .	140.50	139.50
National Distillers . .	121.—	122.—
Stand. Oil New-Jersey	189.—	190.50
Union Carbide	540.—	548.—
U. States Steel	374.—	372.—
Italo-Argentina	76.25	76.50
Philips	1422.—	1433.—
Royal Dutch Cy . . .	169.50	174.—
Sodec	140.—	140.—
Allumettes B.	170.—	170.—
A.E.G.	508.—	514.—
Farbenfabr. Bayer AG	848.—	857.—
Farbw. Hoechst AG .	748.—	751.—
Siemens	724.—	730.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	13650.—	13775.—
Sandoz	17500.—	17500.—
Geigy, nom.	31700.—	31200.—
Hoff.-La Roche (b.j.)	39000.—	39000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1250.—	1285.—
Crédit Fonc. Vaudois	1100.—	1100.—
Romande d'Electricité	638.—	642.—
Ateliers constr., Vevey	850.—	860.—
La Suisse-Vie	5350.—	5300.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	158.—	159.50
Bque Paris Pays-Bas	269.—	277.—
Charmilles (Atel. de)	1115.—	1110.—
Physique porteur . . .	830.—	850.—
Sécheron porteur . . .	560.—	560.—
S.K.F.	435.—	428.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	13 mars	14 mars
Banque Nationale . .	750.— d	750.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	700.— d	700.— d
La Neuchâteloise as. g.	1550.— d	1550.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	290.— d	310.— d
Câbl. élec. Cortaillod	21200.—	21300.—
Câbl. et Tréf. Cossonay	6050.— d	6150.—
Chaux et cim. Suis. r.	3200.— d	3200.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	3500.— d	3500.— d
Ciment Portland . . .	9700.— o	9700.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	800.— d	900.—
Suchard Hol. S.A. «B»	4975.—	4950.— d
Tramways Neuchâtel	610.— d	610.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv. . .	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	98.—	97.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.75 d	101.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.50 d	101.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	99.— d
Com. Neuch. 3½ 1951	97.— d	97.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	100.— d	100.—
Foc. m. Chât. 3¼ 1951	97.50 d	98.—
Elec. Neuch. 3½ 1951	92.— d	92.— d
Tram Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	99.— d	99.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	97.— d	97.— d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1953	99.25	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque
du 14 mars 1961

	Achat	Vente
France	86 ¼	89 ¼
U.S.A.	4.30	4.34
Angleterre	11.95	12.20
Belgique	8.25	8.60
Hollande	117.—	122.—
Italie	—.67 ½	—.70 ½
Allemagne	107.—	110.—
Autriche	16.45	16.75
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	32.—/34.—
françaises	31.50/33.50
anglaises	39.50/42.50
américaines	167 ½ 177 ½
lingots	4825.—/4925.—

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de New-York
du 14 mars 1961
Marché en baisse

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical . . .	58 ½	59.—
American Can. . . .	37 ½	36 ½
Amer Smelting . . .	58.—	58 ½
Amer Tel and Tel . .	114 ½	112.—
Anaconda Copper . . .	50.—	50 ⅞
Bethlehem Steel . . .	45 ¾	45 ⅞
Canadian Pacific . . .	22 ½	22 ½
Dupont de Nemours .	209.—	208 ½
General Electric . . .	68 ½	66 ¾
General Motors	44 ½	44 ¼
Goodyear	37 ⅞	37 ½
Internickel	66 ⅜	66 ½
Inter Tel and Tel . .	57.—	58.—
Kennecot Copper . . .	83.—	83 ¼
Montgomery Ward . .	32 ½	31 ⅞
Radio Corp.	58 ¾	57 ¼
Republic Steel		39 ⅞
Royal Dutch	39 ¾	36 ⅞
South Puerto-Rico . .	15 ¾	15 ½
Standard Oil of N.-J.	43 ¾	43 ¾
Union Pacific	31 ⅛	31 ¼
United Aircraft	39 ⅛	41.—
U S. Steel	85 ¼	84 ⅞

LES VOISINS

— *Vous revenez bien tard !*

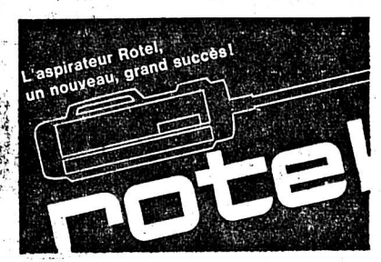

Joyeux atours...
Pour fêter les beaux jours !

L'indispensable blazer de belle coupe avec boutons dorés et poli écusson sur la poche de poitrine. Se fait dans les coloris nègre, royal et marine. Tailles 34 à 46 *Prix : Fr.* **39.80**

Se porte avec cette ravissante jupe à larges plis en « Térylène » pratiquement infroissable. En blanc et coloris mode. Tailles 36 à 46 *Prix : Fr.* **39.50**

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Revue de mode permanente dans nos vitrines nouvellement décorées

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

A vendre 3000 à 4000 kilos de
foin
17 fr. les 100 kg. — A Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 52 92.

A vendre
cuisinière à gaz
1960, neuve. — Marcel Bourquin, Pralaz 21 b, Peseux. Tél. 8 34 96.

A vendre un
vélo d'homme
à l'état de neuf, 100 fr. — Maladière 64, 1er étage. Tél. 5 58 47.

Les alliances larges
sont à la mode
Très grand choix à la bijouterie
Ed. Michaud.
Place Pury 1 à 3

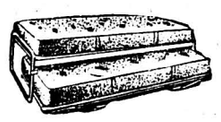

Lits doubles
composés de 2 lits superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantie 10 ans)
pour **Fr. 265.-**
W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

A vendre
cuisinière à gaz
« Le Rêve », 3 feux. Parfait état. Tél. 5 70 95.

Caisses enregistreuses
2 pièces à choix, pour cause de non-utilisation. — Chiffres S. A. 207 A, Annonces Suisses S.A., Aarau.

Mesdames, profitez
COSTUMES TAILLEURS
PIÈCES ISOLÉES

Grd. 36 à 42	29.-	48.-
» 36 à 46	73.-	98.-
» 36 à 52	119.-	139.-

Ensemble robe et jaquette

Grd. 38 à 44	118.-	139.-	158.-

Vêtements MOINE, Peseux

D'ORIENT TAPIS
Immense choix
Qualité
Facilités de paiement
BENOIT-TAPIS
Maillefer 25
Tél. 5 34 69
Présentation à domicile

FUMIER BOVIN
à vendre à port de camion. — Tél. (037) 4 22 84.

Perruches, canaris
à vendre. — Tél. 5 27 25.

A vendre
cuisinières
à gaz et électrique. — G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 16.

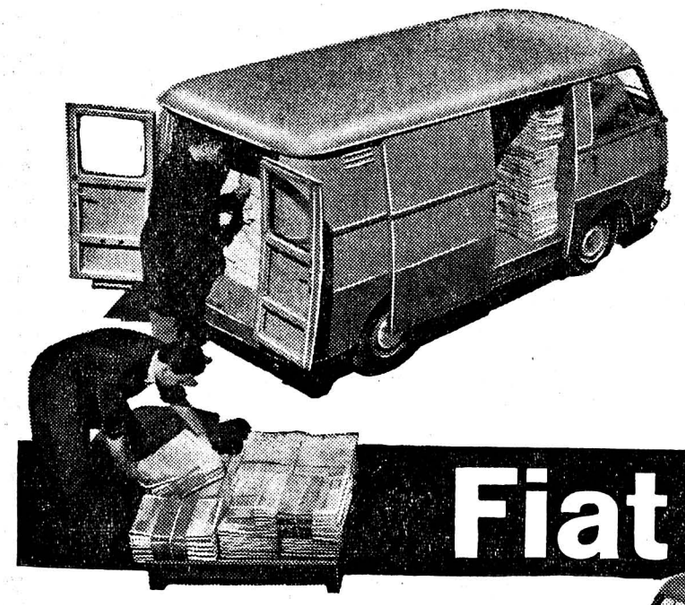

Instruments de travail modernes pour besoins modernes

Fourgon 1100 T²
capacité 5,25 m³ • accès large et facile par porte latérale coulissante et porte arrière à 2 battants • maniabilité extrême • coût d'exploitation très bas
Fr. 9380.—
Châssis nu Fr. 8330.—

Fiat 1100 T²

Camionnette 1100 T²
vaste caisson • en retirant le plancher amovible on obtient un plateau métallique fixe **surbaissé** • 3 ridelles rabattables
Fr. 9180.—

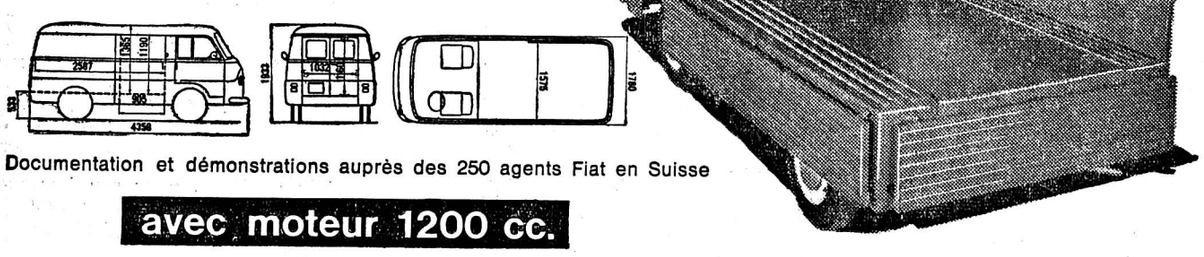

Documentation et démonstrations auprès des 250 agents Fiat en Suisse

avec moteur 1200 cc.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise de Neuchâtel cherche une jeune

AIDE DE BUREAU

consciencieuse et réfléchie pour travaux de fichier. Place stable, atmosphère agréable, institutions sociales, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres K. M. 1102 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

mécaniciens - électriciens

pour le montage, le câblage et le réglage d'appareils électromécaniques.

Prière d'adresser offres écrites ou se présenter à

FAVAG SA NEUCHATEL

Leclanché S. A., Yverdon, engage pour son bureau d'analyse du travail

chronométreur - analyseur

Faire offres manuscrites à la Direction avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

NOUS CHERCHONS
un jeune employé de commerce pour notre service

EXPÉDITION

et un employé de commerce versé dans les travaux de

TRANSITAIRE

Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2371 K à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

qualifiée, habile dactylographe, langue maternelle française.
Travail intéressant et varié.

Place stable pour personne ayant de l'initiative.

Faire offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire à :

FAVAG SA NEUCHATEL

Nous cherchons à entrer en relation avec

entreprise de mécanique bien équipée

capable de fabriquer régulièrement, en petites séries, des outillages de précision sur la base de dessins détaillés.

Les entreprises intéressées qui bénéficieraient des conseils d'un technicien de notre maison sont priées d'écrire à :

LE PORTE-ÉCHAPPEMENT UNIVERSEL S. A.

165, rue Numa-Droz

LA CHAUX-DE-FONDS

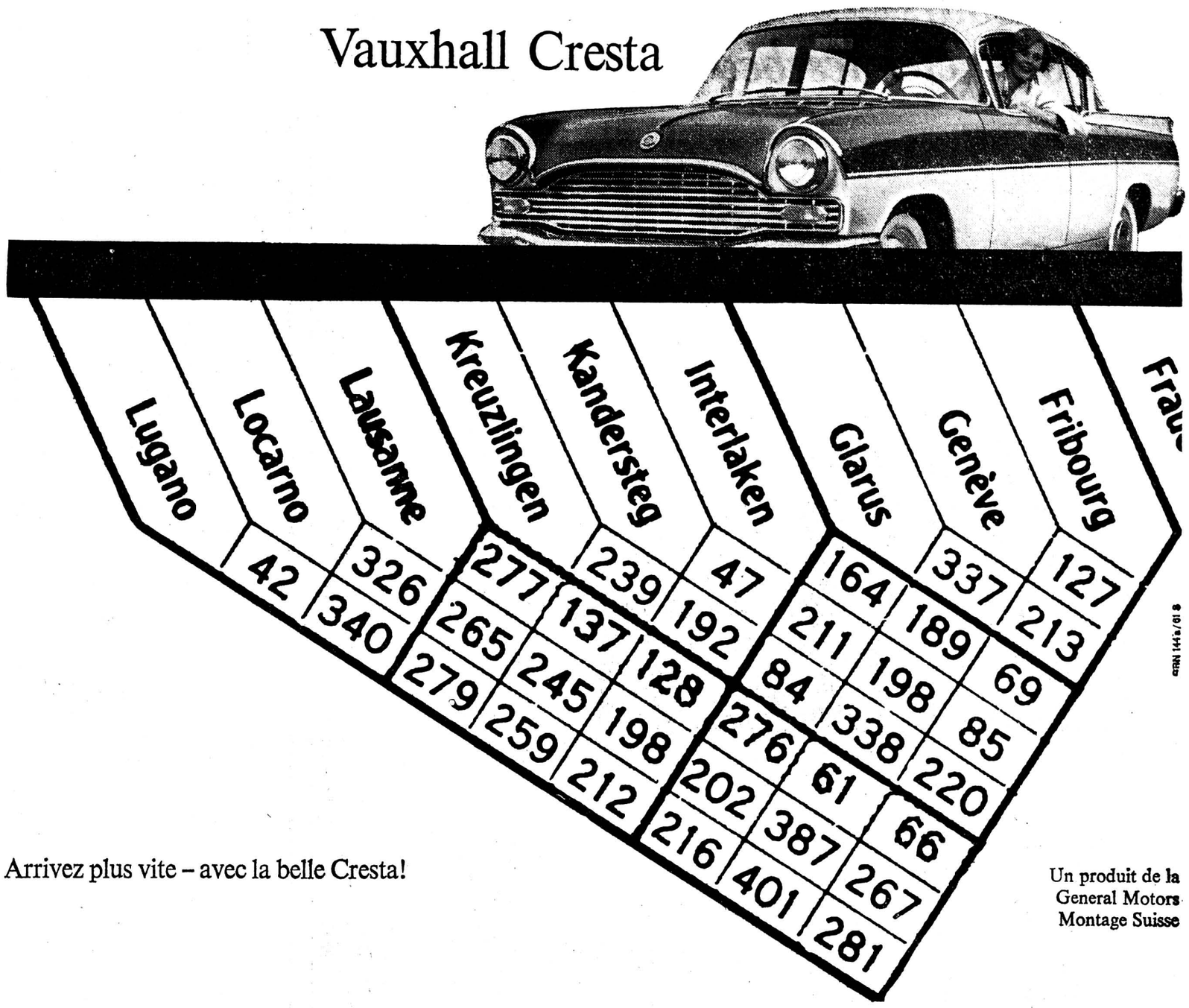

Arrivez plus vite – avec la belle Cresta!

Un produit de la General Motors Montage Suisse

Le fougueux moteur 6 cylindres de la Cresta développe 115 CV. Le rapport poids/puissance n'est que de 10,8 kg/CV, presque celui d'une voiture de sport! En un clin d'œil vous filez pleins gaz. Vous vous sentez à l'aise, la Cresta est conçue pour cela. Elle a les freins qu'il faut, la stabilité et la tenue de route adéquates. Avec la transmission Hydra-matic, elle vous évite tout changement de vitesses. Vous roulez en tout confort, même à 6, dans la luxueuse Cresta. Essayez-la! ... elle en vaut la peine!

Vauxhall Velox 2,3 l, 84 CV Fr. 11250.- Vauxhall Cresta 2,6 l, 115 CV (modèle de luxe) Fr. 11950.-
Supplément pour: Transmission automatique Hydra-matic (Cresta) Fr. 1300.- Overdrive (rapide et économique sur les longues distances) Fr. 675.- Combinaison deux-tons (Cresta) Fr. 100.-

Ardon VS: Neuwerth & Lattion, Garage, tél. 027/4 13 46. **Bevaix NE:** Garage G. Langel, tél. 038/6 62 47. **Chippis VS:** Garage L. Tschopp, tél. 027/5 12 99. **Delémont:** Périat & Cie, Garage Total, tél. 066/2 35 33. **Fribourg:** V. Nussbaumer, Garage du Stadtberg, tél. 037/2 41 29. **Genève:** Autos-Import SA, 28-30, rue de la Servette, tél. 022/33 66 30. **Lausanne:** Garage Occidental, F. Schmocker, 7, Av. de Morges, tél. 021/25 82 25. **Lausanne:** Pierre Nessi, Garage des Sports, 5, rue du Lac, tél. 021/26 37 55. **Martigny-Croix:** R. Pont & J. Bochatay, Garage Transalpin, tél. 026/6 18 24. **Morges:** Garage Daniel Monay, tél. 021/7 21 35. **Môtiers NE:** A. Dürig, Garage de Môtiers, tél. 038/9 16 07. **Neuchâtel:** Garage M. Facchinetti, 1-3, Portes Rouges, tél. 038/5 61 12. **St-Cierges:** Garage A. Freymond, tél. 021/9 82 19. **St-Imier:** Garage A. Wüthrich, 18, rue B.-Savoye, tél. 039/4 16 75. **Vaulruz FR:** Marcel Grandjean, Garage des Ponts, tél. 029/2 70 70. **Vevey:** A. Marchand, Garage du Léman, 47, Av. de Plan, tél. 021/5 16 34. **Yverdon:** W. Humberset, Garage des Remparts, tél. 024/2 35 35. **Lugano:** Rod. Morganti, Garage della Stazione, tel. 091/2 24 65.

Pous le rayon de notre station-service, à Neuchâtel, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

monteur en brûleurs à mazout

habile et consciencieux, de tempérament actif et ayant le sens des responsabilités.
Aux monteurs en chauffage, serruriers ou appareilleurs, bons soudeurs, que cette branche intéresse, nous offrons la possibilité d'une excellente formation en vue de se spécialiser et d'obtenir par la suite un emploi stable et indépendant.
En plus de bonnes capacités professionnelles, le candidat devra être doué d'un caractère à tous points de vue irréprochable et être capable de s'adapter aux conditions particulières de son travail pendant la période de mise au courant.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats sous chiffres OFA 2738 Zi Orell Füssli-Annonces, Zurich 22.

Importante usine de construction de matériel d'équipements
crée un poste de

délégué commercial pour la Suisse

NOUS OFFRONS : fixe important, commission, frais de route, soutien publicitaire. Stage de formation de 4 mois en usine, emploi stable, très réelles possibilités d'avenir.

NOUS DEMANDONS : connaissance parfaite de l'allemand et du français. Très bon standing, présentation, élocution, réelles dispositions de vendeur. Ouverture aux problèmes techniques. Agé de 24 à 35 ans.

Ecrire à R. 95 HAVAS Bruxelles (Belgique).

Importante fabrique de branche annexe de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, engagerait

EMPLOYÉE

très qualifiée, pour son bureau de correspondance et de préparation au travail. Poste intéressant pour personne capable de travailler de manière indépendante. Prière d'adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, sous chiffres P 10446 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Nouc cherchons

Commissionnaire

sobre et travailleur, ayant permis de conduire. Place stable, entrée immédiate ou à convenir.

Zimmermann S.A.

On cherche

un ouvrier

pour la culture maraîchère. — S'adresser à M. Dubied, Saint-Blaise, tél. 7 52 45.

On cherche

Jeune fille

sortant des écoles, pouvant dormir chez ses parents) pour aider au magasin et au ménage. — S'adresser à la boulangerie J. Trenti, Ecluse 31.

On demande

employée de maison

Entrée et salaire à convenir. Etrangère acceptée. — Buffet du Tram, Colombier.

On cherche

fille de cuisine

nourrie, logée, blanchie ; un jour de congé par semaine. Entrée immédiate. — Hôtel du Lac, Auvernier. — Tél. (038) 8 21 94.

Représentant

Meubles DED, la Chaux-de-Fonds, cherchent représentant pour la vente et pour le service épargne. Fixe, frais, gros gain. — Faire offres à DED, place de l'Hôtel-de-Ville, la Chaux-de-Fonds.

Femme de ménage

est demandée régulièrement pendant 2 heures, chaque matin. La Coudre, tél. 5 30 67.

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHATEL
engage tout de suite ou pour date à convenir,

auxiliaire chauffeur

auxiliaire pour son atelier de composition.

Faire offres avec prétentions au chef technique.

On cherche

jeune homme

propre, en qualité de

commissionnaire

de Pâques 1961 à Pâques 1962. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Salaire 110 à 120 fr. Vie de famille. Offres à la boulangerie-pâtisserie Jul. Breitenstein, Wabern, près Berne.

On demande une

sommelière

débutante acceptée. — Hôtel des Alpes, Cormondrèche. Tél. 8 13 17.

Nous cherchons

jeune homme

hors des écoles, dans ferme avec machines modernes. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Congés réguliers, vie de famille, bon salaire et bons traitements assurés.
Faire offres à famille Werner Anker-Hurter, agriculteur, Mitteldorf, Anet (Berne). Tél. (032) 8 38 14.

On cherche

pâtissier ou boulanger-pâtissier

Entrée immédiate ou date à convenir. Dimanche libre. — Boulangerie Robert Bachelin, Auvernier. Tél. 8 21 09.

La Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod
cherche quelques jeunes

manœuvres

âgés de 20 à 35 ans pour ses départements : câbleries, mécanique, fonderie.

deux mécaniciens de précision

(outilleur ou mécanicien d'entretien) bonnes connaissances professionnelles et si possible quelques années d'expérience.
Places stables et bien rétribuées.
Durée hebdomadaire de travail : 45 heures en cinq jours.
Câbleries : travail en deux équipes.
Se présenter au bureau du personnel le matin de 10 h à midi.

Nous cherchons

SERVEUSE

gentille et capable, d'un certain âge, dans tea-room moderne, au bord du lac de Bienne. Bon gain et congés réguliers. S'adresser avec photo et certificats à Tea-room-confiserie Studio, E. Loder, Bienne. Tél. (032) 2 18 30.

Nous cherchons pour l'après-midi une

vendeuse auxiliaire

connaissant si possible la confection. S'adresser au magasin LA SOIE, Bassin 10.

MAÇONS

capables et consciencieux seraient engagés tout de suite par entreprise de bâtiment. Places stables et bien rétribuées pour candidats capables. Adresser offres avec prétentions de salaire et copies de certificats sous chiffres AS 63,609 N aux Annonces Suisses S. A., Neuchâtel.

Petite entreprise à Cormondrèche cherche personne de confiance pour travaux de bureau et de

STÉNODACTYLOGRAPHIE

française-allemande, éventuellement à la demi-journée.

Adresser offres écrites à N. P. 1099 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en quatorzième page

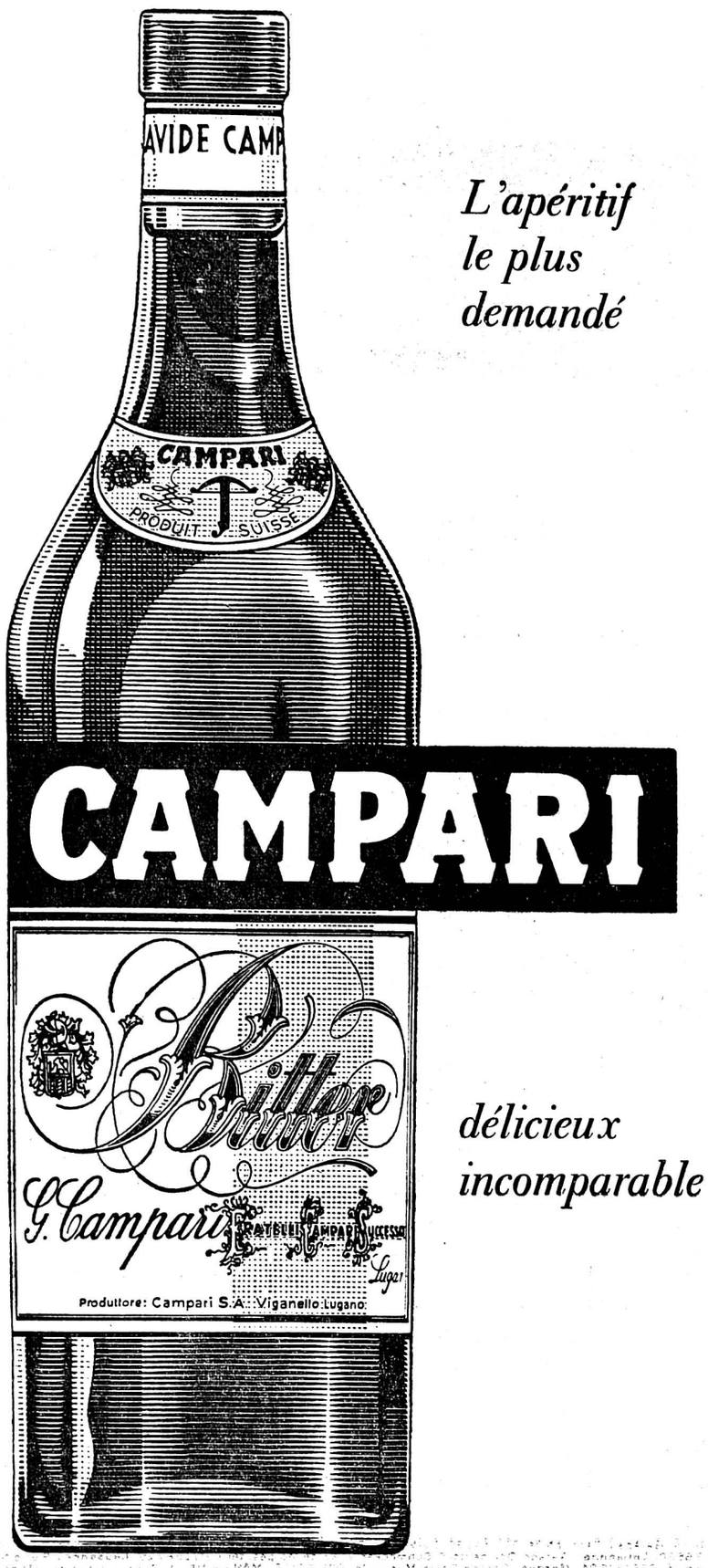

L'apéritif le plus demandé

délicieux incomparable

AGA

cuisinière avec boiler. Conviendrait pour grande famille ou pension. — Haussmann, Bassin 8, Neuchâtel. Tél. 5 92 75.

Anémones pulsatilles

plantes fleuries 4 pour 3 fr.

Plantes alpines

saxatiles et vivaces pour rocailles, en 80 variétés, 5 fr. les 10. — Jeanmonod, Jardin alpin, Provence.

Beaux poussins de 3 jours Leghorn, 1 fr. 50, New-Hampshire, 1 fr. 60, canetons Pékin géant, 15 jours, 3 fr. la pièce. — Robert Thévenaz, Bôle. Tél. 6 30 67.

A vendre magnifique

banc de jardin

à lamelles rouges ou vertes, longueur 1 m 80. Prix 98 fr. — Robert Thévenaz, Bôle. Tél. 6 30 67.

On offre à vendre environ 25 ms de

fumier bovin

Henri Huguenin, la Croix, les Sagnettes. Tél. 9 28 49.

OCCASION

A vendre char à pont (60 × 90 cm) à l'état de neuf. — S'adresser à J. Clerc, Petit-Berne 9 b, Corcelles (NE). Tél. 8 15 66.

A vendre un couple de

perruches

bleu et jaune. — Charles Fischer, Liserons 24, tél. 5 64 71.

A vendre jolie

pendule de buffet

marque Kunznsle, 60 fr. Tél. 8 33 48.

AVIS DIVERS

Réparations

de rasoirs électriques

Willy MAIRE

Coiffeur Seyon 19

Famille de Berne désire placer son fils (agréable garçon de 14 ans) dans une

famille d'instituteur

ou de professeur ayant enfant (s). Une leçon quotidienne de français est désirée. Séjour : 3-22 avril et 1er-30 juillet. — Ecrire à case postale 43.648, Neuchâtel 3.

LE TRIOMPHE DU PRINCE DE GALLES

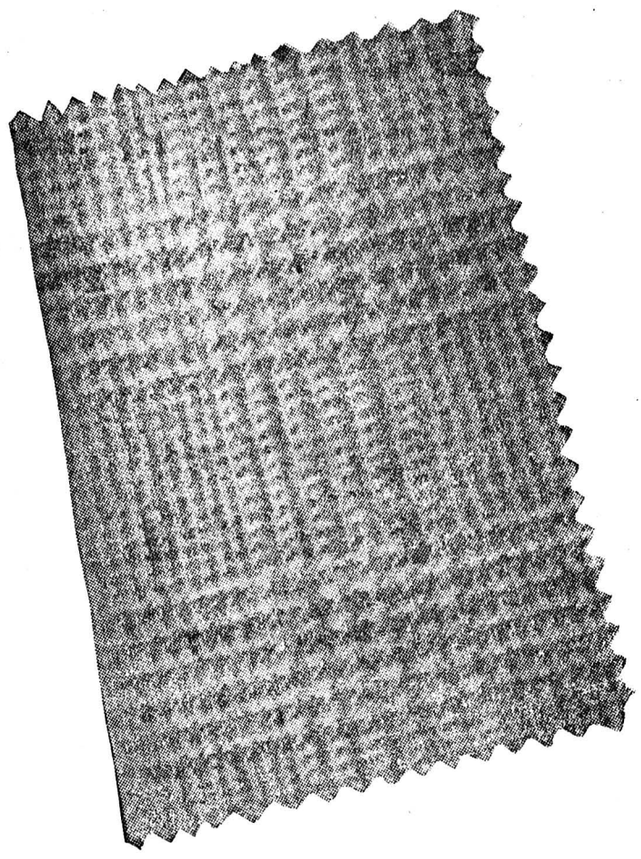

Largeur 140 cm.

9.80

17.80

19.80

Le mètre 29.80

Vient d'arriver
les nouveaux dessins
ECOSSAIS
en Térylène et laine peignée

Le spécialiste des beaux tissus

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.

NEUCHÂTEL

Reflets de la vie du pays

Les farces de la «proportionnelle»

Le maire de Wettingen gagne deux sièges au Grand conseil!

Il avait été exclu de son parti pour une affaire de fauteuil Louis XV

(C.P.S.) Exclu de son parti pour un fauteuil Louis XV, le maire de Wettingen, M. Sinniger, vient de gagner à lui tout seul deux sièges au parlement argovien ! Telle est la conséquence la plus remarquable des récentes élections au Grand conseil du canton d'Argovie.

L'histoire vaut la peine d'être contée par le détail. Il y a quelques mois, le maire de Wettingen — ville industrielle de plus de 10,000 habitants — eut quelques ennuis à propos d'un fauteuil Louis XV, affecté à l'hôtel de ville communal mais qui prit le chemin de l'appartement du maire, où on devait le retrouver. Simple erreur de destination ou amour exagéré du Louis XV, l'affaire prit tout de suite des proportions considérables en raison de l'approche des élections cantonales. Ne pouvant justifier la présence à son domicile d'un fauteuil propriété communale, le maire se vit condamné à 14 jours de prison avec sursis pour abus de fonction par un tribunal de première instance. Jugement contre lequel l'intéressé interjeta aussitôt appel.

Peu désireux de miser sur un cheval bolteux, le parti conservateur fit savoir à M. Sinniger que sa candidature ne pourrait plus être prise en considération par les élections au Grand conseil. Le maire fut par surcroit exclu du parti.

Courroucé mais non découragé, M. Sinniger prépara sa revanche et décida de faire campagne tout seul. Il trouva facilement quinze citoyens pour patronner une liste intitulée « Wettingen 1961 » et sur laquelle ne figurait que son seul nom.

Vinrent les élections. La liste de M. Sinniger recueillit assez de voix pour se voir attribuer deux sièges au Grand conseil !

Cette bonne farce de la « proportionnelle » va obliger l'heureux élu à se choisir un collègue parmi les quinze citoyens qui déposèrent sa liste. M. Sinniger a non seulement pris une double revanche, mais il est, avec son gain de deux sièges, l'un des principaux vainqueurs des élections cantonales. En effet, le parti conservateur a perdu trois mandats, les socialistes deux, les paysans, artisans et bourgeois un, alors que les radicaux en ont gagné deux aussi.

Le maire de Wettingen s'est donc assuré une entrée triomphale dans la salle du parlement argovien, où il pourra se vanter d'avoir conquis deux sièges à lui tout seul. Mais, à propos, de quel style ?

GENÈVE

En campagne pour une esthétique industrielle

De notre correspondant de Genève :

La jeune Société économique de Genève, marchant sur les traces du Werkbund suisse, et, en collaboration, d'ailleurs, avec celui-ci, qui décernait déjà la mention « Forme utile » à des produits manufacturés chez nous, a organisé et ouvert maintenant, au musée Rath, une exposition d'esthétique industrielle, qui mérite de retenir l'attention. Non seulement celle des industriels, mais aussi celle du public, qui est tout particulièrement intéressé à l'aspect des produits que ceux-ci lui vendent. Les souhaitant, en effet, de bonne et, si possible, belle forme, sans que, pour autant, leur maniement en souffre.

Ce que devait rappeler, lors de l'inauguration de cette exposition, vendredi dernier, le président de son comité d'organisation, M. Thierry Barbey, en signalant que les fabricants prennent partout et toujours plus conscience du rôle incontestable et de plus en plus évident à notre époque, que joue l'aspect du produit sur sa vente. Ce sont ceux dont l'aspect est apprécié par la clientèle qui se maintiennent, seuls, sur le marché.

Pour démontrer, tant aux fabricants qu'aux acheteurs, que « l'esthétique industrielle » n'est pas une formule creuse, et qu'on se doit de proclamer hautement la nécessité de son application, les organisateurs de l'exposition ont fait appel à la collaboration d'une dizaine d'instituts nationaux d'autant de pays. Qui ont procédé à la sélection attentive de produits de cent vingt exposants appliquant la formule. En retenant, au total, deux centaines et demie, allant des jouets d'enfants aux radiateurs de chauffage central — devenant presque élégants ! aux fers à repasser de voyage, aux ustensiles ménagers, aux tissus, aux machines diverses.

Le tout s'offrant aujourd'hui, au musée Rath, à la curiosité du public et aussi à sa critique.

Ed. B.

CONFÉDÉRATION

Convention italo-suisse pour simplifier les formalités frontalières

BERNE. — A l'issue des négociations qui se sont déroulées à Berne du 6 au 11 mars 1961 entre la Suisse et l'Italie, les présidents des deux délégations, M. Charles Lenz, directeur général des douanes suisses, et M. Ugo Calderoni, directeur général des douanes et impôts indirects italiens, ont procédé à la signature d'une convention-cadre italo-suisse relative aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés et aux contrôles en cours de route.

Cette convention, qui a pour but de faciliter et de simplifier les formalités ayant trait au franchissement de la frontière, crée à cet effet les bases juridiques nécessaires permettant aux agents de l'un des deux Etats d'exercer leur activité de contrôle sur le territoire juxtaposé, soit pendant la marche des trains ou éventuellement d'autres moyens de transport. La convention entrera en vigueur avec l'échange des instruments de ratification et devra être préalablement approuvée par les Chambres fédérales.

VAUD

Initiative de l'Aubonne : rejet et contreprojet

LAUSANNE. — Le 5 janvier 1960, le Conseil d'Etat enregistrait le dépôt de 28,347 signatures valables demandant que soit soumise au vote populaire une initiative pour la sauvegarde de l'Aubonne et proposant une modification de la loi du 5 septembre 1944 sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public.

Le Conseil d'Etat vient de distribuer son préavis au Grand conseil relatif à l'initiative avec un projet de décret ordonnant la convocation des assemblées de commune et présentant un projet de loi modifiant la loi de 1944, ce projet constituant un contreprojet opposé à l'initiative populaire.

Après un historique de la demande de concession pour l'utilisation hydro-électrique de l'Aubonne, le Conseil d'Etat étudie la situation juridique et constate que l'initiative tend à introduire dans notre législation un cas de référendum facultatif contre une décision administrative prise par l'autorité exécutive. Le cas est unique en droit vaudois. Jusqu'ici un référendum n'a jamais été exercé, à l'échelon cantonal, que contre les actes de l'autorité législative, soit le Grand conseil. De par la constitution, le référendum communal ne peut s'exercer que contre les décisions du Conseil communal et non contre celles de la Municipalité. Si l'initiative n'est pas contraire au droit vaudois, l'étude du Conseil d'Etat montre qu'elle ne viole pas le droit fédéral.

Aux termes des dispositions actuelles toutes les concessions octroyées par le canton sont accordées définitivement par l'autorité exécutive. Si l'initiative était adoptée par le corps électoral, elle instituerait un régime singulier.

MODERNISME AU VAL-DE-RUZ

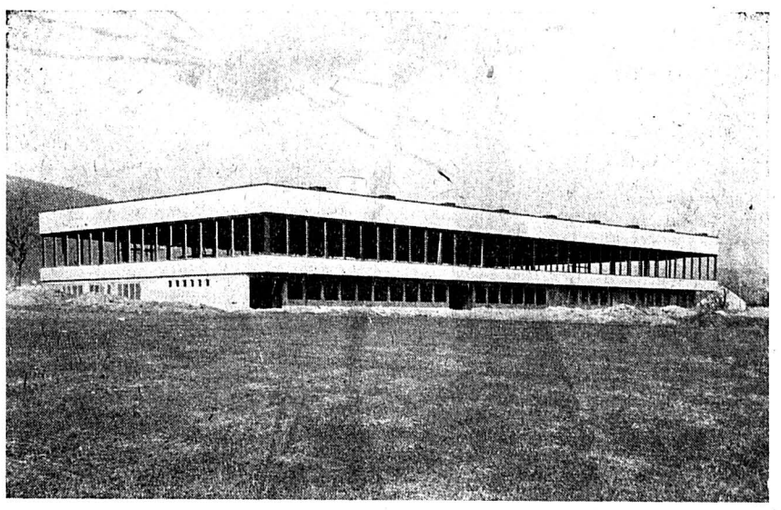

Une nouvelle usine est construite à Fontaines. D'un style moderne, le bâtiment comprendra des bureaux et des locaux, dans lesquels l'air et le soleil du Val-de-Ruz pourront pénétrer à loisir par les innombrables fenêtres.

(Press Photo Actualité)

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Jeux dangereux

(c) Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'inspection de police, concernant les enfants qui s'amusent avec des pistolets, revolvers et mitraillettes à air comprimé ou à plombs, le Conseil municipal a décidé d'interdire ces jeux dangereux. Les engins détenus par les enfants seront confisqués par les organes de la police locale et par l'école.

Transformations au cimetière

(c) Le Conseil municipal a pris différentes décisions concernant le cimetière, notamment l'acquisition d'une parcelle de terrain, à l'est. D'autre part, le monument élevé à la mémoire des soldats français internés lors de la guerre de 1870-1871 et morts à la Neuveville sera déplacé. La haie de thuyas, au nord (quartier des incinérés), sera remplacée par une haie de buis. Une plate-bande sera créée au centre, dans la pelouse existante. Un bassin sera posé au nord. Le quartier nord sera entouré d'une haie verte. Une place continuera à être réservée pour la construction d'une morgue. La clôture en fer sera revernie. Les deux grands tilleuls, près de l'entrée sud, seront enlevés, puis remplacés par deux autres plus en retrait.

Subventions

(c) Après vérification du décompte des travaux, l'Office cantonal de la formation professionnelle, à Berne, a proposé à la direction cantonale des finances de verser la somme de 6500 fr. à la municipalité pour la rénovation et la transformation de la salle de chimie, auditorium de l'Ecole supérieure de commerce.

Assemblée municipale

(c) Une assemblée municipale extraordinaire a eu lieu mercredi 8 mars, à la salle de cinéma. Elle était présidée par M. Georges Hirt.

Cette assemblée, formée de trente-neuf citoyens seulement, a pris de nombreuses et importantes décisions. Il est regrettable qu'il en soit ainsi et que l'électeur ne manifeste pas plus d'intérêt.

M. Paul Andrey, conseiller municipal, proposa à l'assemblée la suppression du poids public, acceptée à l'unanimité moins une voix, de même que celle d'un article du règlement concernant les inhumations (unanimité moins deux voix).

M. Frédéric Imhof, maire, s'occupa ensuite de renseigner les citoyens présents sur les propositions du Conseil municipal concernant certaines modifications à apporter au règlement municipal. L'assemblée décida, à l'unanimité, de porter de cinq à sept le nombre des membres des commissions des travaux publics et des services industriels, puis donna compétence au Conseil municipal de nommer une commission chargée de la refonte totale de celui-ci.

Trois crédits, portant sur un total de 175,000 fr., étaient demandés. Celui de 35,000 fr. pour l'aménagement des places de sport et celui de 50,000 fr. pour le remplacement de la conduite d'eau de Chavannes furent accordés sans grande discussion, alors que le crédit de 90,000 francs pour la normalisation — du fait qu'il s'agit de factures en retard, que ni la commission des services industriels, ni le Conseil municipal n'avaient la compétence nécessaire de discuter — souleva plus d'opposition. Il fut finalement accordé par 27 « oui » contre 10 « non », au bulletin secret.

VAL-DE-TRAVERS

Etat civil de Couvet

Naissances. — Février 2. Gaille Florence-Jocelyne, de Gaille Henri-Marcel et de Monique-Cosette, née Binggeli, à Môtiers. Maternité. 3. Galley Christiane-Anita, de Galley, Joseph et d'Esther-Alice, née Hadorn, à Môtiers. Maternité. 8. Spahr Rose-Marie, de Spahr Rudolf et de Bertha, née Frey, à Couvet. Maternité. 22. Berardocco Lucia, de Berardocco Pantaleone et de Bruna, née Rovere, à Couvet. Maternité. 23. Felice Mauro, de Felice-Luciano-Pietro et de Michelina née Horrer, à Couvet. Maternité. 24. Spigariol Fabiano, de Spigariol Antonio et d'Eugenia, née Favretto, à Couvet. Maternité. 26. Champion François-Michel, de Champion Rémy-Henri et de Simone-Andrée, née Chappuis, aux Verrières. Maternité.

Mariages. — 11 février : Fiumicelli, Giulio-Lorenzo-Mansueto, Italien et Pellegrini, Luzia-Marie, Neuchâteloise et Tessinoise. 24. Queloz Michel-André, Bernois et Beyeler Suzanne-Jeanne-Rosa, Bernoise.

Décès. — 3 février : Pellaton Emile-André, né le 19 octobre 1907. 5. Crétinier née Beuque, Angèle-Fernande-Virginie, née le 26 avril 1899. 6. Thiébaud née Frasse Aline-Clara, née le 20 janvier 1884. 8. Perrinjaquet Bertha-Lucie, née le 15 février 1882. 12. Martin Edmond, né le 30 juin 1878. 14. Giroud née Margot, née le 24 mars 1881. 17. Bütikofer née Ferrier Ena-Hélène, née le 2 décembre 1906. 23. Currit née Vuilleumier Hélène-Mariette née le 3 novembre 1903. 25. Evard John-Oscar, né le 19 février 1876.

VIE PROFESSIONNELLE

Représentants professionnels en publicité

Le Groupement romand des représentants professionnels en publicité a tenu son assemblée générale annuelle le 20 janvier 1961, à Lausanne.

Le comité central pour 1961 a été réélu à l'unanimité des membres G.R.P. : MM. Paul Claret, président ; Pierre Merz, vice-président ; Willy Fornerod, secrétaire ; Maurice Robert, secrétaire adjoint ; Jean Bantli, trésorier ; Roger Babel et Daniel Boujon, membres. Délégué du G.R.P. à la Fédération romande de publicité : Willy Fornerod.

Ce groupement, fondé en 1956, met aujourd'hui à disposition des professionnels de la publicité un élégant répertoire (édition 1961) des quelque trois cent cinquante supports publicitaires représentés par les membres du G.R.P.

DURBAN'S pour vos dents

DURBAN'S pour votre toilette

DURBAN'S dentifrice savon

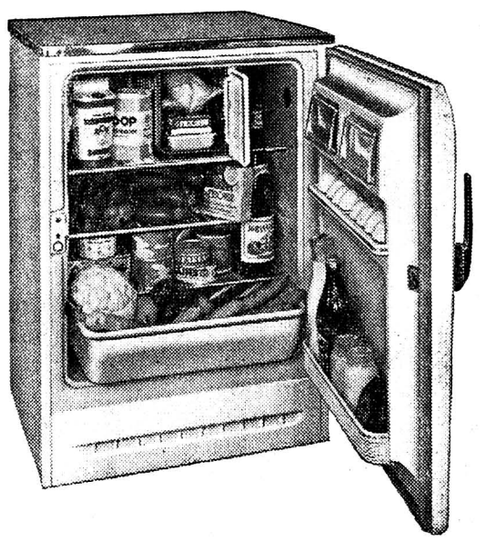

Démonstration de tous les appareils ménagers

du mercredi 15 jusqu'à samedi 18 mars

Frigo - Aspirateur - Mixer

Machine à coudre «REGINA»

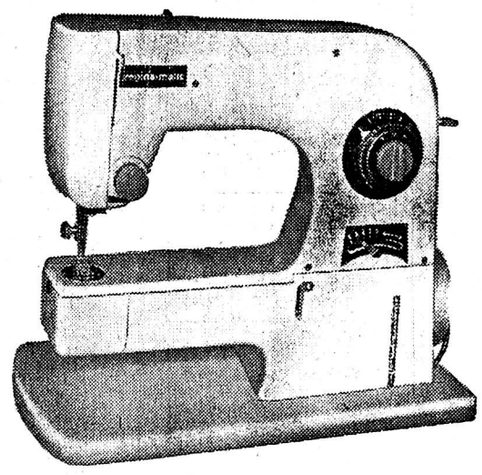

Machine à laver «SERVIS»

Moulin à café

Sèche-cheveux

Fer à repasser

Toaster

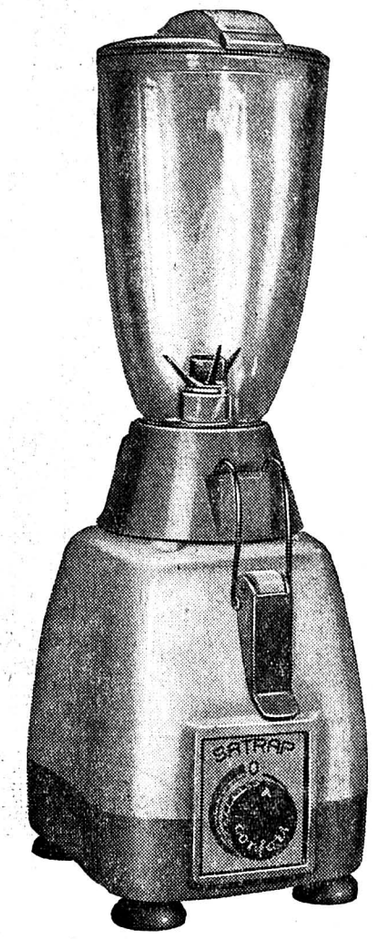

La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

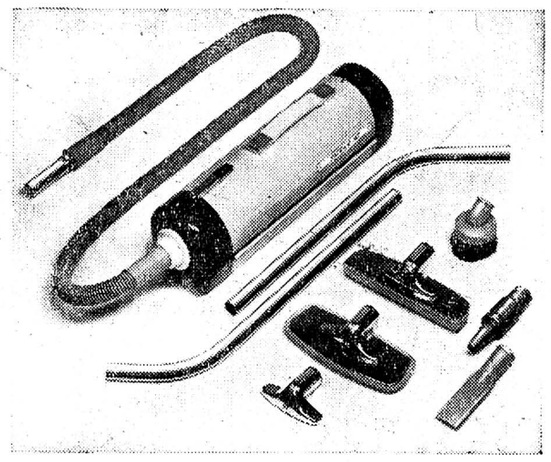

Quelle que soit la grandeur de leur voiture... les fins renards du volant roulent avec *Esso!* Car les hommes qui ont «la bosse de l'automobilisme» savent depuis toujours que la marque mondiale *Esso* est digne de leur confiance! Ils savent que chaque fois qu'un perfectionnement ou une modernisation permet d'améliorer les carburants et les lubrifiants, le service ou l'entretien, ils en bénéficieront auprès de toutes les stations-service *Esso*. Prêtez-y attention pendant quelque temps et vous constaterez bientôt que:

Les fins renards du volant roulent avec Esso

Pour chaque voiture, le carburant et le lubrifiant qui méritent votre confiance la plus totale!

Necchi de démonstration
machine à coudre
zig-zag, comme neuve
garantie 5 ans
Fr. 495.—
Facilités de paiement
Wettstein
Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

A vendre à prix avantageux
cuisinière électrique « Therma »
modèle récent, peu employée ; 4 plaques, four et tiroir de rangement. — Téléphoner pendant les heures de repas au 5 53 60, jusqu'à samedi 18 mars.

OCCASION

A vendre

BAR A DÉGUSTATIONS

conviendrait pour FOGA, hôtels, etc. ;

TRANCHEUSES A VIANDE

électriques (courant 220 et 380 V).

S'adresser par téléphone au 5 37 21.

A vendre
1 sommier métallique avec matelas ; 1 fourneau potager, émaillé blanc, 2 trous, plaques chauffantes, feu continu. — S'adresser : ruelle Breton 5.

Pour votre nouvelle toilette printanière
un grand choix de
FOULARDS - CEINTURES
se trouve chez
Jacques Jutzeler S.A.
CUIRS ET PEAUX
HOPITAL 3 NEUCHATEL

Meubles Victoria

Les Meubles Victoria vous offrent:
le nouveau catalogue illustré en couleurs, 48 pages. Demandez-le, gratuitement et sans engagement pour vous, auprès d'un **concessionnaire de la branche!**

Les meubles Victoria sont en vente chez
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Fbg de l'Hôpital - Rue des Fausses-Brayes.
Tél. 5 75 05.

Divers matériaux à enlever avant
démolition
d'immeuble. Portes, fenêtres, glace de vitrine et portes de magasin. Chaudière à lessive, seilles en métal. Moteur électrique 2 HP, etc. Krêter, architecte, Neuchâtel. Tél. 5 56 88.

GUYE PRÊTRE

sous-vêtements hommes

Un goût typiquement Maryland

STELLA DELUXE

plaisir de fumer plaisir partagé

Fr. 1.–
LONG FORMAT

En dégustant une Stella Deluxe, vous appréciez son goût typiquement Maryland et la fraîcheur de son arôme.

61. B. 1. 4 f

un goût typiquement Maryland

MOBILIER COMPLET à Fr. 3000.-

neuf de fabrique, comprenant :
1 très belle chambre à coucher en bouleau pommelé, couleur brun doré, sur socle, avec entourage ;
2 sommiers à têtes réglables
2 protège-matelas, 2 matelas
1 tour de lits moderne
1 couvre-lits très chic
1 plafonnier et 2 tables de chevet
1 salon comprenant : 1 grand divan et 2 fauteuils, côtés rembourrés, recouverts d'un très beau tissu extérieur gris et intérieur rouge,
1 belle table de salon
1 milieu de chambre

le mobilier complet Fr. 3000.–

(avec salon ou salle à manger)
livré et installé franco — Facilités de paiement. 10 ans de garantie. Pour visiter, taxi gratuit. Fixez aujourd'hui encore un rendez-vous.

Odac-Ameublements Fanti & Cie
Couvet Tél. (038) 9 22 21

PETITES saucisses de porc fumées extra et avantageuses
Boucherie-Charcuterie R. MARGOT
Seyon 5 Neuchâtel

Nouveau!
molfina
meilleures encore ...
dans enveloppe de Masslinn et traitées de manière à empêcher toute odeur.
10 pièces 1.40
MIGROS

ACTION
Pour votre prochain repas

Haricots secs Coop 100 g 1.60
LARD préemballé la pièce 1.90
BAISSE
SAUCISSON 100 g –.85
(pièces de 200 à 220 g)
Moins ristourne

coop

A Neuchâtel et dans la région

LIBRE OPINION

En marge de la réforme scolaire

Le 10 mars, notre journal a publié une chronique « Parlons français », intitulée « En marge de la réforme scolaire ». Nous recevons à ce sujet une lettre du département de l'instruction publique, lettre que nous reproduisons ci-dessous :

Monsieur,

Votre collaborateur C.-P. Bodinier intitule « En marge de la réforme scolaire » la dernière de ses intéressantes chroniques « Parlons français » (« Feuille d'avis de Neuchâtel » du 10 mars 1961). Il y examine le rapport que le Conseil d'Etat a adressé récemment au Grand conseil et félicite notre département de n'y avoir laissé passer que trois fautes de français.

Cet éloge réticent nous donnerait à réfléchir si nous n'avions la conviction de n'avoir pas commis ces erreurs. Votre collaborateur s'en prend tout d'abord à l'absence de négation dans la construction qui suit le verbe **éviter que**. Or, c'est intentionnellement que la négation ne figure pas dans cette phrase qui en contient déjà une autre (ne... plus). Le « Nouveau Littré », publié par Paul Robert, ouvrage couronné par l'Académie française et dont l'autorité ne saurait être contestée, indique (T. 2, p. 1794) : **éviter que** et le subjonctif : j'évitais qu'il ne m'en parlât ou qu'il m'en parlât. La négation est donc facultative, ainsi que l'attestent des exemples empruntés à J. Romains ou aux frères Tharaud.

Passant ensuite au mot **incidence**, M. Bodinier en limite singulièrement le sens. Ce mot a pris au siècle dernier une acception plus vaste et, selon l'ouvrage déjà cité (T. 3, p. 686), il peut s'employer de nos jours avec les significations de : conséquence, effet, influence, répercussion, l'usage en étant attesté chez l'écrivain Duhamel.

Vient enfin « l'affreux **respectivement** (beziehungsweise) placé à l'allemande ». Nous ne pouvons pas, dans ce cas, invoquer l'autorité du « Nouveau Littré », puisque le volume contenant la lettre R n'a pas encore paru. Nous nous adresserons aux dictionnaires Larousse ou Quillet, qui donnent de cet adverbe la définition suivante : d'une manière respective, réciproque. L'adjectif **respectif** est défini lui-même par la phrase : qui a rapport à chacun en particulier, qui concerne réciproquement les parties intéressées. S'il ne s'agit pas dans les passages mis en cause (classes primaires de 5me année, respectivement de 7me (6me) année) de réciprocité, il est question de deux groupes intéressés, envisagés indépendamment l'un de l'autre, jugés chacun selon des critères appropriés, si bien que l'adverbe **respectivement**, avec la nuance distributive qu'il implique, convient beaucoup mieux qu'une simple conjonction (**et, ou**). Nous laissons à votre collaborateur la liberté d'attribuer à cet adverbe une place plutôt qu'une autre ; il s'agit là d'une question de style, non plus d'une faute de langue.

Si M. Bodinier limite ses critiques à ces trois cas, il fait suivre le verbe démontrer d'un sic qui laisse le champ libre à bien des interprétations. Or, dans le contexte où il se trouve, le verbe démontrer est celui qui convient. Les épreuves d'orientation ont, en effet, fourni un abondant matériel qui a permis, non la simple constatation d'un fait, mais la démonstration d'une thèse importante pour la réforme de l'enseignement, savoir : la variété des appréciations individuelles.

En vous remerciant de bien vouloir porter cette mise au point à la connaissance de votre collaborateur et de vos lecteurs, nous vous prions d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, nos salutations distinguées.

Le chef du département de l'Instruction publique : Gaston CLOTTU.

× × ×

Comme le veut l'usage, nous avons transmis les lignes ci-dessus à notre collaborateur C.-P. Bodinier. Sa réplique est la suivante :

Je suis non seulement honoré, mais heureusement surpris de la réaction de M. Clottu : les critiques du langage administratif semblent si souvent se heurter à un mur d'indifférence ! Ici, on a pris la chose à cœur, ce qui est encourageant.

Comme par hasard, le « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française » de P. Robert est précisément très tolérant (il admet par exemple l'expression « remplir un but »). Certes, il est couronné par l'Académie française, mais cette même Académie, dans son Dictionnaire ne cite **éviter que** qu'avec la négation. Quillet fait de même. Thomas, lui, écrit : « Eviter que prend généralement la particule **ne**, surtout quand il est employé affirmativement » (ce qui est le cas dans la phrase en cause). Le « Larousse du XXe siècle » est plus catégorique : « L'emploi de **ne** est obligatoire si **éviter** est pris affirmativement. »

Pour **incidence** — tout simplement ignoré par le « Larousse du XXe siècle » dans le sens d'effet, répercussion, je me bornerai à citer R. Georgin (« Le langage de l'administration et des affaires », Paris 1954) : « Dans ce sens (...) récent et impropre (...), c'est un anglicisme. Rendons-le aux Anglais, et parlons français. »

Enfin, je pense que le Robert lui-même, quand il en sera à la lette R, ignorera **respectivement** au sens où il est employé en Suisse, et en Suisse uniquement, sous l'influence évidente de l'allemand. Rappelons cette phrase du rapport : « ... les épreuves pédagogiques organisées en 1956 et 1958 dans toutes les classes primaires de 5me année, respectivement de 7me année... » Il s'agit d'épreuves organisées en 1956 dans les classes de 5me, et en 1958 dans celles de 7me : je me demande si un Français, peu familiarisé avec notre français fédéral, aurait compris ; et je maintiens que cette phrase est indéfendable. La place de l'adverbe incriminé, en particulier, n'est pas une question de style, mais bien de français.

En conclusion, il me paraît que pour **incidence**, et surtout pour **respectivement**, il n'appartient pas à un département de l'instruction publique d'encourager de telles tendances, encore qu'elles soient très en faveur dans nos administrations.

C.-P. B.

Rodolphe d'Erlach prend l'air

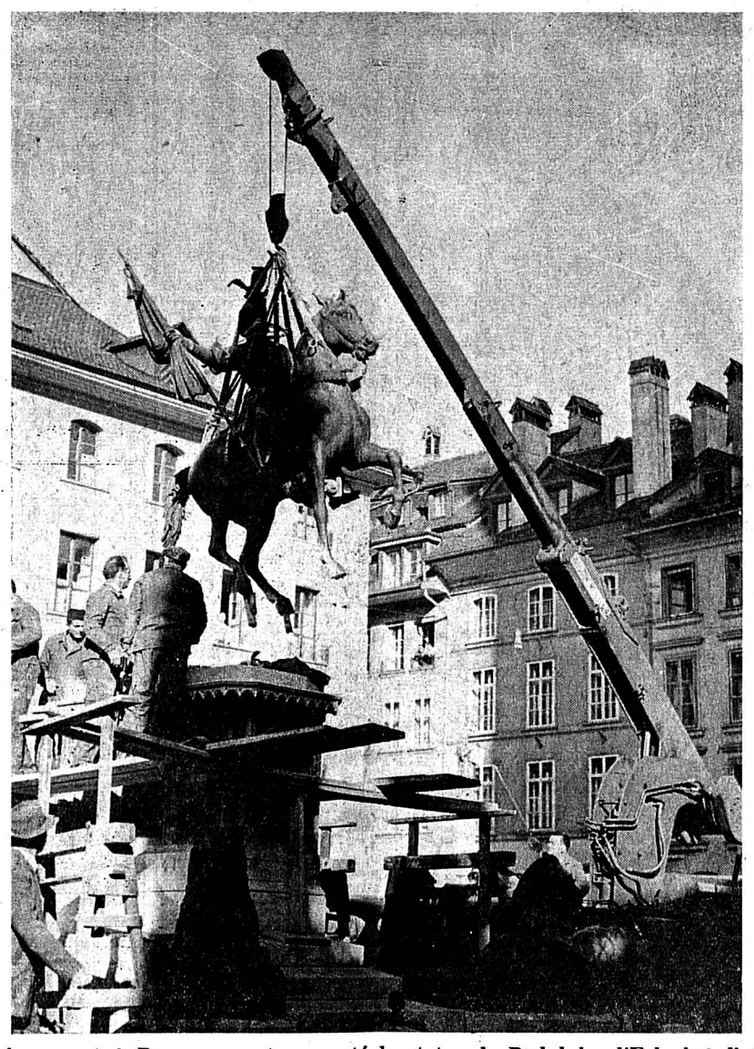

Récemment, à Berne, on a transporté la statue de Rodolphe d'Erlach à l'est de la cathédrale. Sur notre photo : soulevé par une grue, le vainqueur de la bataille de Laupen (1339) s'apprête à gagner son nouveau lieu de séjour.

MONTAGNES

LA BRÉVINE

Soirée du club d'accordéon

(c) Le club « Echo » des sapins » a donné deux soirées qui ont attiré un nombreux public.

Sous la direction de M. Bernard Jeanneret, la partie musicale, bien mise au point, comprenait huit morceaux de genres différents, joués avec ensemble et précision.

La partie théâtrale, « L'étreinte du passé », drame rustique, était jouée avec une importante distribution.

Assemblée de paroisse

(c) Sous la présidence du pasteur Ernest André, l'assemblée de paroisse annuelle a eu lieu dimanche, à l'issue du culte. Les comptes, présentés par M. John Matthey, ont été approuvés.

De l'intéressant rapport du président relevons que durant l'année 1960 : 32 baptêmes ont été donnés, 28 mariages célébrés ; il n'y a eu que 6 décès.

Un grave problème est celui de l'abandon de la montagne. Il y a 35 ans lors de l'arrivée du pasteur, la Brévine comptait 1041 habitants, il n'en reste aujourd'hui que 882, plusieurs fermes sont déjà abandonnées.

M. Edgar Sauser propose la réélection de M. Ernest André pour 6 ans — ce sera sans doute la dernière — et remercie notre conducteur spirituel de sa magnifique activité. L'élection a été unanime.

VAL-DE-RUZ

Colonies de vacances

(c) Le comité des colonies de vacances du Val-de-Ruz s'est réuni récemment pour prendre toutes dispositions utiles en vue de la colonie de l'été prochain. Cette année, la colonie se déroulera à Grindelwald, du 17 juillet au 5 août, sous la direction de M. Claude Vaucher, instituteur à Dombresson, qui en a déjà assumé l'administration pendant plusieurs années.

COFFRANE

Assemblée de paroisse

(c) L'assemblée annuelle de paroisse s'est tenue dimanche à l'issue du culte, sous la présidence de M. R. Guggisberger.

Le rapport concernant l'activité de l'Eglise a été présenté en deux parties en raison du départ de M. Pierre Porret, pasteur.

Au cours de l'année écoulée, les activités paroissiales (culte, école du dimanche, catéchisme, couture, chœur mixte) se sont déroulées normalement, et l'intérim, assuré par le pasteur Jämes Perrin, est fort apprécié dans nos villages.

Durant l'année 1960, 21 baptêmes ont été célébrés, 14 catéchumènes ont ratifié les vœux de leur baptême, il y a eu 11 mariages et 10 services funèbres.

M. Perrin relève que le travail d'un pasteur intérimaire consiste à rendre les services les plus urgents, sans bousculer les rouages ou apporter des changements dans l'ordre établi. Sa tâche a été singulièrement simplifiée grâce à la collaboration du Collège des anciens et à l'accueil reçu dans de nombreux foyers qui, très simplement, l'ont accueilli à leur table de famille.

M. Numa Perregaux-Dielf, caissier, présente les comptes en constatant avec plaisir que nos finances sont saines, le montant des collectes ayant été supérieur à celui de 1959. Certes, une dette pèse encore sur la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane, des réparations se font à la cure en vue de l'arrivée du nouveau pasteur. C'est pour ces raisons qu'une grande vente est prévue pour l'automne.

M. Jean Gretillat remercie le pasteur, ainsi que les anciens pour le travail accompli.

Signalons encore que l'installation de M. Francis Kubler, pasteur, est prévue pour le 23 avril prochain.

DOMBRESSON

Journée missionnaire

(c) Le culte de dimanche matin a été présidé par M. J.-P. Burger, missionnaire au Zambèze. Le soir, une conférence avec projections en couleurs a été présentée au public.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni mardi 7 mars, sous la présidence de M. Jean-Jacques Æschlimann. Quatorze conseillers généraux et conseillères sont présents, il y a quatre excusés pour maladie et un démissionnaire, non encore remplacé.

En début de séance, le président donne lecture de deux démissions, celles de MM. Roger Sandoz, libéral, pour raison de santé, et Francis Meyer, socialiste, pour cause de départ de la localité. Des remerciements chaleureux sont adressés aux démissionnaires et particulièrement à M. Sandoz, qui a fonctionné douze ans comme conseiller communal, puis cinq ans en tant que conseiller général.

Le règlement de drainage nous est revenu du Château, non sanctionné, en raison de petites modifications de rédaction et pour augmenter la redevance par are, fixée à 2 c., et jugée insuffisante par les services compétents de l'Etat. Ils proposent de porter ce chiffre à 5 c., mais une demande est faite de fixer cette participation à 4 c., ce qui est accepté par 10 voix contre 4.

Vente de terrain. — Le Conseil général approuve ensuite, par 14 voix, la vente d'une parcelle de terrain de 364 m², sise aux Vieux-Prés, au profit de M. Segessemann, garagiste à Neuchâtel, qui s'est rendu acquéreur de l'ancienne poste. Après rapport de l'exécutif, cette vente est acceptée sous réserve du délai référendaire.

Vient ensuite un point d'importance, l'éventuelle construction de deux bâtiments locatifs de huit appartements chacun par le moyen des fonds H.L.M. mis à disposition par l'Etat. Un rapport détaillé du directeur des bâtiments est donné, avec chiffres à l'appui, concluant à l'acceptation du projet. Une longue discussion s'engage marquant les réticences des uns, l'approbation des autres. En fin de compte, tout le projet est renvoyé à une commission qui devra se réunir le plus tôt possible.

Sur proposition des partis, le Conseil général nomme ensuite la commission de vérification des comptes. Sont désignés, Mmes et MM. Emma Bercher, Elisa Zahler, Daisy Favre, Charles Veuve, Raymond Berthoud, Jean Maurer et Maurice Corti.

Le Conseil communal fait proposition d'entamer des démarches pour la vente éventuelle, par voie d'enchères publiques, du bâtiment de Pertuis, à l'usage de restaurant et d'exploitation agricole, ceci en raison de son défaut de rendement. Cette proposition est appuyée par dix conseillers. Le président donne l'assurance que cette vente se ferait à des conditions susceptibles de tranquilliser chacun.

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
Réédition numérotée, illustrée par Hans ERNI, chaque volume signé par l'auteur

LA MOISSON SANS GRAIN

de A.-L. CHAPPUIS
La première œuvre du même auteur que « Quand la grêle et le vent... »
Chez votre libraire et dépôt Naville Fr. 7.50, tirage limité

CASINO DE LA ROTONDE NEUCHÂTEL du 17 au 26 MARS

EXPOSITION CONFORT 61

Radio Melody
Lucien POMEY - Flandres 2
TÉLÉVISION
RADIO
ÉLECTRONIQUE

Perrenoud
Meubles - Treille 1
DERNIÈRES CRÉATIONS
MEUBLES MODERNES
ET DE STYLE

Vuilliomenet
Electricité - Grand-Rue 4
TOUTE LA GAMME DES FRIGOS
BOSCH 1961
ET AGENCEMENTS DE CUISINE

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10. Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 16 h. 30.

D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » continuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le samedi.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également avant 16 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi) ; pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain : la veille avant 10 heures.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche
sommelière
nourrie, logée, blanchie ; un jour de congé par semaine. Entrée à convenir. — Hôtel du Lac, Auvernier. Tél. (038) 8 21 94.

La Crèche de Neuchâtel
cherche pour tout de suite personne sachant faire une cuisine simple. — Tél. 5 56 42.

Le BAR Spot
cherche
JEUNE FILLE
pour le service. Se présenter ou écrire au Spot Bar, ruelle DuPeyrou 3, Neuchâtel. Tél. 5 49 68.

On cherche
JEUNE FILLE
auprès de 2 enfants. Bons gages. Nourrie et logée, 1½ jour de congé par semaine; machine à laver à disposition. Sur demande, vie de famille. — Offres à Josef Fillip, boulangerie-pâtisserie, Zuchwil (SO), Bleichenbergstrasse 494.

On demande pour le 1er avril un jeune homme hors des écoles comme
commissionnaire
S'adresser chez Antoine, Concert 6.

Je cherche
une jeune fille ou une dame
pour s'occuper de 2 enfants et du ménage pendant 2 à 3 mois. — Tél. 7 16 47.

Veuf avec 4 enfants de 10 à 15 ans cherche, pour le début d'avril,
personne
connaissant bien la tenue d'un ménage et de la cuisine. Bons gages, congés réguliers. - Adresser offres sous chiffres P. 2315 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On demande
femme de ménage
libre deux jours en avril, semaine du 10 au 15. — Téléphoner au 5 36 69 aux heures des repas ou avant 8 heures.

On cherche tout de suite
fille de buffet
(débutante) nourrie, logée, blanchie ; un jour de congé par semaine. — Hôtel du Lac, Auvernier. Tél. (038) 8 21 94.

Je cherche
jeune sommelière
pour tout de suite. Débutante acceptée. — Café Bel-Air, Neuchâtel. Tél. 5 12 56.

Serrurier
Ouvrier est cherché ; travail indépendant et intéressant. S'adresser : Serrurerie A. Wolf, Fahys 17, Neuchâtel. — Tél. 5 67 87.

DEM. D'EMPLOIS

COUPEUR
qualifié cherche place dans imprimerie, travaux de brochage. — Adresser offres écrites à L. N. 1101 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employée
de bureau débutante, connaissant bien la dactylographie, cherche place en ville. — Adresser offres écrites à M. O. 1100 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuve ayant une personne à sa charge cherche
travail à domicile
Petite mécanique, cartonnage ou travaux similaires. — Tél. 8 28 28.

Dame seule cherche
occupation
à la demi-journée. — Adresser offres écrites à 153 - 136 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune
décolleteur
cherche place dans fabrique de fournitures de montres. Région de Neuchâtel. — Offres sous chiffres J. 3209 à Publicitas S.A., Soleure.

Jeune
ferblantier
suisse romand, capable, cherche place à Neuchâtel ou dans ville du bord du lac. — Offres à M. Schaffner, chez Grossmann, Grienstrasse 43, Bâle.

JEUNE HOMME (Suisse allemand)
CHERCHE PLACE
de commissionnaire à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à O. R. 1098 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande de 24 ans cherche place dans famille pour s'occuper des
enfants
où elle aurait l'occasion d'apprendre le français, éventuellement travaux de bureau privés, dactylographie anglais - allemand. — Adresser offres écrites à C. E. 1088 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

A vendre moto « BMW » 250
modèle 1953, avec sacoches et tablier. Prix à discuter.
Adresser offres écrites à P. K. 962 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Lambretta »
125 cm³, en bon état. Cité Verte, Port-Roulant 34. Tél. 5 94 50.

A vendre, pour cause de maladie
« Hansa-Borgward »
6 CV, 1961, 2500 km, 6500 fr. — Facilités de paiement. Garantie. — Tél. 8 31 26 aux heures de repas.

A vendre
« Dauphine »
1957, très bon état, bas prix. — Tél. 8 31 26 aux heures des repas.

A vendre
vélomoteur
« Motom », modèle 1952, en bon état. — S'adresser à Gilbert Burgat, Les Pâles, Cortaillod, après 18 heures.

A vendre
« Citroën »
11 CV, en très bon état, 700 fr. — Tél. 5 92 51.

« Peugeot 203 »
modèle 1954-1955, intérieur housse, radio et divers accessoires. — Tél. 8 21 32.

Pour cause de double emploi, à vendre
auto en parfait état
Conviendrait pour maître d'état. Eventuellement échange en partie contre travaux d'immeuble. Tél. (039) 6 71 07.

Magnifique occasion
A vendre : Citroën DS 19, année 1957, en parfait état, Fr. 3500.— ; Opel Record 1959, Fr. 5600.— ; Rover 1951, Fr. 1400.— ; Landroyer 1951, en bon état, Fr. 1700.—.
Tél. (039) 5 44 55.

A vendre
« Taunus 15 M »
modèle 1955, bon état. — P. Eggimann, Orée 104, Neuchâtel, le soir dès 19 heures.

A vendre
moto « BMW »
250 cm³, à l'état de neuf, 22,000 km. — Tél. (038) 9 26 47.

« TOPOLINO »
c/500, M50, en parfait état, à vendre. — Tél. 5 83 03, dès 19 heures.

A vendre
1 vélomoteur
« Kreidler » K 50, révisé, 13,000 km, 250 fr. — Case postale 750, Neuchâtel 1.

OCCASIONS AVANTAGEUSES !

FORD CONSUL
1959, ivoire, 4 portes, intérieur simili, prix avantageux.

FORD TAUNUS 12 M
1953, grise.

FORD TAUNUS 12 M
1953, verte, 2 portes.

FORD 18 CV
1952, 4 portes, bleue, soignée.

FORD ZÉPHYR
12 CV, 1953, beige, peinture neuve, moteur revisé.

VENTE A CRÉDIT
Essai sans engagement
Demandez liste complète avec prix au
garage du Littoral
Agence Peugeot
J.-L. Segessemann
Neuchâtel - Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

AVIS DIVERS

SOS - LOURDES
Monsieur catholique éprouvé désirant se rendre à Lourdes avec sa mère malade, 77 ans, aimerait trouver personne charitable pour leur aider à faire ce pèlerinage tant désiré. — Adresser offres écrites à I. K. 1081 au bureau de la Feuille d'avis.

Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

A donner contre bons soins, gentil
CHIEN
de 5 mois, genre griffon, poils mi-longs ondulés. — Tél. 5 32 10.

Particulier cherche
30,000 fr.
en hypothèque 1er rang, sur maison familiale. Intérêt et amortissements selon entente. — Adresser offres écrites à F. H. 1084 au bureau de la Feuille d'avis.

CRANS-sur-SIERRE
HOTEL ELDORADO
Site tranquille et ensoleillé, confort moderne, cuisine soignée, arrangements avantageux pour vacances de Pâques.
S. Bonvin, tél. (027) 7 13 33.

La valeur publicitaire des annonces dans les journaux
La succursale américaine de la Royal Dutch Shell consacrera désormais tout son budget de publicité (d'environ 10 millions de dollars par année) à la publicité-presse. L'entreprise deviendra ainsi le plus grand annonceur des Etats-Unis. En revanche, elle renoncera à toute publicité à la télévision et à la radio. En 1959, elle avait encore dépensé 4 millions de dollars pour ces deux moyens. Elle supprimera encore les 3,3 millions de dollars dépensés jusqu'ici pour l'affichage. Si la Shell américaine s'est décidée à cette concentration sur la publicité-presse, c'est que des études du marché ont montré que l'efficacité publicitaire des annonces dans les journaux était supérieure à celle de tous les autres supports.

DEMANDES A ACHETER

On achèterait
potager à bois
d'occasion, en bon état. Tél. (038) 7 61 56.

Je cherche à acheter une paire de
skis métalliques
avec fixations 205 - 210 cm. — Adresser offres écrites à U. W. 1093 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse AU BUCHERON Neuchâtel, tél. 5 26 33

On cherche à acheter petit
chalet
ou
baraque militaire
Tél. 7 62 43.

Je cherche à acheter petit
chalet
démontable en très bon état. — Adresser offres écrites à P. S. 1097 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter
machine à laver
Faire offres sous chiffres T. V. 1092 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Je cherche un
apprenti coiffeur
pour messieurs. — Faire offres sous chiffres E. G. 1085 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin d'alimentation cherche jeune fille comme
apprentie vendeuse
Tél. 5 18 02.

Nous engageons pour le printemps jeune homme ayant suivi l'école secondaire, comme
apprenti de commerce
Excellente occasion de se mettre au courant de tous travaux de bureau.
Adresser offres manuscrites à la Direction de l'Orfèvrerie Christofle, SICODOR S. A., PESEUX.

Ouverture de saison à notre rayon
Tout pour l'Enfant

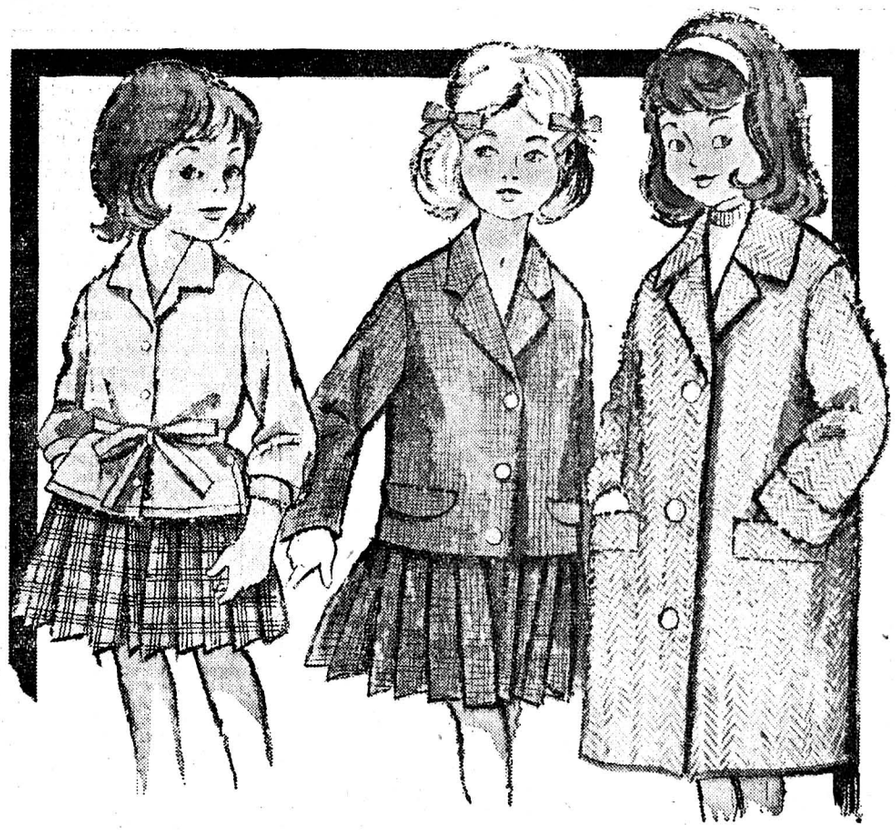

Blouse - casaque
en popeline sanforisée, col à porter ouvert ou fermé. Ceinture à nouer. Blanc ou jaune.
Grd. 50 + 50 c. par 5 cm. **8.90**

Costume
en lainage natté, veste à col tailleur et 2 poches à rabat, fermeture 1 rang. Bleu ou tilleul.
Grd. 60 + Fr. 4.— par 5 cm. **45.-**

Manteau
en coton imperméabilisé, façon classique 1 rang, à col tailleur, 2 poches droites. A porter avec ou sans ceinture. Chevrons gris et gris-bleu.
Grd. 60 + Fr. 1.50 par 5 cm. **32.-**

Jupe
en térylène écossais ou uni, façon à plis permanents.
Grd. 40 + Fr. 1.50 par 5 cm. **14.90**

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

CONTRE LA PLUIE ET LES
COURANTS D'AIR
ISOLATIONS DE VOS PORTES ET VOS FENETRES
HERMÉTICAIR
Nombreuses références
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83

AUTO-ÉCOLE
Enseignement complet
Présentation à l'examen
A. PERRET
Neuchâtel - Fahys 103
Tél. 5 93 89

Stoppage artistique
STOPPAGE INVISIBLE
sur tous vêtements, accrocs, déchirures, brûlures, etc.
Maison d'ancienne renommée
NETTOYAGE CHIMIQUE
Mme LEIBUNDGUT
Saint-Maurice 2, 1er étage
NEUCHATEL, tél. 5 43 78

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Coq-d'Inde 3 - Tél. 5 66 86

VÉLOS-MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos,
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
Télévision ou radio L. POMEY
RADIO-MELODY
et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
Neuchâtel
Se rend régulièrement dans votre région

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants de
Monsieur Albert UHLMANN
vivement touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui les a frappés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés pendant ces jours de séparation.
Fontainemelon, mars 1961.

Madame Jean-François PERROCHET,
Mademoiselle Marlaine PERROCHET,
Monsieur James PERROCHET,
Madame Henri GUYE,
Monsieur et Madame Viggo NEERGAARD,
Monsieur et Madame André PERROCHET,
expriment leurs remerciements pour les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil et auxquels ils ont été très sensibles.

RICHESSE DE NOTRE CANTON

La forêt neuchâteloise telle que la façonnent les forestiers

(Suite et fin. — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 9 mars)

Le savant désordre de la forêt jardinée

Qu'est-ce que la forêt jardinée ? C'est la forêt naturelle dirigée dans son évolution. Les jeunes bois, au lieu de croître au hasard et de s'étouffer mutuellement, sont dégagés et éduqués de manière à produire des arbres d'élite. Les gros bois sont récoltés avant de souffrir de vétusté. La forêt jardinée est tout aussi harmonieuse et équilibrée que la forêt vierge, plus protectrice et productive à la longue que la forêt artificielle.

A l'opposé du perchis uniforme et des futaies dites régulières, la forêt jardinée se compose d'arbres de toutes dimensions et de tous âges, intimement mêlés. Un vieux hêtre, par exemple, avoisinera un chêne d'âge moyen ou un long épicéa, dominera de jeunes sapins en sous-étage. Toutes les combinaisons sont possibles. Les hauteurs variables des arbres donneront à cette forêt un profil en dent de scie, mais où toutes les dents seront de longueurs et de formes différentes. La futaie jardinée se caractérise donc par son infinie diversité. Elle déconcerte les sylviculteurs habitués à créer des formes géométriques exprimables par des formules ; elle ne correspond à aucun gabarit et échappe à tout schéma. Quel désordre et quel laisser-aller, pensera le profane... Or le désordre n'est qu'apparent et le laisser-aller illusoire.

Une technique qui est un art

La sylviculture classique concentrait les coupes au même endroit et recourait en général aux plantations pour reboiser les vides : technique désuète, parce que coûteuse et nuisible au sol. La forêt jardinée se rajeunit d'elle-même, toujours et partout. Les semis naturels se développent à l'abri des gros bois, qu'ils remplaceront un jour.

La nature nous fournit gratuitement des millions de semis sur une surface où l'homme ne planterait à grands frais que quelques centaines de tiges. Quelles possibilités de sélection pour le forestier ! Celui-ci ne dispose pas seulement d'essences de toutes sortes, telles que sapin, hêtre, et chêne, dont il suffira de régler le mélange pour obtenir une futaie plus riche en résineux qu'en feuillus, ou inversement. Il choisira aussi parmi les innombrables tiges du recrû celles qui sont le mieux conformées et en dirigera la croissance, par l'élimination des tiges concurrentes et le dosage de la lumière.

Même l'exploitation des gros bois est ici une opération culturale : elle fait de la place aux jeunes. La coupe de bois, dispersée par principe, consiste à récolter çà et là un arbre arrivé à maturité ou gênant le sous-étage. Pas de coupes rases ni de trouées improductives.

La forêt magique

La forêt jardinée n'évolue pas par à-coups. Elle a toujours la même structure irrégulière et ne change jamais d'aspect, malgré les nombreuses exploitations. Dans les remarquables sapinières des Joux, par exemple, on a exploité en soixante ans, soit de 1900 à aujourd'hui, un volume total de bois supérieur à tout le capital de 1900 ; et la forêt est toujours là, telle quelle, avec autant d'arbres géants. Ce résultat paradoxal n'est-il pas un défi au bon sens ? Une coupe rase en 1900 aurait produit moins de bois et, au lieu de cette magnifique forêt des Joux, on n'aurait maintenant qu'un perchis artificiel. Le sylviculteur ne joue pas au magicien, il se contente d'imiter la nature. Pour stimuler l'accroissement des arbres d'élite, il les met très tôt en lumière, de façon que les couronnes puissent s'épanouir. C'est le principe du jardinage. Le profil irrégulier en est la conséquence.

Bilan d'un siècle de sylviculture

La forêt jardinée a tous les avantages : pérennité, stabilité, fort accroissement, production de bois de valeur, résistance biologique extrême, excellente production à tout point de vue. Les arbres, habitués à croître isolément et à se défendre seuls, défient les intempéries.

La forêt jardinée, au surplus, est la plus belle des forêts d'agrément. Sa végétation luxuriante à tous les étages, ses arbres élancés et sa structure naturelle en font un parc.

La forêt jardinée de chez nous, harmonieuse et étagée, chef-d'œuvre de la nature.
(Photo P.-E. Farron.)

A VENDRE
pour cause de cessation de culture :

I. Matériel à l'usage de la vigne et des plantages

1 fouleuse, 2 brantes, 1 pilon, seilles et sécateurs ; 1 rabeleuse « Glardon », 2 plaques, jeux de rosettes et butoir ; 1 char à pont, 1 remorque, des outils.

II. Matériel de lessiverie

banc, chevalets et seilles.

III. Divers

1 potager à bois « Sarina » 3 feux, bouilloire en cuivre, plaques chauffantes, 1 lit et 1 divan, divers outils pour bricoler, scies, rabots, etc.

Le vendeur sera à son domicile à disposition des amateurs, les jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 mars prochains dès 14 heures au soir.

Emile Emery, Auvernier.

Plus de 1000 DISQUES
Microsillons 45 tours
à Fr. 1.50 la pièce
Plus que quelques disques 78 tours
à Fr. —.50 la pièce
Cornaz Automatic
Ecluse 14 - Neuchâtel
AVIS ! Fermé le samedi après-midi.

aspirateurs

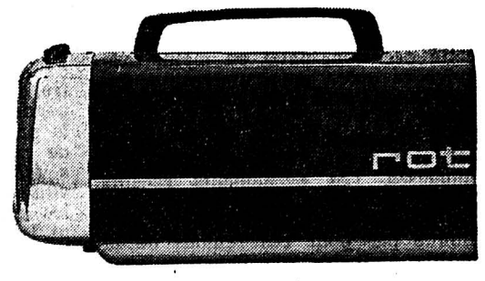

rotel luxe Fr. 258.—
rotel standard Fr. 198.—
nous reprenons
votre ancien aspirateur pour Fr. 25.— à l'achat d'un modèle de luxe.
BAILLOD

C. Nagel
Menuiserie
Ebénisterie
Meubles de magasins
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

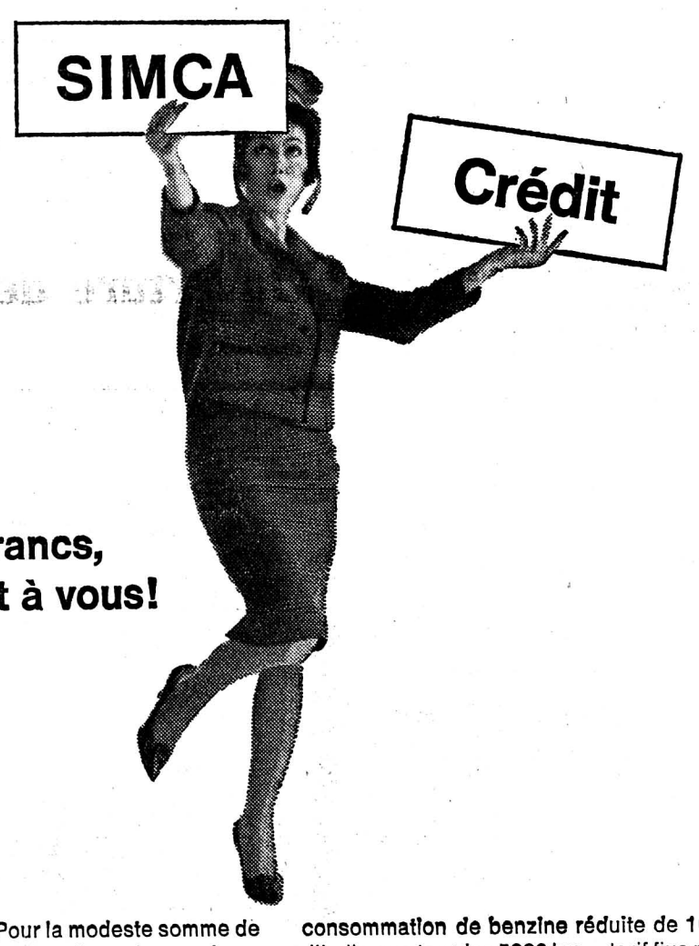

*
Pour 1500 francs, elle est à vous!

*Le chiffre est bien exact. Pour la modeste somme de 1500 francs, vous posséderez la voiture de vos rêves, grâce à l'agréable formule de paiement échelonné SIMCA!

Et la réalité dépassera vos plus grandes espérances! Tel un luxueux écrin, son élégante carrosserie renferme un merveilleux bijou: le prodigieux moteur RUSH avec vilebrequin à 5 paliers. Grâce à lui, la mécanique des onéreuses voitures de sport est désormais à la portée de toutes les bourses.

Outre ses vertus fondamentales: silence, robustesse, longévité et sobriété, il présente d'autres avantages décisifs: 7 CV fiscaux — frais d'entretien réduits de 33% — consommation de benzine réduite de 10% — vidange d'huile que tous les 5000 km — tarif fixe pour le service et les réparations (200 positions aux prix les plus justes!)

Mais la SIMCA Aronde vous offre plus encore: son intérieur accueillant, généreusement dimensionné — 5 places — ses sièges épousant la forme du corps — ses 4 portes (tellement mieux que 2!) — son immense coffre — phares à faisceaux asymétriques — son climatiseur — sa suspension quadrifiltrante... sans oublier ses qualités routières exceptionnelles, que vous apprendrez à connaître... en entrant dans l'Aronde!

Essayez-la, puisque c'est sans engagement.

SIMCA Aronde Etoile, 7 CV, Fr. 7275.—
supplément pour toit ouvrable Fr. 350.—

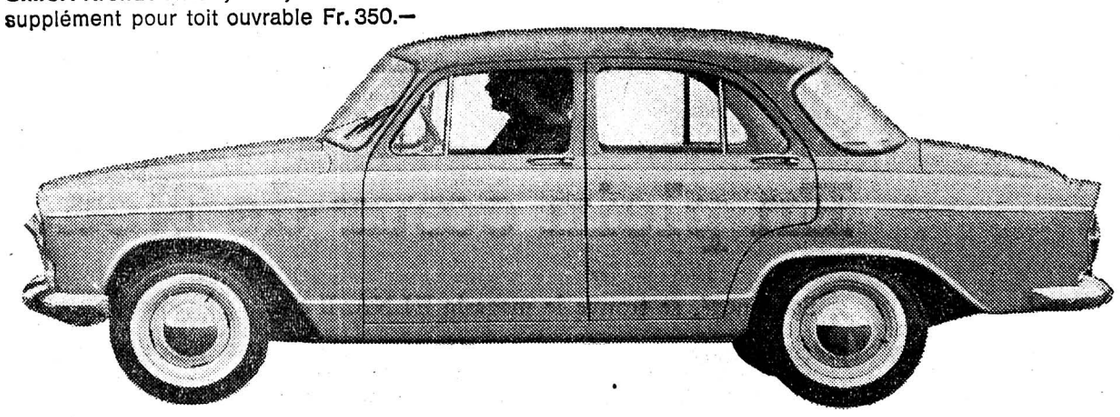

ça c'est SIMCA

NEUCHATEL : tél. (038) 5 30 16 Garage Hubert Patthey, Pierre-à-Mazel 1

La Chaux-de-Fonds : tél. (039) 2 95 95 Garage Métropole S. A., 64, rue du Locle — **Boudry :** tél. (038) 6 41 70 Garage Henri Gerber — **Boudevilliers :** tél. (038) 6 92 30 Garage Moderne, G.-H. Rossetti — **Le Landeron :** tél. (038) 7 93 24 Garage Jean-Bernard Ritter — **Praz :** tél. (037) 7 29 79 Garage Paul Dubied — **Vallorbe :** tél. (021) 8 42 13 Garage J.-P. Carrard, rue Neuve 16 — **Yverdon :** tél. (024) 2 47 41 Garage Moderne, Robert Carette, rue Haldimand 38.

LA VILLE

Assemblée de paroisse de la Coudre

(c) Jeudi soir, s'est tenue, sous la présidence de M. Maurice Thiébaud, l'assemblée de paroisse ordinaire.

Après une courte introduction biblique du pasteur Clerc, et la lecture du dernier procès-verbal, les points suivants sont abordés :

Rapports d'activité. — Le pasteur de Montmollin donne lecture du rapport très concis rédigé par le pasteur Clerc. Quelques chiffres parlent éloquemment du travail pastoral : en 1960, il y a eu 75 actes ecclésiastiques, soit : 43 baptêmes, 17 mariages et 15 services funèbres. La paroisse est formée de 950 foyers, représentants 2519 âmes, 830 hommes, 909 femmes et 780 enfants. Le catéchisme est suivi par 75 enfants, l'école du dimanche par 167 enfants et les leçons de religion par 197 élèves. Depuis le départ de l'aide de paroisse, Mlle Bessire, le pasteur est excellemment secondé par MM. de Montmollin, pasteur auxiliaire et Perregaux, pasteur stagiaire. Ces deux pasteurs ont prêché assez fréquemment à Valangin et à Boudevilliers pendant cette période. D'autre part, M. de Montmollin a pris l'initiative de donner un second culte mensuel et quelques réunions en semaine à Chaumont.

Les activités paroissiales sont réjouissantes. Le centre social protestant dirigé par M. Ducommun a dépanné plusieurs ménages en difficulté. Le Conseil d'Eglise se préoccupe de l'insonorisation des salles de paroisse, ce travail sera exécuté prochainement. Un petit journal trimestriel, « Pierres vivantes », a été lancé.

M. Henri Jeannet donne ensuite connaissance des multiples comptes qui bouclent favorablement. Le regretté caissier paroissial avait été malade et ayant été repris à l'affection des siens il y a quelques jours, n'a pu terminer ses comptes, et c'est son fils, M. Robert Béguin, qui les a bouclés en un temps record.

Les activités multiples de nos sociétés sont évoquées par la lecture des rapports suivants : couture (Mmes Béguin et Clerc), école du dimanche (M. Ratzé), chœur mixte (M. Hugonniot), Cercle de jeunesse (M. Stroele), Union chrétienne masculine M. Schleppy), « Bon larron » (M. Junod) et « La courte échelle » (MM. Jost et Portmann).

Nomination. — Ensuite du départ de la paroisse de M. Georges Jeanmairet, ancien, M. Armand Decrauzat, conseiller d'Eglise est élu ancien et M. Gaston Zurbuchen conseiller d'Eglise.

Emprunt. — « Le bon larron », par la voix de M. Lucien Junod, demande l'autorisation de contracter un emprunt de 10,000 fr. pour édifier une salle de jeux contiguë au baraquement situé à Chaumont. Ceci pour permettre aux enfants de s'ébattre durant les jours de pluie pendant la durée des colonies de vacances. Après discussion, l'assemblée autorise le Conseil d'Eglise à conclure cette opération.

Divers. — La tapisserie du peintre Aimé Montandon, exposée actuellement dans le temple, s'en ira probablement ailleurs, à moins que des paroissiens ne l'acquièrent pour notre paroisse.

Une nouvelle assemblée est envisagée le dimanche suivant Pâques pour élire les successeurs au Collège des anciens de MM. Robert Béguin, décédé, et Georges Lavanchy, qui quittera prochainement la paroisse.

« L'Auberge du Cheval Blanc » présenté à la Coudre

(c) La chorale « Chantalor » a organisé samedi une soirée musicale fort réussie avec le concours de la « Chanson d'Hauterive ».

En lever de rideau, la « Chanson d'Hauterive » interpréta avec beaucoup d'allant deux chœurs de Miche et Gessenay. « Chantalor », pour sa part, exécutait brillamment deux chœurs de Lutèce et Roy-C. Benet. « Le Chœur des Hébreux », de Verdi, « chanté par les deux chorales réunies, avec accompagnement de piano, fut fort apprécié.

Mais ce que chacun attendait était le morceau de résistance : « Visite à l'auberge du Cheval-Blanc », sur les airs de la célèbre opérette de Benatzky. M. Yvan Deschenaux, qui dirige avec beaucoup de compétence les deux chorales, en avait tiré un arrangement fort intéressant. Et c'est une soixantaine d'exécutants, comédiens, choristes et musiciens qui enthousiasmèrent le public pendant une heure et demie. Les chœurs et soli étaient fort bien rendus. Nous ne pouvons que féliciter les réalisateurs de ce charmant spectacle d'avoir eu l'audace de mettre au point cette opérette. Les applaudissements nourris des spectateurs prouvèrent que le résultat était largement atteint. Un nombreux public eut ainsi l'occasion d'admirer le programme que « Chantalor » avait déjà présenté lors de sa soirée privée de fin d'année.

Après le spectacle, la soirée s'est prolongée jusqu'au matin, permettant aux amateurs de danse de s'en donner à cœur joie.

Portez-vous bien

Buvez soir et matin un grand verre de Vichy (CÉLESTINS, HOPITAL ou GRANDE-GRILLE).
Grâce à leurs composants naturels, ces eaux incomparables neutralisent les toxines de la chimie moderne, stimulent les fonctions du foie, régularisent la digestion, équilibrent la nutrition.

Pas d'alimentation rationnelle sans
VICHY-ETAT
VICHY ETAT

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FÉES
Dans la paroisse

(c) L'assemblée annuelle de paroisse s'est tenue dimanche dernier dans la grande salle du collège, sous la présidence du pasteur F. Kubler. Un bon nombre de paroissiens y ont pris part, car l'ordre du jour était d'une importance particulière.

Si les rapports habituels d'activités paroissiales, présentés par M. Kubler, et celui de la gestion des comptes n'ont pas retenu une attention spéciale, il y avait en revanche d'autres sujets succeptibles d'attirer l'intérêt de l'assemblée.

Celle-ci avait à élire un nouvel ancien d'Eglise. Elle porta ses voix, par une forte majorité, sur M. Paul Marchand.

La succession du pasteur Kubler y a été évoquée. Une déclaration du Conseil synodal remplit d'aise l'assemblée, car elle apprit que l'autorité précitée avait décidé de pourvoir le poste pastoral de la Côte-aux-Fées sous réserve toutefois d'une révision de la géographie des paroisses de la région.

Concernant l'accueil éventuel d'un étudiant noir dans la paroisse du Val-de-Travers, la nôtre décida d'y collaborer financièrement.

L'assemblée avait également à se prononcer sur une demande de l'U.C.J.G., qui sollicitait de la part de la direction centrale de l'Eglise l'autorisation de bâtir de nouveaux locaux sur une partie du clos de la cure. Dans la discussion, quelques avis négatifs furent exprimés, mais, au vote, une majorité de « oui » l'emporta.

La caisse de paroisse versera un don de 2000 fr. et elle versera également 2000 fr. au fonds des orgues.

Dans les divers, il est décidé que la paroisse fera un don à la communauté du Mauborget, qui projette d'édifier une modeste chapelle pour ses cultes. Ce don ne sera fait, cependant, qu'après une enquête approfondie. M. R. Brandt donna ensuite un aperçu des sommes recueillies durant l'année 1960 en faveur des missions. Celles-ci se montent à 2000 fr. environ et ne sont pas comprises dans celles qui figurent dans les comptes de la paroisse.

Une collation termina cette séance et des remerciements furent adressés à M. Kubler et à sa femme pour l'activité qu'ils ont déployée au cours des 6 années qu'ils ont vécues parmi nous.

FLEURIER
Etat civil février 1961

Naissances. — 6 février : Oberbeck Raoul-Marc, d'Alfred-Robert et de Heidi née Giger, Fleurier, maternité. 15. Bugnard Christian-Olivier, de Jean-Claude Frédy et de Béatrice-Annie, née Martin, Fleurier, maternité. 17. Huguenin-Bregenat Christiane-Isabelle, de Marcel-Roger et de Lucette-Madeleine née Fleuti, la Brévine, maternité. 23. Thiébaud Anne-Catherine, de Georges-Albert et de Lina née Schneebeli, Buttes, maternité. 25. Buchs René, d'Ernest-Louis et de Verena née Widmer, Saint-Sulpice ; Piaget Yvonne-Olga, de Jämes-Edouard et d'Olga née Wieland, la Côte-aux-Fées, maternité. 26. Grandjean Viviane-Françoise, de Marc-Antoine et de Suzette-Denise née Vögeli, Saint-Sulpice, maternité.

Mariages : néant.

Décès. — 2 février : Méroz née Thiébaud, Cécile-Lina, née le 5 février 1867. 5. Pittin Libero, né le 6 juillet 1908. 14. Joly née Trost, Thérèse-Louise-Marie, née le 19 février 1881. 19. Arber née Rudin, Clara-Rosa, née le 17 novembre 1881.

A travers le monde

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

De nombreux nouveaux partis ont déposé des listes en Belgique

De notre correspondant de Bruxelles :

Au printemps, les ménagères belges — qui sont aussi des électrices — vont procéder, avec le corps électoral, au renouvellement des Chambres législatives. Vont-elles, à cette occasion, balai en main, exécuter ce qu'un parti nouveau a appelé le « grand nettoyage de printemps » ?

La masse flottante des électeurs est, il faut bien l'avouer, des plus indécises. Les événements récents semblent ne pas l'émouvoir. L'homme de la rue interrogé ne se passionne pas pour ces remous de la politique. Il ira aux urnes puisque la loi le lui ordonne. Comme on le sait, le vote est obligatoire en Belgique, sous peine d'amende. Si l'on pousse ce citoyen dans ses derniers retranchements, il exhalera un profond soupir et dira que plus « ça » change, plus c'est la même chose... Antienne qu'on entend à chaque élection.

Désarroi

Cependant, on voit un indice de cette incertitude politique à la veille de la consultation populaire du 26 mars, dans le dépôt de nombreuses listes de nouveaux partis. A Bruxelles même, treize listes ont été présentées, à Liège, il y en a neuf, à Namur, sept, à Anvers, huit, à Dinant et à Tournai, six dans chacune de ces villes. Et le reste du pays est à l'avenant. Sans doute, les offices chargés de l'enregistrement de ces listes constateront-ils que certaines d'entre elles sont irrecevables d'après les conditions légales en vigueur et seront-elles écartées. De toute manière, il en restera encore un bon nombre, ce qui ne facilitera pas le choix du votant. Cette dispersion des opinions politiques prouve le désarroi dans lequel le pays est plongé aujourd'hui.

Il faut un mécanisme simple

Un régime parlementaire, pour fonctionner normalement, comme tout organisme quelconque, réclame un mécanisme simple. Les pays qui possèdent la plus grande stabilité dans cette question sont ceux qui, en principe, n'ont que deux partis. La Grande-Bretagne, que l'on prend volontiers en exemple ici, a une très ferme assise parlementaire, de ce fait. Il y a deux grands partis : les conservateurs et les travaillistes. Et comme il le faut à toute balance normale, la machine ne comprend que deux plateaux... et elle marche.

Lorsque les partis se multiplient, on assiste à ce phénomène : une paralysie à plus ou moins longue échéance du régime. C'est le chemin sur lequel la Belgique s'est engagée. Quelques nouveaux partis ne cachent pas l'opinion qu'il faut rénover entièrement le système actuel. Ils parlent même d'une crise de régime, opinion qu'on peut mettre, en cette période agitée de campagne électorale, sur le compte de la propagande. Mais, si l'on regarde de plus près le passé, la Belgique a été secouée par différentes convulsions, — le Congo, la loi unique, les grèves... — qui n'ont augmenté, ni le prestige du gouvernement qui les a laissé se produire, ni celui du parlement qui soutenait ce cabinet. Prendre les mêmes et recommencer, cela donne à réfléchir.

Prenons la liste des gouvernements qui se sont succédé, nous voyons qu'il n'y a pas beaucoup d'hommes qui en faisaient partie qui n'aient pas une petite erreur à confesser.

Les prochaines élections, à notre avis, — à moins d'un revirement complet, imprévisible, de l'opinion publique — marqueront une dégradation considérable des partis traditionnels et une dispersion de voix nombreuses sur des listes nouvelles. Le futur parlement serait, dans ces conditions, ingouvernable.

Certes, il ne faut pas tirer hâtivement des conclusions, mais on n'est pas loin de penser, dans les milieux compétents, que la législature à venir durera encore moins longtemps que la dernière.

Un espoir

L'actuel climat est loin de faire la part belle aux regroupements politiques selon le vœu du parti libéral. Celui-ci souhaiterait cette cohésion, dans l'espoir secret, peut-être, de cacher son désappointement de l'échec subi dans la question de la loi électorale. Au contraire, au lieu de serrer les rangs, les électeurs belges ont une tendance marquée à éparpiller leurs suffrages. Si cela devenait exact, la devise nationale « l'union fait la force » ne serait plus de rigueur, puisque cette dislocation pourrait conduire à la faiblesse.

Il y a pourtant un espoir : c'est que la « masse flottante » des électeurs ait ce soubresaut énergique dont nous parlions et qu'elle rétablisse une situation stable avec une nouvelle équipe parlementaire.

Charles-A. PORRET.

L'ÉTAT-PROVIDENCE SUR LA SELLETTE

L'augmentation des frais médicaux préoccupe les Anglais

D'un correspondant de Londres :

Ces derniers temps, les milieux politiques ont témoigné d'une préoccupation croissante à l'égard du service national de santé — ce bastion de l'Etat-Providence qui existe sous sa forme actuelle depuis 1948. Un débat va même s'ouvrir à la Chambre des communes. Certes, les principes du Service national de santé, qui soulignent que « le soin de la santé ne doit pas être en fonction des moyens personnels ou d'autres facteurs sans rapport avec elle » et que « toutes les facilités médicales doivent être offertes à tous » ne sont pas remis en discussion. Mais, en revanche, les dépenses croissantes qu'implique le fonctionnement du système de sécurité sociale et la manière dont les crédits sont distribués sont les sources qui alimentent une incessante controverse. Les désaccords entre conservateurs et travaillistes sur ce point sont devenus aigus et le débat parlementaire promet d'être animé.

Le ministre de la santé prend des mesures

Au cours de ces dernières années, le coût des traitements médicaux et des prescriptions n'a pas cessé d'augmenter, cependant que les investissements en hôpitaux demeuraient insuffisants. Le nouveau ministre de la santé, M. Enoch Powell, a abordé le problème avec une certaine énergie et il a annoncé une série de mesures destinées à améliorer le système.

La première série de mesures constitue l'amorce d'un plan décennal de construction et de modernisation des hôpitaux, plan dont le coût serait de 500 millions de livres environ (près de 6 milliards de francs). Ce programme a naturellement été bien accueilli par tous les partis. Il n'en a pas été de même des autres mesures annoncées le 1er février. Elles consistent, en effet, à augmenter les charges qui incombent au public. Commentant ces décisions, M. Enoch Powell a déclaré que la politique du gouvernement visant à améliorer le fonctionnement du service de santé serait compromise si l'augmentation des dépenses continuait à son rythme actuel : on estime, en effet, que le budget de 1961-1962 du service de santé s'établira autour de 867 millions de livres (environ 10,404 millions de francs).

La première augmentation porte sur la cotisation hebdomadaire de l'assuré. Pour un employé, par exemple, cette augmentation sera d'un shilling, soit 60 c. environ, l'employé payant 55 c. et son employeur 8 centimes environ. La cotisation pour l'assurance-maladie sera au total de 2 sh. 8 par semaine (soit 1 fr 70) à partir du 3 juillet prochain. D'autres charges incombant à l'assuré sont également augmentées, mais pour apprécier ces modifications, il faut rappeler que le système anglais ne prévoit pas le remboursement des frais du malade, mais repose sur un principe de gratuité partielle, l'assuré ayant à verser une contribution modeste et uniforme dans certains cas. C'est ainsi qu'il ne paie pas la consultation médicale, mais pour chaque ordonnance, et quel que soit le montant de celle-ci, il verse 1 sh. (60 centimes) ; il versera désormais 1fr 30. Pour les appareils de prothèse et d'autres fournitures médicales, les augmentations sont variables : pour les verres de lunettes, par exemple, l'assuré paie uniformément 10 sh. (6 fr), il paiera 7 fr, les montures restant à un prix variant de 3 à 10 fr ; la contribution versée pour certaines denrées de régime sera à peu près égale désormais au prix de revient. Une bouteille de jus d'orange, par exemple, sera vendue 1 fr au lieu de 30 centimes.

Un « Etat de citoyens qui s'aident eux-mêmes »

Ces augmentations ont naturellement provoqué de nombreux commentaires dont beaucoup défavorables. On a affirmé souvent, par exemple, que ces hausse pèseraient davantage sur les moins privilégiés et que ce serait les pauvres gens qui hésiteraient le plus — alors que ce sont peut-être eux qui ont le plus besoin — à aller voir le médecin. L'« Economist » souligne cependant que le remboursement des charges est prévu pour les gens dans la nécessité. Il suffirait, estime cet hebdomadaire, de le faire mieux savoir et d'appliquer les critères avec plus de libéralisme. « Si M. Powell l'avait fait, écrit-il, il aurait pu accroître encore les charges pesant sur les mieux pourvus. » L'« Economist » indique que la moyenne du coût d'une prescription médicale est estimée à 7 ch. (6 fr.) ; si la contribution de l'assuré avait été fixée légèrement plus haut, des économies substantielles auraient été réalisées non seulement par le jeu de l'augmentation, mais par le fait que bien des gens aisés auraient peu à peu trouvé plus commode d'acheter à leurs frais les médicaments pour les petits maux plutôt que d'aller faire la queue chez le docteur.

L'augmentation de la cotisation hebdomadaire a reçu un accueil plus équitable. Comme l'écrit le « Guardian », cette cotisation peut se justifier par le principe même de l'assurance, c'est-à-dire des paiements pendant les périodes où l'on est en bonne santé — compensés par une aide reçue en période de maladie. Quant au « Times », il estime que le revenu moyen hebdomadaire étant actuellement de 180 fr environ, l'augmentation aurait pu être plus grande encore pour l'employé comme pour l'employeur.

Le parti travailliste a cependant accueilli ces nouvelles avec indignation, disant qu'elles constituent « le plus grand assaut tenté contre le principe même sur lequel repose le Service national de santé depuis qu'il a été conçu ». Les partisans du gouvernement n'ont pas manqué de remarquer que la contribution de l'assuré pour les prothèses dentaires et les lunettes avait été établie en 1951 par M. Gaitskell lui-même, ce qui avait d'ailleurs contribué à provoquer la démission de M. Bevan, alors ministre de la santé.

En ce qui concerne le parti conservateur, ces mesures sont révélatrices d'une tendance parmi certains de ses théoriciens — tendance qui s'est manifestée récemment dans un certain nombre de déclarations non officielles ou de publications. Parmi ces dernières, figure la brochure publiée il y a quelques jours par le Bow Group (groupe indépendant de jeunes conservateurs) pour célébrer le dixième anniversaire de sa fondation. Cette brochure intitulée « Principes en action » remet en question, sous un certain nombre d'aspects, l'Etat-Providence auquel elle oppose la notion d'un « Etat de citoyens qui s'aident eux-mêmes ». Les propositions qu'elle avance dans ce contexte sont dans la même ligne que les dernières mesures gouvernementales, bien qu'elles ne soient pas identiques.

BILLET BÂLOIS

Une fortune dans une main... de singe !

De notre correspondant de Bâle :

Les mois s'ajoutant aux mois, les journalistes bâlois se virent conviés, mercredi dernier, à fêter le... 200me apéritif de presse du jardin zoologique, apéritif qui fut en l'occurrence un excellent déjeuner agrémenté d'une « surprise » de taille. Mais procédons par ordre...

Le zèbre mauvais coucheur

L'on commença par rendre visite au superbe troupeau de zèbres qui croît et multiplie dans son vaste enclos. Le groupe actuel, qui comprend trois générations, en est à son vingt-troisième descendant, et quatre poulains occupent encore la « nursery ».

Ne vous fiez jamais à l'air inoffensif de ces végétariens de la brousse, car il pourrait vous en cuire; ils ont la dent prompte et leurs morsures peuvent causer des blessures extrêmement dangereuses. Il n'y a guère que ceux de Bâle qui fassent exception, grâce aux patients efforts de leur gardien. Ils sont même devenus si doux qu'il a été possible, pour la première fois, de contrôler la croissance d'un poulain depuis le jour de sa naissance. Les pesées se firent d'abord dans les bras du gardien, puis, quand le petit zèbre fut devenu trop lourd, dans une caisse. L'animal a si bien pris l'habitude de ces voyages réguliers qu'il va de lui-même prendre place dans la caisse dès qu'on l'introduit dans son enclos.

Comme le zoo ne peut conserver une aussi nombreuse progéniture, une partie de la « nouvelle vague » est cédée à d'autres zoos au prix moyen de deux mille francs le zèbre.

« Goma », riche héritière

Parlons maintenant de la « surprise »... Lorsque tous les gens de plume (il s'agit des journalistes présents et non des oiseaux du parc) eurent gagné le restaurant du jardin, l'on vit arriver Mme Lang, femme du directeur et mère adoptive de « Goma », portant le petit gorille dans ses bras. M. Lang prit alors la parole pour annoncer qu'une Bâloise au grand cœur, Mlle Emma Grollimund, avait légué au zoo la coquette somme de 55,075 francs et quinze centimes dans le but précis d'y construire un pavillon digne de sa collection d'anthropoïdes, qui compte parmi les plus belles du monde. L'exécuteur testamentaire ouvrit ensuite sa vaste serviette de maroquin jaune, en tira un chèque en bonne et due forme et le remit à une charmante fillette... qui l'offrit à son tour à « Goma ».

Le petit gorille — ô splendide désintéressement des singes ! — prit le chèque dans sa main noire, le regarda d'un air souverainement indifférent (l'argent a-t-il jamais fait le bonheur ?) et le tendit avec nonchalance à Mme Lang au milieu d'un cercle de photographes et de cinéastes. « Goma », le premier petit gorille du monde à être élevé par des hommes, était devenue capitaliste sans le savoir...

Mais peut-être aurait-elle préféré un bon régime de bananes.

L.

ELNA

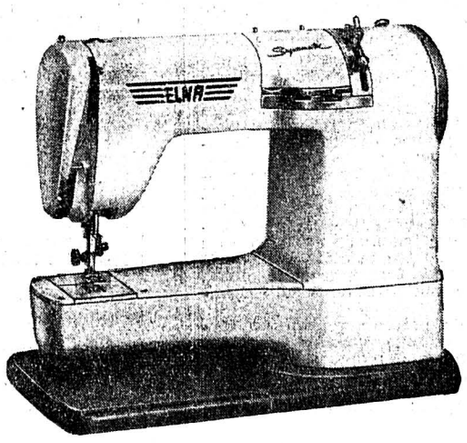

En plein cœur de Neuchâtel...

2, St-Honoré, se trouve le magasin ELNA. Il est précisément là pour aider et conseiller les nombreuses personnes travaillant avec une machine à coudre ELNA. Riche assortiment de fils à coudre et à repriser de toutes teintes à la mode, Elna-discs, aiguilles, canettes, etc. Bref, vous y trouverez, sans devoir faire un long détour, tout ce qui est nécessaire à la couture. Prenez donc note de notre adresse:

ELNA NEUCHATEL, 2, St-Honoré, Tél. 038/5 58 93

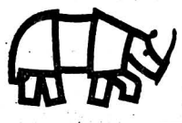

L'ELNA est robuste!

Le Service ELNA, il le prouve tous les jours, est un modèle du genre

little X BY Silhouette

Brevet suisse No 332116

Une gaine jeune et moderne avec le devant breveté. La fabrication d'après le brevet original vous procure par LITTLE X, un maintien efficace tout en vous laissant entière liberté des mouvements. Little X est vraiment supérieure.

Gaine	blanc, noir	Fr. 23.50
Gaine-culotte	blanc, noir	Fr. 26.80
Gaine avec ruban-taille		Fr. 29.80

En vente dans les bons magasins.

Demandez la liste des dépositaires : E. + A. Bachmann, Schaffhouse

Petite fabrique d'étiquettes

à remettre au Jura neuchâtelois. Capital nécessaire Fr. 65,000.— environ. Grande possibilité de développement pour personne active aimant le voyage. Conviendrait à commerçant ou voyageur. —

Adresser offres écrites à O. M. 1012 au bureau de la Feuille d'avis.

Une raison d'avoir confiance

Une marque qui a fait ses preuves

HIER AUJOURD'HUI

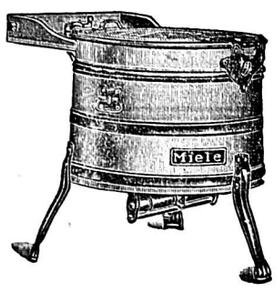

MIELE

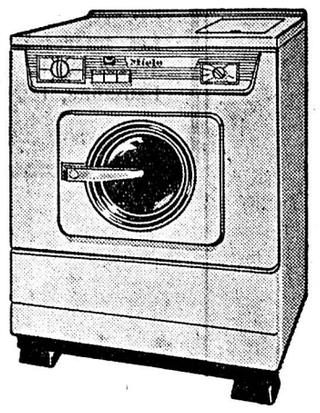

En tête du progrès, **100 % automatique.** Linge impeccable, la machine moderne précieuse, durable, économique

Toujours la même adresse :

CH. WAAG - Neuchâtel Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. 038/5 29 14

Représentant officiel pour le canton de Neuchâtel

ÉCOLE BÉNÉDICT NEUCHÂTEL

Rentrée scolaire du mois d'avril

a) Cours préparatoire annuel destiné aux élèves ayant terminé le cycle de l'école primaire.
b) Cours de secrétariat préparant au certificat et au diplôme reconnu par la « Fédération des Associations suisses de l'enseignement privé ».
c) Section PTT - CFF : cours annuel préparant aux examens d'admission dans l'administration.
d) Section de français pour élèves de langue étrangère. Cours du matin et cours d'après-midi préparant au certificat et au diplôme délivrés par le « Groupement des Associations de l'enseignement privé de Suisse romande ».

13, ruelle Vaucher Tél. 5 29 81
(à deux minutes de la gare)

PERMABEL

permanente douce et naturelle

Coiffure Marie DOMON
Sablons 2, tél. 5 67 68

Transports internationaux

LAMBERT & Cie

DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES

Place de la Gare Tél. (038) 5 10 60

JONQUILLES À NODS

Tour du lac de Bienne, mercredi, 13 h 30, 6 fr. 50. Ville : prise à domicile. Promenade chaque jour. EXCURSIONS L'ABEILLE, tél. 5 47 54

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photos, articles de sport, tableaux, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
Renseignements : tél. (039) 2 24 74.

Société Internationale Pirelli S.A., Bâle

4 1/4 %

Emprunt de Fr. 20 000 000 de 1961

destiné à augmenter ses disponibilités pour le développement des société affiliées anglaises dans le domaine des pneus et des câbles, ainsi que des sociétés affiliées établies au Canada et en Amérique du Sud.

Conditions d'émission :

Durée : 16 ans, avec faculté de remboursement anticipé après 10 ans ;
Titres : obligations au porteur de Fr. 1000.— ;
Cotation : aux bourses de Bâle et Zurich.

99 %

Prix d'émission:

plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres.

Délai de souscription :
du 15 au 21 mars 1961, à midi.

Les banques tiennent à disposition des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de souscription.

14 mars 1961.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE CRÉDIT SUISSE
A. SARASIN & Cie

Votre sang...

doit être régénéré au printemps. Faites maintenant votre cure avec

Missionnaire

le dépuratif efficace à base de plantes. Il stimule la circulation du sang, améliore le fonctionnement du foie, de l'intestin, des reins, combat les hémorroïdes, les varices.

Le flacon Fr. 7.50 ;
l'emballage-cure Fr. 21.—.

Dans les pharmacies et drogueries

Herboristerie Ch. Gisiger, Soyhières-Bellerive (J. b.)

Troués, mités, salis, déchirés, vos TAPIS

PERSES ou mécaniques

sont réparés vite et bien par

Georges CAVIN
Immobilières 12
Neuchâtel - Tél. 5 49 48

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46

Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés.

H. GRAZ, Lausanne
Bureau :
rue du Tunnel 15
Tél. 23 92 57

ARMOIRIES

Recherches et exécution d'armoiries de familles sur assiettes bois et porcelaine, panneaux noyer, parpier parchemin, etc.

R. VUILLE - ROBBE
ATELIER D'ART
30, fbg de l'Hôpital
Tél. 5 22 86

Devenu infirme

je me recommande pour tous les

cannages de chaises

en tous genres

F. Hubscher-Cavin
Les Tailles
Bas-de-Sachet
Cortaillod
Tél. 6 44 70

A LA PRAIRIE,
tous les jours
Filets de perche
sur assiette

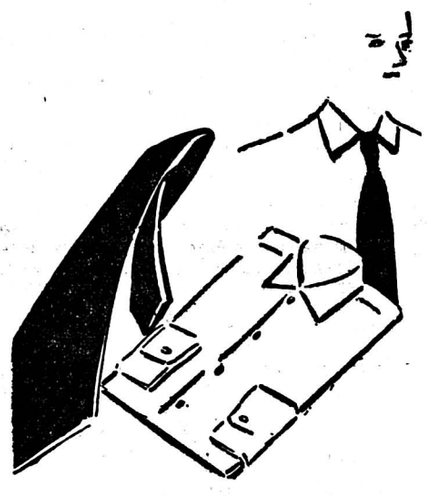

GUYE PRÊTRE

chemises blanches
popeline no-iron

14,80

A LOUER MACHINE A LAVER

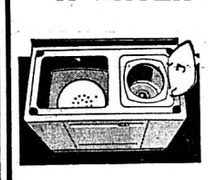

SEMI-AUTOMATIQUE
lave - cuit - rince - essore
10.– seulement par jour
Tél. 7 50 17
de 11 h 30 à 13 h et dès 18 heures
René Kuhn
appareils électro-ménagers
MARIN

Pour vos installations électriques et vos réparations

UNE MAISON SÉRIEUSE

H. BURGY
ÉLECTRICITÉ

1950 - 1960
Projets - Devis sans engagement
Magasins-bureaux
Saint-Maurice 11
Neuchâtel
Tél. 5 26 48 - 8 20 77

Faute de temps pour s'en occuper, on céderait gratuitement (si possible à la campagne)

MAGNIFIQUE CHIEN DOBERMANN

de 15 mois, pure race, contre bons soins assurés.

Faire offres sous chiffres 153-140 au bureau de la Feuille d'avis.

La Maison

LANGLOIS DE BLOIS

EXPOSERA SES MODÈLES DE

TAPISSERIES

(Gobelins)

du 21 mars au 30 mars inclus

chez

A.-W. Schweizer & Co A. G.

Berne
Ensemblier
Grand choix de sièges de style français, etc.
Theaterplatz 5 — Hotellaube 8

---

5 Lambretta gratuites

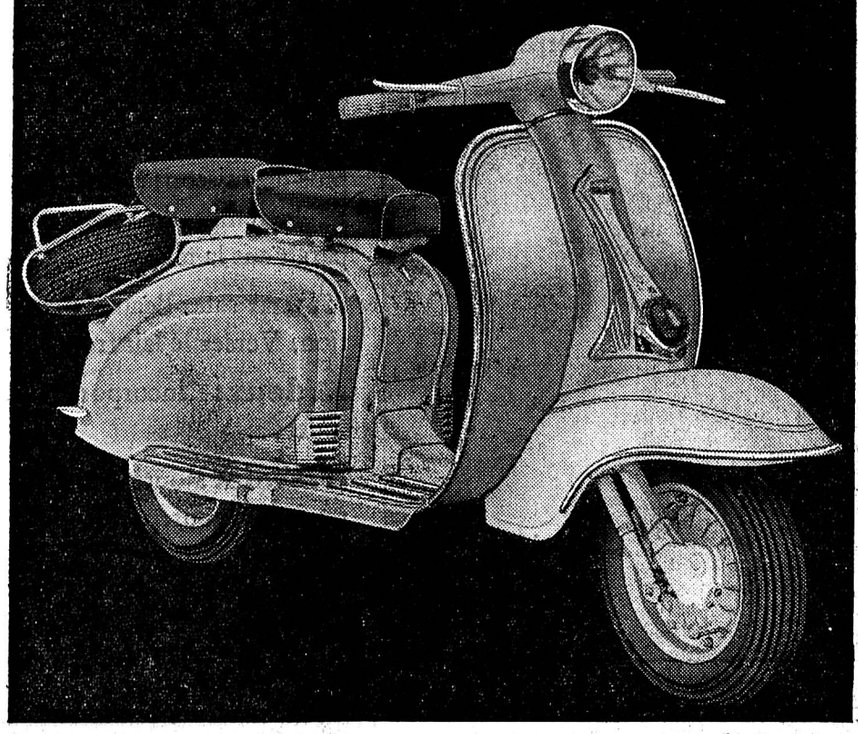

5 Lambretta 125 cc,
à 4 vitesses
...et 110 autres prix!

Pour donner à chacun la possibilité de se rendre compte par expérience des remarquables avantages du scooter LAMBRETTA, tels que, par exemple : ■ la boîte à 4 vitesses mises à l'épreuve depuis des années ■ sa forme logique et élégante, due au cadre tubulaire et à la position du moteur au centre du chassis ■ le confort et la sécurité identiques pour le conducteur et le passager, etc.
nous organisons chez tous nos agents officiels en Suisse une

Campagne de démonstrations Lambretta

Tirage au sort gratuit de 5 Lambretta 125 cc, à 4 vitesses, équipées de pneus **Firestone** Suisse et de 110 autres prix (Voyages à Milan et bons d'essence). Profitez aujourd'hui même de cette aubaine en faisant personnellement connaissance avec le fameux scooter Lambretta, célèbre dans tous les pays du monde !

qui aura lieu du 15 mars au 31 mai 1961 et à laquelle pourront prendre part toutes personnes âgées d'au moins 18 ans (permis de conduire pas nécessaire) **sans frais et sans engagement.**

Tous les agents officiels Lambretta disposent d'un scooter de démonstration dont vous pourrez faire l'essai. A cette occasion, vous recevrez une « carte de participation » à remplir et à nous envoyer, qui vous donnera automatiquement droit de participation au tirage.

Manufacture CILO - JAN S.A., Lausanne

Stocki

En un tour de main, la purée de pommes de terre est prête!

La purée de pommes de terre en sachet

Avis aux ménagères et fins gourmets de tout le pays: à dater d'aujourd'hui, la purée de pommes de terre se prépare en un tour de main, oui vraiment, un tour-de-main. Plus d'épluchage, plus de cuisson; Stocki sort du sachet et, le temps de compter jusqu'à 3, paraît sur la table:

...un: salez l'eau et portez à ébullition. Versez le lait froid...

...deux: incorporez Stocki au fouet...

...trois: ajoutez un peu de beurre-remuez vigoureusement et servez!

Knorr

Placez votre capital en valeur

Représentation générale remet à personnes sérieuses des automates à musique déjà placés dans restaurants et cafés. Bon placement de capital ou gain accessoire. Capital requis: Fr. 4000.— et plus.

Les intéressés reçoivent tous les détails nécessaires chez: **World Music, Case postale, Zurich 40,** ou à la succursale de **Lausanne, tél. 021/26 95 55.**

Mary Long

LA PLUS DOUCE DES MARYLAND

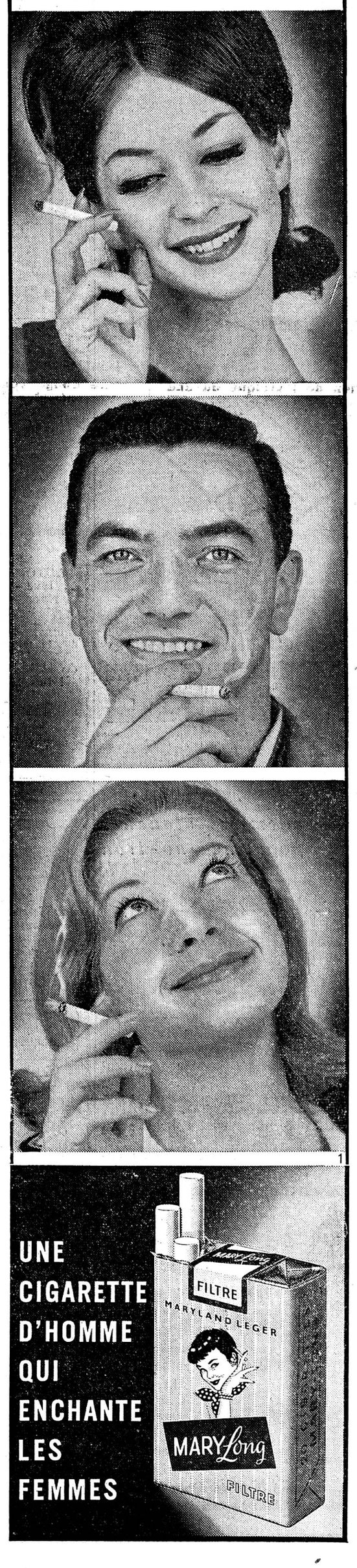

UNE CIGARETTE D'HOMME QUI ENCHANTE LES FEMMES

Toute la féerie de l'Adriatique

au Lido de JESOLO (Venise)

à l'HOTEL EDELWEISS et sa pension PINETA

Hôtel Edelweiss: de mars à mai, lires 1400.—, en juin, lires 1500.—, en septembre, lires 1400.—, en juillet et août, lires 2300.—, avec salle de bains, lires 2700.—.

Pension Pineta: de mars à mai, lires 1300.—, en juin, en juillet et en août, lires 1900.—, en septembre, lires 1300.—.

Corsaire

BANQUE EXEL BANK

Prêts

Banque Exel

5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

Hôtel central - Peseux

Grand match aux cartes

6 jambons

Vendredi 17 mars 1961, à 20 heures

Week-end à Verbier

18-19 mars 1961

Départ samedi:

la Chaux-de-Fonds gare	05.30
Peseux, temple	06.00
Neuchâtel, poste	06.15

Voyage en cas jusqu'à Verbier et retour, dortoir et demi-pension à Savoleyres
Prix: Fr. 40.— de Neuchâtel
Fr. 45.— de la Chaux-de-Fonds

WITTWER

NEUCHATEL Tél. 5 82 82

VOYAGES G. MUGELLESI

LES BAINS DE BOUE

agissent rapidement et efficacement contre les

RHUMATISMES, ARTHRITES, etc.

Etablissements « Terme Preistoriche » à Montegrotto près d'Abano (Italie)

du 14 au 28 avril

et du 17 au 31 mai

à prix forfaitaires avantageux

Demandez prospectus et renseignements au secrétariat pour la Suisse romande:

NEUCHATEL TÉL. (038) 5 26 12

Que ce soit pour une installation moderne ou pour une réparation,

demandez la maison spécialisée

AMOS FRÈRES

INSTALLATIONS SANITAIRES
eau, air gaz

PLASTIQUE EN TOUS GENRES — Devis, projets
Mail 25, tél. 5 60 32, Poudrières 4

Beau-Rivage

mercredi

Dîner aux chandelles

dès 20 heures

Qualité - Tradition

Dernières dépêches de la nuit

DANS UN DISCOURS PRONONCÉ EN SIBÉRIE

M. «K» exalte les victoires obtenues par l'U.R.S.S. dans la conquête du cosmos

Quant aux Américains, ils prévoient le lancement d'un homme dans l'espace pour la fin de l'année

LONDRES (UPI). — Au cours d'un discours qu'il a prononcé à Akmolinsk, en Sibérie, M. Khroutchtchev a parlé de l'envoi, relativement proche d'un homme — soviétique — dans l'espace.

Au cours de ce discours, le No 1 soviétique a notamment déclaré : « Nous vivons une belle époque, à la fois sur terre et dans l'infini de l'espace cosmique.

Les rêves les plus audacieux de l'homme sont en train de devenir réalité. Comment, après cela, ne pas se réjouir du fait que l'auteur de beaucoup de grandes réalisations est notre peuple soviétique, bâtisseur du communisme. »

Cette déclaration était la première que faisait M. Khrouchtchev depuis le lancement, vendredi, du dernier vaisseau spatial soviétique.

Nouvelles critiques à l'égard du groupe anti-parti

Abordant le problème de l'agriculture, M. Khrouchtchev a vivement critiqué l'attitude du groupe anti-parti, qui s'est opposé à son programme de mise en valeur des « terres vierges ».

On sait que MM. Malenkov et Molotov appartenaient à ce groupe. On sait, également, qu'ils ont été démis de leurs fonctions à Moscou, à la suite du différend qui les opposait à M. Khrouchtchev au sujet des « terres vierges ».

Le président du Conseil soviétique a encore déclaré : « Le parti et le peuple ont agi comme ils le devaient en rejetant ces hommes de peu de foi, enclins à la capitulation, isolés de la vie du peuple, incapables de comprendre ses besoins et ne croyant pas dans sa grande énergie créatrice. »

Bientôt un Américain dans l'espace...

WASHINGTON (AFP). — Une tentative de mise sur orbite d'un satellite à pilote humain aura peut-être lieu avant la fin de l'année, a annoncé « l'agence nationale de l'aéronautique et de l'espace » dans une communication officielle.

Dans cette même communication, la « N.A.S.A. » a révélé qu'il serait procédé, d'ici quelques jours, à l'essai d'une capsule « Mercury » destinée à transporter, un jour, le premier Américain lancé dans l'espace.

Le «G.P.R.A.» tient conseil

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans l'état actuel des choses, on a l'impression que chacun des deux partenaires attend un « signe » de l'autre. C'est un quiproquo qui peut durer longtemps et retarder l'ouverture des négociations qui maintenant deviennent indispensables pour déboucher enfin sur la paix.

La guerre continue

Mais si à Tunis, même dans les milieux algériens, on continue de parler de paix et de négociations possibles, on n'en oublie pas pour autant que « la guerre se poursuit ». Hier soir, un porte-parole du G.P.R.A. déclarait que « malgré les affirmations des autorités françaises d'Algérie qui considèrent la pacification comme acquise, la guerre continuait ».

Et ce même porte-parole a adressé un long bilan des attaques qu'auraient déclenchées, sur tout le territoire algérien et notamment dans l'ouest algérien, les forces de l'A.L.N., depuis le 16 février.

C'est ainsi que des deux côtés des « barrages de l'ouest », des opérations offensives se seraient déroulées. Durant la première semaine de mars, les unités de l'A.L.N. auraient harcelé les postes français de Port-Say et d'Ain-Seffra. Huit chars et sept « halftracks » auraient été détruits.

Dans la région de Beni-Smir, durant toute la journée et la nuit du 3 mars, à l'issue de violents accrochages, des dizaines de soldats français, dont quatre officiers, auraient été tués, un avion et un hélicoptère abattus.

Enfin le porte parole du G.P.R.A. a indiqué qu'au cours de ces dernières semaines le commando français « Cobra » a été pratiquement mis hors de combat.

Une mise en garde ?

Cette prise de position du G.P.R.A., assez insolite dans le climat de négociations que connaît Tunis, paraît surtout destinée à mettre en garde l'opinion internationale contre l'impression que le « dialogue » avec Paris serait la conséquence d'une victoire militaire française. La déclaration du porte-parole provoque toutefois de nombreux commentaires parmi les observateurs présents à Tunis qui s'interrogent sur sa signification exacte. L'hypothèse qu'à la veille d'une négociation les responsables de la rébellion ont voulu de la sorte donner un « satisfecit à leurs troupes » n'est pas non plus exclue.

La réunion sera-t-elle prolongée ?

La réunion du G.P.R.A. sera de brève durée. Une école pessimiste veut maintenant que la réunion soit prolongée au-delà, le dossier élaboré par M. Boumendjel, conseiller politique du G.P.R.A. sur les « pré-négociations secrètes » faisant apparaître des points de vue trop divergents entre le gouvernement français et le camp rebelle.

Pour les optimistes

L'école optimiste voit, dans un très proche avenir, la délégation rebelle s'installer en Suisse, à proximité de la frontière française. — (Réd. Voir nos informations à ce sujet).

Des noms sont couramment cités. Celui de Krim Belkacem « vice-président et ministre des affaires étrangères du G.P.R.A. », revient le plus souvent comme chef de la délégation.

Mais, encore une fois, aucune indication autorisée ne permet de choisir délibérément pour l'une ou l'autre des deux écoles. Ce qui paraît probable, c'est que le « dossier Boumendjel » va être âprement discuté et que les réunions du G.P.R.A. ne sont pas de pure forme.

Un ordre aux groupes A.L.N. du Maroc

D'après des renseignements de source privée recueillis à Oujda et parvenus mardi soir à Oran, un ordre aurait été donné aux groupes A.L.N. stationnés en territoire marocain, le long de la frontière franco-marocaine, de ne plus commettre d'actes hostiles contre les forces françaises stationnées sur le réseau défensif de l'ouest algérien et de ne plus attaquer le barrage ni les postes qui le longent.

A Oujda, on n'a pu savoir hier soir depuis quand cet ordre aurait été donné.

Cet ordre, fait-on remarquer, entrerait dans le cadre des mesures d'apaisements de l'heure, présentées et décidées par le F.L.N.

Lire en page 8 :
Les pourparlers auraient-ils lieu en Suisse ?

La mort de Belinda Lee

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les autres occupants de la voiture, Nino Falenza, qui était au volant, Paolo Cavara, un metteur en scène, et Qualtiero Jiacopetti, metteur en scène également, qui était le fiancé de la vedette, ont été blessés. Ils ont été immédiatement hospitalisés.

La jeune actrice Belinda Lee était assez peu connue dans ses débuts, comme comédienne. Née dans le Devonshire en 1935, elle eut cependant une certaine célébrité du fait de sa vie aventureuse et de ses aventures passionnelles qui, à plusieurs reprises, ont défrayé la chronique.

UNE VIE MOUVEMENTÉE

Mariée dès l'âge de 18 ans à un photographe londonien, Belinda se lançait bientôt dans la carrière cinématographique et signait un contrat avec Rank. Elle devait tourner une vingtaine de films. Mais la carrière d'actrice s'accordait mal avec celle d'épouse et la jeune femme divorçait en 1958.

C'est cette même année, qu'après avoir fréquenté durant plusieurs mois le prince Filippo Orsini, elle tentait de se suicider en absorbant des barbituriques, faisant éclater au grand jour l'histoire de cette liaison, tenue secrète. Don Filippo, assistant au trône pontifical, marié et père de deux enfants, ne pouvait divorcer et, d'autre part, les convictions religieuses du prince l'empêchaient d'envisager la rupture d'un mariage qu'il considérait comme indissoluble. Placée en face d'une séparation inévitable, Belinda Lee tentait de se donner la mort, tandis que, de son côté, le prince Orsini s'ouvrait les veines des poignets.

Tous deux devaient être secourus à temps.

SES DERNIERS FILMS

Le cinéma allait désormais entraîner de plus en plus la jeune femme vers le succès. Après avoir tourné longtemps des films peu connus, elle interprétait, il y a un an, le rôle principal du film « Aimez maintenant, payez plus tard », On l'avait vue, en 1958, avec Daniel Gelin, dans « Ce corps tant désiré », puis, avec Louis Jourdan, dans « Le prisonnier du temple ».

L'Italie restait cependant le centre d'attraction de Belinda. Il y a plus d'un an, devenue désormais une vedette, elle faisait la connaissance, à Rome, d'un journaliste qui se consacrait au cinéma, Gualtioro Jiacopetti, marié, mais en instance d'annulation de mariage. C'est alors que semblait s'offrir à elle un avenir plus heureux que la mort a fauché la jeune actrice.

La confédération congolaise

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De son côté, M. Albert Kalondji, président du Sud Kasai, a laissé entendre que la première réunion officielle des chefs d'Etat membres du Conseil des Etats se tiendrait, le dimanche 19 mars, à Bakwanga et que la conférence de la table ronde d'Elisabethville pourrait s'ouvrir le 26 mars.

M. Kasavubu proteste contre l'arrivée des troupes indiennes

Dans le premier télégramme qu'il a envoyé à M. « H », le président congolais proteste contre « l'ingérence inadmissible dans les affaires intérieures du Congo de troupes telles que celles de l'Inde, qui viennent en fait pour poursuivre au cœur de l'Afrique leur politique nationale ».

(Réd. — Un premier contingent des troupes indiennes mises à la disposition de l'ONU a quitté, mardi, la Nouvelle-Delhi pour Léopoldville. « Vous ne partez pas pour mener une guerre mais pour maintenir la paix », a dit M. Menon, ministre de la défense, aux soldats avant leur embarquement.)

Dans son deuxième télégramme, le président congolais conteste le bien-fondé de toutes demandes formulées par le secrétaire général des Nations Unies à la suite de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 21 février dernier.

Le Congo veut se faire entendre à l'ONU

La délégation à l'ONU de la République du Congo, c'est-à-dire la délégation désignée par le président Kasavubu, a demandé mardi, annonce un communiqué, à participer aux travaux du comité consultatif des Nations Unies sur le Congo.

« Sous le prétexte de ne reconnaître aucun gouvernement congolais, l'ONU ne veut consulter aucune autorité congolaise et cherche à imposer une solution aux problèmes du Congo sans tenir compte des vœux des Congolais », déclare le communiqué, en demandant que la délégation congolaise soit « au minimum admise au comité consultatif en tant qu'observateur et autorisée à présenter de temps en temps ses vues sur les problèmes qui concernent en premier lieu les Congolais ».

Il y aurait eu des combats entre des troupes lumumbistes et les forces de l'ONU

Selon l'agence « Belga », qui cite une dépêche en provenance de Shangugu, à la frontière du Ruanda Urundi et de la province congolaise du Kivu, il y aurait eu une cinquantaine de morts et de blessés, du côté congolais, au cours d'un engagement qui aurait opposé les troupes malaises de l'ONU et les troupes lumumbistes.

L'engagement, affirme l'agence « Belga », s'est produit dans la région de Kindu, dans le Kivu, les autos blindées du détachement malais ayant ouvert le feu, après le meurtre d'un officier malais par des éléments lumumbistes.

Les chefs d'Etat africains invités à discuter le problème congolais

« Tous les Etats indépendants d'Afrique viennent d'être invités par une lettre signée par les chefs d'Etat du Nigéria, du Mali, du Libéria, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, à la conférence qui se tiendra le 8 avril à Monrovia pour discuter du problème congolais », a déclaré hier matin M. Houphouet Boigny, président de la République de Côte d'Ivoire au cours d'une conférence de presse.

Retour triomphal de M. Kasavubu à Léopoldville

Le président Kasavubu, rentré hier soir de la conférence de Tananarive, a reçu à Léopoldville un accueil digne du président de la confédération des Etats congolais qu'il est devenu depuis son départ.

L'atmosphère de ce retour était, en effet, bien différente de celle du départ pour Madagascar que les Nations Unies avaient voulu ignorer.

La réception à l'aérodrome de Ndjili avait toutes les caractéristiques d'un accueil officiel... et triomphal. Une compagnie des « casques bleus » tunisiens rendait les honneurs et une musique militaire jouait l'hymne national congolais, tandis qu'en bas de la passerelle se pressaient à côté des personnalités congolaises, le représentant spécial par intérim des Nations Unies, M. Mekki Abbas, et le commandant des « casques bleus », le général Sean Mckeown.

Le morcellement du Congo continue

Avant que l'avion de M. Kasavubu se soit posé sur l'aérodrome de Ndjili, deux nouvelles régions avaient demandé à faire partie de confédération : l'Etat Lualaba, récemment créé dans le Nord-Katanga, et l'Etat Maindombe formé seulement lundi dans le nord de la province de Léopoldville par le premier ministre intérimaire du gouvernement cental, Jacques Massa, et le sénateur Victor Koumorico. Ce qui fait à l'heure actuelle au moins neuf Etats ou groupements désireux d'entrer dans la confédération.

La grève en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est ainsi qu'à la fédération Force-Ouvrière (de tendance socialiste) des P. et T., on fait état de pourcentages de grévistes très supérieurs à ceux des mouvements précédents. On considère que la totalité des facteurs de la région parisienne est en grève. Les bureaux de poste sont toutefois restés ouverts, mais seuls quelques employés assurent une sorte de « service de sécurité ».

60 % de grévistes dans les téléphones

Dans le service du téléphone, où les femmes sont nombreuses et la proportion de grévistes traditionnellement inférieure à celle enregistrée dans les autres services, on fait état, toujours de même source, d'un minimum de 60 % de grévistes.

Selon des informations de source administrative, on dénombrait hier matin soixante-dix mille grévistes dans les P. et T. sur un effectif total de 175,000, soit un pourcentage général de 40 %, qui dépassait 90 % dans les centres de tri et les services de distribution du courrier.

En province, ce sont les régions de Nantes, Lyon, Marseille et Toulouse qui sont le plus touchées.

Dans le service des eaux, on estimait, selon les services officiels, à 80 % le nombre des grévistes. La pression a d'ailleurs baissé à Paris et les étages supérieurs des immeubles sont privés d'eau dans plusieurs secteurs.

Grève des agents de la navigation aérienne

La grève des agents de la navigation aérienne paralyse depuis hier à 6 heures (GMT) le trafic aérien sur les aérodromes d'Orly et du Bourget. Elle est suivie par 100 % du personnel à Orly et par 65 % au Bourget.

Des vingt-sept compagnies étrangères et françaises basées à Orly, seules Air-France et Air-Algérie, ont maintenu partiellement leur activité, en reportant leurs départs et leurs arrivées sur le terrain militaire de Brétigny où les voyageurs sont conduits en autocars depuis Orly.

FRANCE

Du nouveau dans l'affaire Peugeot

Un indicateur avait mis la police sur la piste

La police a été mise sur la piste de Rolland et Larcher par un indicateur et non par l'Interpol, comme on l'avait dit d'abord. En effet, « France-Soir » a versé la somme d'un million de francs qui avait été promise au moment du rapt « à toute personne dont les renseignements permettraient de découvrir les coupables » à un inconnu.

Prudent, l'indicateur ne s'est pas fait connaître, et il a touché sa récompense par l'intermédiaire d'un policier. Cependant, il a consenti à donner un article à « France-Soir ».

L'indicateur connaissait bien Rolland puisqu'ils étaient originaires de la même région. Il ne s'est pas laissé impressionner par le vernis aristocratique que se donnait le malfaiteur. Son attention fut mise en éveil lorsqu'il rencontra Rolland au volant d'une voiture américaine, alors que sa situation matérielle était notoirement mauvaise.

En outre, les confidences faites par Larcher et Rolland dans des bars de Montmartre, avant le rapt, lui vinrent à l'oreille. « Nous n'irions pas nous mouiller dans un « hold-up », disaient-ils, le rapt serait plus dans nos cordes ».

Le commissaire Denis avait été averti, mais il lui manquait encore des preuves. Au cours d'une conversation avec l'indicateur, il en vint à évoquer la manière dont la rançon avait été exigée. Le texte ne pouvait avoir été écrit qu'avec une machine à écrire « Hermès ». L'indicateur se souvint soudain que la femme de Rolland possédait une machine à écrire de ce type. C'était suffisant pour que le commissaire Denis puisse arrêter les malfaiteurs.

L'archevêque Makarios à Londres

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aucune décision dans la question de l'Afrique du Sud

La conférence du Commonwealth n'a pas réussi à prendre une décision, mardi, dans la question de l'Afrique du Sud. La conférence poursuivra ses travaux mercredi.

Le projet de déclaration de M. Macmillan afin de résoudre l'impasse, comporterait les trois points suivants : permettre à l'Afrique du Sud de rester au sein du Commonwealth après la proclamation de la République, le 31 mai prochain, indiquer clairement la désapprobation des autres membres du Commonwealth à l'égard de la politique de ségrégation raciale sud-africaine, indiquer de façon moins claire que l'acceptation de la demande sud-africaine de rester au sein du Commonwealth n'implique nullement une approbation de la politique du gouvernement Verwoerd.

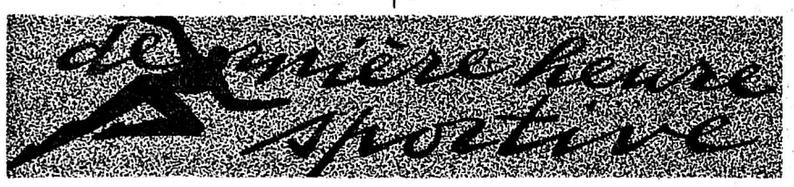

Carl Rappan a passé en revue les footballeurs suisses à Lausanne

Médiocre tenue de nos représentants

Avec la reprise de l'activité du championnat, Carl Rappan commence, lui aussi, la série des rencontres d'entraînement des cadres de l'équipe nationale en vue des matches de qualification pour la coupe du monde 1962 contre la Belgique et la Suède.

Suisse A - Sélection vaudoise 5-0 (3-0)

Notre équipe nationale A se heurtait à une sélection vaudoise. Cet ensemble hétéroclite ne constitua pas un adversaire redoutable. Nos internationaux, mal inspirés, jouèrent sans système. Ils accumulèrent les erreurs et les mauvaises passes. Le niveau du jeu fut médiocre. Rappan n'aura rien appris de positif. Elsener, en première mi-temps, n'eut aucun tir à maîtriser. C'est dire la faiblesse des sélectionnés vaudois. Les seuls éléments travailleurs furent Mauron, décidé, Brizzi, fonceur, et Weber, en bonne condition physique. Les autres : des promeneurs. Jouée en début de soirée, cette partie avait attiré 1000 spectateurs à Lausanne. Elle fut dirigée par l'arbitre neuchâtelois Meister. L'équipe nationale se présentait comme suit : Elsener (Schneider) ; Kernen, Wüthrich (Sidler) ; Bäni (Grobéty), Meier, Weber ; Ballaman, Vonlanthen, Hügi (Brizzi), Allemann, Mauron.

Les buts furent marqués par Mauron (2), Hügi, Allemann et Brizzi.

Espoirs - Juniors italiens 1-0 (0-0)

La partie fut faussée par la forte bise qui balayait le terrain. Les vingt-deux acteurs se complurent dans un jeu personnel, dénué de tout esprit d'équipe. Nos « espoirs » ne firent pas grande impression. Seul, Pottier se distingua et confirma sa classe. Les autres évoluèrent en ordre dispersé et semblaient avoir perdu toute notion de jeu collectif.

Les juniors italiens déçurent. On croyait qu'ils étaleraient de grandes possibilités. On fut réduit à admirer des solistes, brillantes individualités, certes, mais incapables de combiner des actions dangereuses. Ils comptaient pourtant dans leurs rangs le fils de Mazzola, qui ne se mit pas particulièrement en évidence.

On se demande ce que le coach Rappan aura appris de ces confrontations. Pas grand-chose, si ce n'est la mauvaise forme actuelle de plusieurs titulaires de notre équipe. Souhaitons que d'ici aux importantes échéances de mai, la forme réapparaisse.

Les « espoirs » évoluaient dans la formation suivante : Barlie (Brosi) ; Hofmann, Walker ; Maffiolo, Dürr, Fuhrer ; Heuri, Bertschi (Schmid), Frigerio, Pottier, Georgy.

2200 spectateurs suivirent le deuxième match, dirigé par M. Gex, de Genève. C'est Frigerio qui marqua l'unique but, à la 20me minute de la deuxième mi- temps.

Bonne performance des hockeyeurs loclois

Les hockeyeurs loclois accueillaient, hier soir, l'équipe de Roumanie, première du groupe C aux récents championnats du monde. Renforcés par Martini, Uebersax et Pfister, les joueurs des Montagnes neuchâteloises pratiquèrent un jeu agréable et tinrent en échec les Roumains 7-7 (3-5, 1-0, 3-2). Martini, bien entendu, se mit en évidence en marquant trois buts magnifiques dans le dernier tiers-temps. Les Roumains, sans être de grands joueurs, démontrèrent un patinage assez développé, ainsi qu'un habile maniement de crosse. 1200 spectateurs prirent plaisir à cette rencontre, jouée dans un excellent esprit.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

SAHARA ESPAGNOL

Les onze techniciens seront remis aux autorités espagnols

MADRID (UPI). — Les onze techniciens, enlevés au cours de l'attaque d'une exploitation de pétrole au Sahara espagnol, viennent d'être retrouvés dans le Sud marocain par une patrouille de l'armée royale marocaine.

Les onze techniciens retrouvés près de la frontière marocaine seront remis directement aux autorités espagnoles, soit à Rio de Oro, soit à Madrid.

BRÉSIL

Importante décision du président Quadros

Le cruzeiro dévalué de 100 %

RIO-DE-JANEIRO (AFP). — Le cours officiel du dollar qui était de cent cruzeiros a été porté lundi officiellement par le président Quadros à 200 cruzeiros. (Au marché libre, le cours atteint 239).

Ce cours constituait une subvention, d'une part aux importateurs de produits de première nécessité — notamment le pétrole et la pâte à papier, d'autre part aux administrations gouvernementales chargées des grands travaux d'équipement du pays.

« La dévalorisation du cruzeiro, a déclaré le président, est un fait. Je n'en suis aucunement responsable. La dévaluation doit rapporter au pays plus de cent milliards de cruzeiros, ce qui nous évitera de nouvelles et désastreuses émissions de papier monnaie. »

Le déficit de la balance des comptes extérieurs du Brésil avait été estimé par le président à six cents millions de dollars. Le maintien d'un taux de change artificiel, a-t-il souligné, loin d'encourager nos exportations, les gênait au contraire et encourageait la sortie de devises de notre pays.

Fidel Castro

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les exécutions continuent

Les exécutions à Cuba continueront car la révolution « se fera plus dure » dans « sa lutte à mort contre la contre-révolution » a enfin déclaré M. Fidel Castro qui a ajouté que si les Etats-Unis favorisent la formation d'un gouvernement en exil, Cuba « nommera aussi beaucoup de gouvernements en exil », dont notamment un du Porto-Rico.

Pendant ce discours, une bombe puissante a explosé dans un quartier résidentiel causant d'importants dégâts matériels. Il n'y a pas eu de blessés.

L'aide des Etats-Unis à l'Amérique latine

WASHINTON (UPI). — Le président Kennedy a adressé hier au Congrès un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 500 millions de dollars devant financer le programme d'aide à l'Amérique latine et d'un crédit supplémentaire de cent millions de dollars destiné à la reconstruction des zones ravagées par les tremblements de terre au Chili.

Pêle-mêle • Pêle-mêle

LA QUESTION DE L'ANGOLA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Conseil de sécurité a repris mardi à 20 h 08 (GMT) son débat sur la question de l'Angola. Les représentants du Ghana et du Congo (Brazzaville) ont été invités à la table du conseil. Un projet de résolution a été déposé au cours de cette séance.

ACTIVITÉ FLN A LA FRONTIÈRE ALGÉRO-TUNISIENNE

Des rebelles algériens stationnés en Tunisie ont violemment harcelé des postes frontières dans la nuit du 13 au 14 mars. La population a eu à souffrir d'exactions. A Sakiet, de nombreuses habitations ont été incendiées et plusieurs personnes tuées tandis qu'un certain nombre de familles étaient emmenées en Tunisie.

LE DIVORCE VADIM - ANNETTE STROYBERG PRONONCÉ AUX TORTS RÉCIPROQUES

La Cour a accordé le divorce, mardi, à Roger Vadim et Annette Stroyberg, aux torts réciproques. Leur enfant, âgé de quatre ans, sera à la garde de son père pendant six mois, à celle de sa mère pendant les six autres. Durant chaque semestre de garde, Annette Stroyberg recevra mille francs suisses par mois de pension alimentaire.

M. KENNEDY ET L'INTERDICTION DES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES

Le président Kennedy a déclaré que les Etats-Unis feront à l'Union soviétique de nouvelles propositions sur l'interdiction des expériences nucléaires qui, espère-t-il, aboutiront rapidement « au premier accord de contrôle international des armements de l'ère nucléaire ».

PAS D'ACCORD ENTRE L'URSS ET LES ETATS-UNIS A L'ONU

Les tractations entre l'URSS et les Etats-Unis pour l'épuration de l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations Unies, n'ont pas abouti. Elles ont achoppé sur la question du désarmement, les Russes insistant pour un débat sur cette question, alors que les Américains proposent que le débat soit reporté à la prochaine session.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX
à 20 heures L'AVENIR du monde, d'Israël, de l'Eglise
Etude biblique intéressante
Union pour le Réveil.

SALLE DES CONFÉRENCES
Dimanche 19 mars à 15 h 30
Lionel HAMPTON and his big band
Agence Strubin, tél. 5 44 66

Caisse maladie suisse Grutli
Ce soir, à 20 h. 15
ASSEMBLÉE ANNUELLE
à l'hôtel City, 1er étage

VIEUX ZOFINGIENS
Jeudi à 19 heures, hôtel DuPeyrou
Souper
Conférence de M. C. Perret
chef de section à la Régie des alcools

Société de tir «Le Grutli» Neuchâtel
Assemblée générale jeudi 16 mars, à 20 h 30, au local : Petite Brasserie, Seyon 27

Aujourd'hui, aux Halles,
arrivage de soles
extra-fraîches, servies à prix doux...

CERCLE LIBÉRAL
Ce soir, à 20 h 15
Assemblée générale
à 21 h 15 environ, projection de films dont celui de la FÊTE DES VENDANGES 1960
La 2me partie de la soirée est publique. Les dames y sont cordialement invitées.

URGENT
VENDEUSE REMPLAÇANTE est demandée pour quelques semaines dans magasin d'alimentation-primeurs. Entrée immédiate. — Tél. 8 33 77 entre 18 et 20 heures.

Restaurant du Petit-Savagnier
Fermé le mardi

CE SOIR
nocturne
à 20 h 15
Cantonal-Bienne

15 mars

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 06.44 Coucher 18.35

LUNE Lever 06.04 Coucher 17.07

En page 4 : Le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Hymne à notre lac

Après avoir été quelque peu délaissé pendant ces mois d'hiver, notre lac reprend sa juste place. Les bateaux ont fait toilette, et ils ne demandent qu'à faire trempette, en transportant des voyageurs confortablement installés au soleil, ou des sportifs qui se font les muscles en ramant, les pêcheurs taquinent le poisson (pour la baleine ou la sardine, la loi est la même : attention à l'hameçon), les amoureux ont déjà pris possession des rives pour y faire des arrêts plus ou moins prolongés, tandis que, sur les bancs publics, les Neuchâtelois se contentent d'admirer le paysage la semaine, laissant la place aux étrangers le dimanche. Les vagues elles-mêmes se mettent au diapason et murmurent leurs chansons en français, en allemand ou en italien, ceci pour satisfaire tout le monde.

« Le lac est calme, les poissons dorment », disait une de nos connaissances. Finies seront bientôt les siestes des truites et des perchettes : les baigneurs effaroucheront ces futures fritures, tandis que les skieurs nautiques brasseront les flots au milieu du lac.

Mais, calme ou non, notre lac sera toujours le plus beau lac du monde. Retrouvons-le donc avec plaisir !

NEMO.

Lutte contre l'acariose

La station d'essais viticoles, à Auvernier, nous communique :

Le traitement contre l'acariose doit être entrepris ces prochains jours. Observer le développement des bourgeons et traiter aux stades suivants :

Pour les produits à base de carbolineum ou de dinitrocarbolineum, au stade A, au plus tard B (repos-gonflement).

Pour la bouillie sulfocalcique ou les produits à base de soufre, au stade B (gonflement).

Bien mouiller les cornes. Une simple pulvérisation ne suffit pas, il faut opérer un lavage ; la bouillie doit pénétrer sous les écorces.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 7 mars. Ciullo, Andra, fils d'Alfredo, carrossier, à Neuchâtel, et de Giuseppa, née Massaro. 8. Känel, Alain, fils de Claude-René, employé TN, à Corcelles, et d'Anne-Marie, née Bellenot ; Monnier, Nicole-Hélène, fille de Jacques-André, agent de police, à Neuchâtel, et de Janine-Yvette, née Bloesch. 9. Gubser, Béatrice-Elisabeth, fille de Kurt-Albert, mandataire commercial, à Neuchâtel, et de Charlotte, née Studer ; Matthey-Henry, Monique-Andrée, fille de Jean-Claude, négociant, à Colombier, et d'Andrée-Marie, née Calame ; Jeannet, François-Jean, fils d'Eddy, employé de commerce, à Corcelles, et d'Yvette-Renée, née Meia.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 9 mars. Guinchard, Claude-René-Frédéric, employé de bureau, et Freiburghaus, Jocelyne-Yvette, les deux à Neuchâtel. 10. Viennet, Bernard-Reynold, gendarme, à Neuchâtel, et Rigolet, Canisia-Victorine-Caroline, à Peseux ; Schelling, Renald-Jean, employé de bureau, à la Chaux-de-Fonds, et Erard, Madeleine-Estelle, précédemment à Neuchâtel ; Marre, Raffaele-Amedeo, vigneron, à Auvernier, et Smaniotto, Giuseppina, précédemment à Neuchâtel ; Manz, Enrico-Walter, architecte, à Coire, et Bornoz, Aimée-Lydie, à Neuchâtel ; Reich, Giovanni, chauffeur, et Seybold, Hélène-Marthe, les deux à Genève.

DÉCÈS. — 4 mars. Schupfer, William-Xavier, né en 1882, maraîcher, à Neuchâtel, veuf d'Elise née Corboz. 6. Schneitter, Marguerite, née en 1898, sans profession, à Neuchâtel, célibataire.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 14 mars. — Température : moyenne : 9,1 ; min. : 5,0, max. : 15,2. Baromètre : moyenne : 726,2. Vent dominant : Direction : est ; force : faible. Etat du ciel : clair.

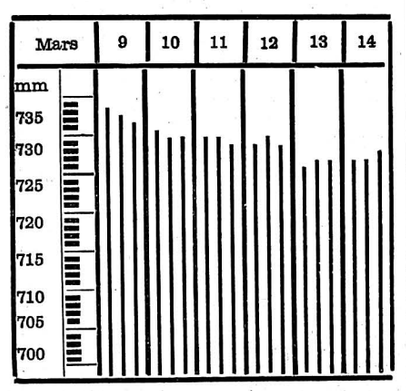

Niveau du lac du 14 mars à 6 h 30 : 429,42

Prévisions du temps. — Grisons, ouest de la Suisse et Valais : beau temps. En plaine températures voisines de 15 degrés l'après-midi. Sur le plateau, faible bise.

En montagne, vent du nord-ouest.

Nord-ouest, centre et nord-est de la Suisse : En plaine, d'abord ciel en grande partie couvert par brouillard élevé. Dans le courant de la journée, éclaircies régionales. Températures comprises entre 10 et 15 degrés l'après-midi.

Sud des Alpes : Beau temps. En plaine, températures comprises entre 17 et 22 degrés l'après-midi. Vent du nord faible, spécialement dans les vallées.

A Neuchâtel et dans la région

A la Fédération cantonale des entrepreneurs

Deux jeunes membres de la Fédération cantonale neuchâteloise des entrepreneurs ont passé avec succès les examens de maîtrise pour entrepreneurs. Il s'agit de MM. André Castioni, de la Chaux-de-Fonds, et Pierre Comina, de Saint-Aubin.

Autorisation

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 14 mars, le Conseil d'Etat a autorisé M. Bernard Courvoisier, domicilié à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

LA VILLE

DU COTÉ DE THÉMIS

Au tribunal de police

La première partie de l'audience du tribunal de police du district de Neuchâtel était réservée au tribunal I, présidé par M. Yves de Rougemont. M. Jacques Matile fonctionnait comme greffier.

A. B. est sous le coup d'une condamnation d'interdiction d'auberge. Il s'est pourtant rendu dans un restaurant, ce qui lui vaut trois jours d'arrêts sans sursis et 5 fr. de frais. Le président attire l'attention du prévenu sur ses nombreuses récidives et le met en garde contre une éventuelle prorogation de l'interdiction.

R. K. a promené son chien sans le mettre en laisse. L'animal a cherché querelle à l'un de ses congénères, et un enfant qui voulait les séparer s'est fait mordre. Le propriétaire du chien est responsable et il tombe sous le coup de l'article 24 du code pénal neuchâtelois. Pourtant, l'affaire est de peu de gravité et K. est acquitté. Il devra cependant payer les frais qui se montent à 20 fr.

Au cours d'un procès pour faux témoignage, E. R. s'est elle-même rendue coupable d'une fausse déclaration. Les faits sur lesquels portaient les mensonges sont sans importance pour la cause elle-même, si bien que le juge, malgré la sévérité habituelle des peines qui frappe cette infraction, ne condamne la prévenue qu'à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

A. B., qui est propriétaire d'un immeuble l'a fait entièrement rénover et a augmenté les loyers de ses locataires sans en demander l'autorisation au préposé du contrôle des prix. Il a ainsi contrevenu à l'une des nombreuses ordonnances fédérales sur le contrôle des prix. Le prévenu a fait faire des réparations d'une telle importance qu'il ne se croyait plus soumis au contrôle. Cependant l'infraction est consommée et le tribunal prononce une amende de 400 fr. ainsi que le payement des frais qui s'élèvent à 100 fr.

La seconde partie de l'audience était réservée au tribunal II présidé par M. Emer Bourquin, suppléant extraordinaire. Ce magistrat quitte ses fonctions et préside donc sa dernière audience. Il sera remplacé dès jeudi par M. Pierre Guye, nouveau titulaire de ce poste.

C. C. est prévenu d'ivresse au volant. Le taux d'alcool relevé dans son sang est de 1,5 ‰. Au cours des débats, le juge acquiert la conviction que C. était pris de boisson au sens de la loi sur la circulation. Dès lors, C. est condamné à 2 jours d'arrêts sans sursis et 20 fr. d'amende, pour d'autres infractions mineures de la L. A. 160 fr. de frais sont mis à sa charge.

Enfin, le tribunal condamne successivement à 10 fr. d'amende P. M., P.-E. S. et L. W. qui ont parqué leur véhicule à des endroits interdits.

Concours de dactylographie de la Fédération romande des employés

Le vingtième concours de dactylographie de la Fédération romande des employés, avec épreuve facultative de sténographie, a été organisé à Neuchâtel par les soins de l'Union commerciale, le 3 mars courant. Comme ces dernières années, il a eu un joli succès. Les candidats suivants sont pour la plupart des élèves de l'Ecole supérieure de commerce ; ils ont réussi les épreuves obtenant le diplôme de la Fédération :

Mlles et MM. Marie-Luce Amiet, Christiane Amstutz, Françoise Bannwart, Marie-Christine Barret, Michèle Bésomi, Claude Bourquin, Arlette Borel, Béatrice Brenzikofer, Marc Brunner, Helmut Décoplet, Francine Donzé, Manon DuPasquier, Ruth Eggenberger, Suzanne Emery, Jean-Daniel Frasse, Martine Fréchelin, Marc-André Ghirardi, Françoise Glaus, Marie-Madeleine Gyger, André Hœfliger, Anne-Marie Hauser, Frédéric Hool, Yvette Humbert-Droz, Josette Huther, Edith Imark, René Imark, Marguerite Jakob, Marianne Jost, Francine Kæser, Marianne Kneubuhl, Marlyse Kurz, Thérèse L'Eplattenier, Jacqueline Michaud, Christiane Monnier, Colette Monnier, Françoise Muller, Fred-Alain Muriset, Christine Œsch, Denis Perrenoud, Corinne Perrier, Francine Praviel, Noëlle Ramseyer, Didier Schinz, Martine Schinz, Michel Schreyer, Sonia Schwab, Heidy Stauffer, Pierrette Steudler, Françoise Touchon, Nicole Vaucher, Danielle Wittwer, Danielle Zwahlen, Jacqueline Stæmpfli.

Arrêtés pour escroquerie

Deux ressortissants italiens, C. et T. ont été arrêtés hier pour escorquerie et conduits à Zurich à la disposition de la police cantonale zuricoise.

Après un accident en France

MM. Adolphe Grosclaude et son fils René Grosclaude qui ont eu un grave accident de voiture entre Pontarlier et Frasnes ont été ramenés hier à l'hôpital des Cadolles. Leur état est stationnaire. M. Adolphe Grosclaude souffre d'une forte commotion ; il n'a pas subi de fractures. Son fils a des contusions multiples.

Naissances

Monsieur et Madame Raymond ALLAMAN - GRANDJEAN et Jean-Claude, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Dolorès

13 mars 1961

Fleurier Rue de l'Hôpital 14

A la Salle des conférences

Récital Wilhelm Kempff

Le recueillement du public, l'extraordinaire qualité de silence qui régna tout au long du concert montraient, ont prouvé, autant que les applaudissements, que M. W. Kempff nous est revenu plus grand que jamais.

Voilà un interprète qui ne ressemble guère à l'image traditionnelle du « Monsieur qui joue du piano » mais bien plutôt à quelque humaniste ou poète qui, les mots étant insuffisants pour transmettre son message, s'exprime en musique. Cette noblesse d'attitudes, ce haut front du penseur, ce clair regard qui semble parfois fixer pendant l'exécution quelque image lointaine, évoquent irrésistiblement le titre que Schumann donna à la dernière de ses Scènes d'enfants : le Poète parle.

Un poète qui dispose d'un vocabulaire extraordinairement riche. Les sonorités différentes que W. Kempff peut extraire d'un piano son innombrables : il ne se contente pas de varier l'intensité de son, mais sa couleur et sa « densité ». D'où ces insurpassables demi-teintes, ces « pianissimi » secs, lumineux, lointains, feutrés, évasifs ou nerveux à volonté.

De tous les grands pianistes, W. Kempff est sans doute avec Claudio Arrau celui dont les interprétations sont les plus personnelles. Il fait siennes les œuvres qu'il joue à tel point qu'il semble les recréer sur le moment avec la liberté et la spontanéité d'un improvisateur. Et sa conviction est telle qu'il réussit à imposer sans peine une « manière » souvent fort éloignée des versions traditionnelles.

Un grand interprète se reconnaît à ceci qu'il est capable de nous faire apparaître comme autant de chefs-d'œuvre les partitions que d'autres, à tort ou à raison, dédaignent. Ce fut le cas hier à deux reprises. D'abord à l'occasion de la sonate op. 54 de Beethoven, la moins jouée de toutes et qui passe pour assez ingrate... Sous les doigts de W. Kempff, ce fut une révélation : tantôt impérieuse et tantôt poétique, cette sonate retrouvait une place digne des deux géants qui l'encadrent : la sonate « Waldstein » et l'Appassionata.

La sonate op. 42 de Schubert elle non plus, ne figure guère au répertoire des pianistes. Hier, on s'en étonnait : quelle couleur dans le merveilleux scherzo, quelle délicatesse dans les longues variations de l'andante. Evidemment, lorsqu'ils sont joués avec cette tendresse, cette sonorité inimitables...

Pourquoi Kempff ne met-il pas plus souvent Chopin à son programme : à en juger par les quatre Impromptus qu'il nous a donnés, il n'a certes rien à envier aux meilleurs « spécialistes » du genre !

Quant au « Concerto italien » de Bach qui ouvrait le concert, je dois avouer qu'il m'a déçu : cette exécution passablement « fabriquée » avec des accents inattendus, des cadences qui s'estompaient au lieu de s'affirmer, des passages « poétisés » par la pédale, m'a paru manquer de grandeur et de simplicité. Nous n'en ferons pas grief à M. Kempff : comme tous les poètes, il a probablement besoin au début d'ambiance et il faut avouer que celle du podium de la Salle des conférences n'est pas très encourageante à cet égard !

Sitôt après M. Kempff devait d'ailleurs nous donner une extraordinaire exécution du prélude de choral : « Nun komm der Heiden Heiland » qui évoquait toutes les ressources et les multiples registrations de l'orgue.

Avec beaucoup de bonne grâce, le grand pianiste allemand donna encore trois bis. Nous en retiendrons surtout l'« Oiseau prophète » de Schumann dont je n'ai peut-être jamais entendu rendre de la sorte la mytérieuse sérénité...

L. de Mv.

VIGNOBLE

La XVIIme Exposition de peinture de la Béroche

De notre correspondant :

Cette exposition est devenue une heureuse tradition à Saint-Aubin : voici la 17me année de son existence et, avec les premiers bourgeons du printemps, la salle des conférences se revêt des couleurs données par les nombreuses œuvres présentées aux amateurs d'art. C'est en 1945 qu'il faut chercher les origines de cette galerie créée par Charles Barraud, Joseph Nobile, tous deux peintres, Hubert Queloz, sculpteur, et Louis Haesler, graveur.

Chaque année, le nombre des exposants s'accroît ; en 1947, on en comptait 11 ; actuellement une sélection de 17 exposants sur plus de 20 est venue décorer et éclairer pour quelques heures trop courtes une salle qui d'ordinaire est plutôt sombre et morose.

En pénétrant dans ce vaste local, on est un peu surpris par le nombre impressionnant de toiles (ou de pavatex !) de style non figuratif.

Pourtant, certains artistes savent garder un genre d'expression plus compréhensible pour les profanes. Citons Charles Barraud, le plus fidèle (avec Janebé) participant de ces expositions depuis leur création.

Il nous propose cette année quelques chauds paysages du Midi à la senteur de vacances, tandis que Janebé nous fait connaître quelques charmants portraits où la finesse et la douceur ne sont pas les moindres qualités.

Gérald Comtesse, élève de Janebé, n'a pas la finesse de cette dernière, et le choix de ses couleurs n'est pas toujours heureux ; il a remplacé la toile par du pavatex.

Claudevard, un nouveau nom à cette exposition, attire par son style très personnel, ses paysages jurassiens aux contours précis, où le brun prédomine et qui témoignent d'un don d'observation poussé.

Bernard Moser, avec une rigueur toute germanique, présente des paysages aux traits énergiques qui ont un charme particulier.

Jean-François Diacon ne nous déçoit jamais ; spécialiste des eaux-fortes, il présente une demi-douzaine de compositions.

Anne-Marie Haesler nous transporte à Grignan, dans une collection de dessins à la mine de plomb, et c'est tout le charme provençal que l'on retrouve dans ses traits émanant d'une main sûre.

Claude Estang, à mi-chemin entre le figuratif et le non-figuratif, fait contraste avec Jean-François Faivre, qui, lui, se range du côté de l'abstrait ; de ce dernier, citons deux aquarelles aux vives couleurs, un lavis et une sérigraphie aux effets inattendus.

Anne Monnier utilise plusieurs méthodes pour s'exprimer ; la gouache, l'huile, l'aquarelle et le fusain ; la gouache intitulée « Poissons » attire particulièrement l'attention.

Paulette Barraud nous revient avec trois mosaïques, compositions aux couleurs agréables, qui nous éloignent un peu du domaine de la peinture, comme d'ailleurs Alice Perrenoud avec « La loge » en papiers découpés et collés aux plus heureux effets. Le fond de la salle d'exposition est réservé au genre abstrait, où l'on retrouve Hugo Crivelli, qui se distingue par la grandeur imposante de ses toiles et l'uniformité de ses couleurs.

André Siron a la pudeur de ne pas nous imposer de titre précis, et ses trois toiles intitulées « peinture » ont un effet décoratif certain.

Les toiles d'Albert Häubi, composées d'une multitude de petits carrés de couleur, méritent notre attention, et les « Cascades » bouillonnantes et éclaboussantes sont fort bien réussies.

Pour terminer, citons encore deux sculpteurs : Alice Peillon, auteur d'une mystérieuse figure taillée dans le bois nous faisant penser un peu à de l'art égyptien.

Robert Jacot - Guillarmod, ferronnier d'art, a bien voulu sortir deux pièces de sa propre galerie, « La Civetta » pour jeter une note un peu sinistre, puisqu'il nous présente «Cercle vicieux» et « Les enfers » en fer.

C.

A LA COTE

Une conférence

(sp) Un nombreux public s'est rendu à la conférence du pasteur Bernard DuPasquier, qui exerce actuellement son ministère dans la ville et la région de Bordeaux.

Les paroissiens de Peseux et Cormondrèche ont été vivement intéressés par le récit des expériences du pasteur DuPasquier, qui sut captiver son auditoire d'une manière simple et prenante.

COLOMBIER

Départ d'un instituteur

(c) M. Eric Perotti, instituteur, titulaire de la classe de 4me et 5me années, nommé récemment à Boudry, quittera ses fonctions dans notre collège à la fin de l'année scolaire.

Décès subit d'une recrue fribourgeoise

Lundi, vers 10 h 30, la recrue Félix Ruffieux, âgée de 20 ans, célibataire, qui participait à un exercice à la caserne, s'est affaissée subitement. Félix Ruffieux fut transporté à l'infirmerie du château où il devait décéder quelques instants plus tard. Le médecin de place fut appelé immédiatement. Il fit transporter la recrue à l'hôpital des Cadolles où l'on ne put que constater le décès. Une autopsie a été décidée pour établir les causes exactes de cette mort qui semble avoir été provoquée par une embolie.

M. Ruffieux était fromager à Chénens (Fribourg). L'enterrement aura lieu demain à la Tour-de-Trême où habite son grand-père.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

Dans les champs

(c) Les travaux qui avaient été interrompus l'automne passé lors des grandes pluies ont repris dans la campagne broyarde. Les agriculteurs ont commencé l'ensemencement des betteraves sucrières dans les marais et les labours pour l'avoine et l'orge.

BIENNE

Une jambe cassée

(c) Mardi, vers 14 h 30, l'ambulance municipale a dû aller chercher à Büren, M. Heini Hofmann, habitant cette localité, qui venait de se casser une jambe, à moto. Il a été hospitalisé à Beaumont.

JURA BERNOIS

TRAMELAN

Une fillette renversée par une auto

(c) Mardi à 19 h 25, la jeune Daisy von Allmen, âgée de 10 ans, domiciliée à la Grand-Rue 14, rentrait de la laiterie en poussant une remorque chargée d'une bouille de petit lait. Elle tenait bien sa droite. A la hauteur du magasin Ruch, Grand-Rue 29, elle fut happée par derrière, par une voiture descendante conduite par M. Henri Gagnebin ; c'était à proximité du domicile de l'automobiliste. L'infortunée fillette fut projetée à trois mètres.

Par chance, le conducteur de la voiture put immobiliser son véhicule, sinon, la fillette eût été écrasée. La victime de cet accident s'en tire avec des contusions multiples aux jambes. Elle est soignée à son domicile. Précisons que l'automobiliste eut son attention attirée par un chien qui traversait la route : c'est pourquoi il aperçut la fillette trop tard.

SAIGNELÉGIER

Après deux incendies

Les enquêteurs chargés de déterminer les causes des incendies qui se sont produits au Roselet, où la fondation du cheval est installée, ont écarté l'hypothèse d'incendie criminel. Tandis que le premier est dû à une imprudence d'enfants qui jouaient avec des allumettes, le second a vraisemblablement été provoqué par un cigare mal éteint.

VALLÉE DE LA BROYE

THIERRENS

Décès du syndic

(c) M. Maurice Piot, syndic de Thierrens, est décédé à l'hôpital cantonal des suites d'une maladie. Né en 1900, il fut syndic et chef de section militaire. En 1953 il fut élu au Grand conseil comme représentant du parti paysan, artisan et bourgeois. C'était une personne de valeur au caractère aimable.

PAYERNE

Une balle dans une vitrine

(c) Hier après-midi, vers 17 heures, un marchand de chaussures de la rue du Collège a entendu un bruit sec contre l'une de ses vitrines. Il s'agissait d'une balle ou d'un plomb, qui avait percé le milieu d'une devanture valant 700 francs. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Madame et Monsieur Ernest Monnet-Kaufmann ;
Monsieur Henri Kaufmann ;
Mademoiselle Marguerite Kaufmann ;
Madame et Monsieur Paul Luthard-Kaufmann et leur fille Gladys,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher et regretté papa, grand-papa, beau-père, cousin et parent,

Monsieur

Auguste KAUFMANN

Retraité TN

que Dieu a repris à Lui, dans sa 93me année, après une courte maladie supportée avec courage.

Saint-Blaise, le 13 mars 1961.
(Avenue D.-Dardel 15)

Tu nous quittes, tu nous laisses seuls en une immense douleur.
Ton souvenir si cher sera notre seul bonheur.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 16 mars, à 13 h 30.

On ne touchera pas

Dieu est amour.

Madame Louis Zwahlen - Anker, à Cornaux ;
Monsieur et Madame Emile Zwahlen-Schneider et leurs enfants, à Cornaux ;
Madame et Monsieur Marcel Divernois-Zwahlen et leurs enfants, à Cornaux ;
Monsieur et Madame Albert Zwahlen-Stäger et leurs enfants, à Cressier ;
Madame et Monsieur Gottfried von Gunten - Zwahlen et leurs enfants, à Cornaux ;
Monsieur et Madame Henri Zwahlen-Stäger et leur fille, à Sonceboz ;
Monsieur et Madame René Zwahlen-Weissbrodt et leur fille, à Bienne ;
Madame et Monsieur Jean-Paul Rebetez-Zwahlen et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Robert Schmid-Zwahlen et leurs enfants, à Vigny ;
Monsieur Georges Zwahlen, à Cornaux ;
Mademoiselle Suzanne Zwahlen, à Cornaux ;
Monsieur André Zwahlen, à Cornaux, et sa fiancée, à Sugiez ;
Mademoiselle Simone Zwahlen, à Cornaux,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du grand deuil qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis ZWAHLEN

leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement, à l'âge de 65 ans.

Cornaux, le 14 mars 1961.

Je lève les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Départ du domicile mortuaire, jeudi 16 mars, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h 45.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le *Chœur d'hommes de Cornaux* a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis ZWAHLEN

son dévoué membre actif et vétéran, père de son membre actif Emile Zwahlen.

Il présente à sa famille ses sincères condoléances.

Le commandant de l'ER inf. 2, ses officiers, sous-officiers et soldats ont le pénible devoir d'annoncer le décès de la recrue

Félix RUFFIEUX

survenu subitement le matin du 13 mars 1961.

Ils garderont de lui un lumineux souvenir.

L'enterrement militaire aura lieu le jeudi 16 mars 1961, à 10 h, à l'église de la Tour-de-Trême.

Domicile mortuaire : Les Bouthey, chez M. Louis Ruffieux.

Pour le service religieux, prière de consulter l'avis de la famille.

Le cdt. ER inf. 2.

Dieu est amour.

La famille de Madame Vve Paul Clerc, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René-Paul CLERC

survenu à l'Hospice de Perreux/Boudry, le mardi 14 mars 1961.

L'ensevelissement, sans suite, et uniquement réservé à la famille, aura lieu le jeudi 16 mars 1961, à 14 heures, au cimetière de Perreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame René Gerber, à Bevaix ;
Madame et Monsieur U. Favre-Gerber, à Peseux ;
Monsieur et Madame Charles Clottu-Bichsel, à Zurich ;
Monsieur Fritz Bichsel, à Zurich ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Anna GERBER

née PELLATON

leur chère mère, belle-mère, tante et parente, enlevée à leur profonde affection, après une longue maladie, dans sa 83me année.

Peseux, le 14 mars 1961.
(Rue Ernest-Roulet 1)

Le juste se réjouit en l'Eternel et cherche en Lui son refuge.
Ps. 64 : 11.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 16 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à Neuchâtel, à 15 heures.

Culte pour la famille, au domicile, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Frank Reymond-Sauvin ;
Monsieur et Madame Philippe Reymond-Cuendet et leurs fils Dominique et Olivier, à Bottens ;
Monsieur et Madame Jehan Reymond-Gautier et leurs enfants Véronique, Isabelle et Alexis, à Chêne-Bourg ;
Monsieur et Madame René Bovey-Reymond et leurs enfants Antoinette, Geneviève, Etienne, François, à Prangins ;
Madame Philippe Sauvin, ses enfants et petits-enfants,
Madame Albert Lequin-Sauvin, ses enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Emile Boissonnas-Sauvin, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Pierre Sauvin, leurs enfants et petit-fils,
Monsieur et Madame André Sauvin,
ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Madame Frank REYMOND

née Marthe SAUVIN

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, que Dieu a reprise à Lui, le 12 mars 1961, dans sa 72me année, après une cruelle maladie supportée dans la foi.

Je suis le chemin, la vérité et la vie. Jean 14 : 6.

Le service funèbre sera célébré au temple de Chêne-Bougeries (Genève), le mercredi 15 mars, à 15 heures.

Domicile mortuaire : 7, chemin Monplaisir, Chêne-Bougeries, Genève.

Il ne sera pas rendu d'honneurs

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame John Perret fils, et leurs enfants,
Monsieur Eric Perret et sa fiancée Mademoiselle Jacqueline Brunet,
Mademoiselle Eliane Perret et son fiancé Monsieur Jean Porret,
Madame et Monsieur Willy Montandon-Perret,
Mademoiselle Monique Perret ;
Monsieur et Madame Fritz Nopper et leurs enfants,
Mademoiselle Yvonne Nopper,
Mademoiselle Rose-Marie Nopper,
et leur petite Isabelle ;
Monsieur et Madame Henri Perret et leur petite Françoise ;
Monsieur et Madame Georges-André Perret et leur fils Denis ;
Monsieur Henri Perret, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur et parente,

Madame John PERRET

née Lina PERRET

survenu ce lundi 13 mars 1961, dans sa 81me année, après une longue maladie.

Les Ponts-de-Martel, le 13 mars 1961.

Je lève les yeux vers les montagnes,
D'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel.
Ps. 121.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, mercredi 15 mars 1961, à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile, Industrie 17, à 13 h 45.

La section de Neuchâtel de la Société suisse des employés de commerce a le regret de faire part du décès de

Madame John PERRET

mère de Monsieur John Perret fils, membre actif.

L'incinération aura lieu ce jour.

Monsieur et Madame Jean Gabus et leurs fils, Yannick et Pierre-Yves, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Charles Gabus et leurs enfants, Michelle, Alain et Corinne, à Versoix ;
Monsieur et Madame Georges Fourcroy-Bosquet et leurs enfants, Véronique et Michel, à Bruxelles ;
Monsieur François Bosquet, à Bruxelles ;
Madame Alice de Schrötter, à Neuchâtel ;
Monsieur Maurice Ronco, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à San Francisco ;
Madame Jâmes Ronco, à Paris ;
Madame Arnold Ronco, à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Blanche GABUS

née RONCO

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 79 ans, après une courte maladie.

Peseux, le 13 mars 1961.
(rue Ernest-Roulet 6 d)

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Peseux, jeudi 16 mars.
Culte à la chapelle du cimetière, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part